



RAPPORT  
ANNUEL 2013



STEF 

# SOMMAIRE



Conseil d'administration et Comité exécutif .....	2
Message du Président .....	3
Chiffres clés 2013 .....	4
<b>RAPPORT DE GESTION</b>	
Environnement économique du groupe .....	6
Activité du groupe en 2013 .....	10
Transport France .....	12
Logistique France .....	16
STEF International .....	20
Maritime : La Méridionale .....	24
Systèmes d'information .....	26
Immobilier .....	28
Développement durable .....	30
Environnement .....	32
Politique sociale .....	40
Engagements sociétaux .....	50
Tableau de concordance RSE .....	52
Attestation d'un Commissaire aux comptes Informations environnementales, sociales et sociétales .....	54
Risques du groupe .....	56
Gouvernance .....	60
Renseignements à caractère général .....	64
Perspectives 2014 .....	68
<b>COMPTES CONSOLIDÉS</b>	
Éléments financiers .....	70
Bilan et compte de résultat consolidés .....	74
Annexe aux comptes consolidés .....	76
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés .....	118
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
Résultats de la Société mère .....	120
<b>CONTRÔLE INTERNE</b>	
Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le Contrôle interne .....	122
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président .....	131



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Francis LEMOR, Président

Bernard JOLIVET, Vice-Président  
 Jean-Charles FROMAGE, Administrateur Délégué  
 Gilles BOUTHILLIER  
 Alain BRÉAU  
 Éric GIUILY  
 Emmanuel HAU  
 Estelle HENSGEN-STOLLER

Robert de LAMBILLY  
 Murielle LEMOINE  
 Dominique NOUVELLET  
 Xavier OGIER du TERRAIL  
 ALLIANZ Vie, représentée par Peter Etzenbach  
 ATLANTIQUE MANAGEMENT, représentée par François de COSNAC

## DIRECTION GÉNÉRALE

### Jean-Pierre SANCIER

Directeur Général

### Serge CAPITAINE

Directeur Général Délégué Commerce et Marketing

### Bruno DUQUENNE

Directeur Général Délégué Affaires européennes

### Stanislas LEMOR

Directeur Général Délégué Finances et Administration

## COMITÉ EXÉCUTIF

- 3 Bertrand BOMPAS  
Directeur Général de STEF Logistique
- 9 Jean-Marc BRUÈRE  
Directeur Général Délégué de STEF Transport
- 8 Serge CAPITAINE  
Directeur Général Délégué de STEF Directeur Commerce et Marketing
- 2 Bruno DUQUENNE  
Directeur Général Délégué de STEF Directeur Général Délégué de STEF Transport
- 1 Gérard GROFFE  
Directeur des Ressources Humaines

- 4 Stanislas LEMOR  
Directeur Général Délégué de STEF Directeur Financier
- 10 Marc REVERCHON  
Directeur Général de la Compagnie Méridionale de Navigation
- 7 Léon de SAHB  
Directeur Général de STEF Information et Technologies Directeur des Systèmes d'Information
- 6 Jean-Pierre SANCIER  
Directeur Général de STEF Président de STEF Transport
- 5 Gilles SAUBIER  
Directeur Immobilier et Achats



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le groupe STEF sort renforcé d'une année 2013 difficile pour le secteur du transport et de la logistique et démontre ainsi la robustesse de son modèle.

Celui-ci est construit sur une indépendance financière forte, une dynamique de croissance supérieure à celle de ses marchés et une performance opérationnelle homogène, bien établie aujourd'hui dans tous nos pays.

L'indépendance du groupe s'est vue illustrée, en 2013, en fêtant le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Plan d'Épargne Entreprise. Avec plus de 16% du capital détenu par les salariés du groupe, le PEE constitue une caractéristique essentielle de la culture de STEF, dont le capital est détenu à plus de 66% par son encadrement et ses salariés.

La dynamique de croissance et la solidité opérationnelle du groupe ont permis de réaliser avec succès une grande opération de croissance externe, avec l'acquisition de la société EBREX en octobre 2013. Son intégration rapide, réalisée avec le souci de la qualité de service offert aux clients, témoigne de la maturité de l'organisation du groupe. Le périmètre existant a, par ailleurs, été complété par des acquisitions de taille beaucoup plus réduite (en Espagne et en Suisse).

Cette croissance externe, associée à la croissance organique de nos métiers, a renforcé les activités du groupe en France et ses parts de marché dans les pays d'Europe où STEF a engagé son développement.

Ce développement est celui d'une spécialisation - la température dirigée - et d'un positionnement européen multi-pays, associant le transport et la logistique. Ce modèle économique n'a guère été altéré par une conjoncture pourtant peu favorable. C'est ainsi que tous les pays poursuivent leur croissance et améliorent leur profitabilité.

C'est le cas de l'Italie qui est devenue un acteur de référence en groupage et en logistique de produits frais sur l'ensemble du territoire italien.

C'est le cas des autres pays (Espagne, Portugal, Belgique) qui ont su maîtriser les coûts d'exploitation et sécuriser - voire augmenter - leurs parts de marché.

En Suisse, le périmètre opérationnel a été conforté par une implantation en région alémanique.

Enfin, le groupage international nous procure également un motif de satisfaction. Nous avons su accompagner la dynamique des exportateurs d'Europe du Sud et d'Allemagne auprès desquels le groupe bénéficie d'une solide réputation.

La Méridionale, pour sa part, a démarré une nouvelle délégation de service public d'une durée de dix ans pour la desserte maritime de la Corse à partir du port de Marseille. Cette concession valide le choix du groupe : celui de se positionner sur ce marché avec une flotte de cargos mixtes et un service de qualité parfaitement adaptés aux exigences du transport de fret et de passagers.

Pour 2014, l'environnement politique semble accorder, en France et dans les pays du Sud de l'Europe, une meilleure attention aux préoccupations des entreprises. Dans ce contexte plus favorable, STEF est déterminé à poursuivre une politique de croissance externe volontariste et des investissements ambitieux. Plusieurs chantiers de construction seront livrés en 2014 et de nouveaux outils informatiques viendront renforcer l'efficacité des procédures internes : avec le projet CRM (Gestion de la Relation Clients), un vaste programme d'harmonisation de données et d'encadrement de la relation clients sera déployé partout en Europe.

Pour terminer, je souhaite rendre hommage à tous les salariés du groupe, à leur attachement, à leur professionnalisme. Le groupe STEF se construit, grâce à eux, par la force de sa culture et par son enracinement européen. Aux côtés de nos clients, nous sommes prêts à saisir les premiers rebonds de croissance qui se présenteront.

Francis LEMOR,  
Président



# CHIFFRES CLÉS

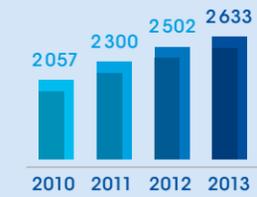


LE SPÉCIALISTE EUROPÉEN  
DE LA LOGISTIQUE DU FROID

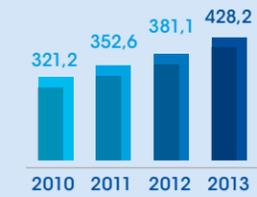
87 SITES  
Logistique France

53 SITES  
Activités Européennes

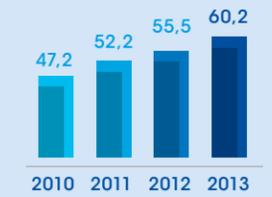
95 SITES  
Transport France



CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ  
EN MILLIONS D'EUROS



CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS  
PART DU GROUPE  
EN MILLIONS D'EUROS



RÉSULTATS CONSOLIDÉS  
PART DU GROUPE  
EN MILLIONS D'EUROS



EFFECTIFS 15 490



VÉHICULES 2 200  
2 250 REMORQUES FRIGORIFIQUES



VOLUME D'ENTREPOSAGE  
6 425 000 m<sup>3</sup>



SURFACE DE QUAI  
458 500 m<sup>2</sup>



4 CARGOS MIXTES



## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DU GROUPE



De par sa forte spécialisation et son positionnement multi-pays en logistique et transport, STEF déploie en Europe un modèle économique dont la dynamique n'a pas été altérée par la crise. Le groupe se positionne aujourd'hui comme l'un des seuls acteurs logistiques européens capable de proposer à ses clients des solutions de logistique globale sous température dirigée parfaitement adaptées aux exigences et aux attentes de la distribution alimentaire. Son offre multi-température et sa capacité à combiner les atouts d'un réseau de groupage, avec des solutions logistiques de massification, lui permettent d'offrir à ses clients un service conjuguant rapidité et sécurité pour tous types de canaux de distribution.



### UNE STABILISATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN ZONE EURO

L'année 2013 a été marquée par un retour fragile de la croissance en zone euro. Favorisée par la reprise américaine, la sortie de récession s'est confirmée au troisième trimestre 2013 (+ 0,3%), après six trimestres consécutifs de repli.

L'Allemagne connaît une reprise modérée, la France stagne, tandis que les pays du Sud entendent des signes d'amélioration.

Cependant, le redressement ne progresse pas au même rythme dans tous les pays : la Grande-Bretagne se démarque,

Les indicateurs économiques de la zone euro restent, malgré tout, à des niveaux inférieurs à la situation d'avant la crise (2008-2009). Deux défis demeurent : le taux de chômage et la dette publique qui atteignent des niveaux records.



### UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ENCORE TRÈS FRAGILE



### ÉVOLUTION DU PIB

(source : Eurostat au 09/04/2014)

Zone euro (17 pays)	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
- 0,4%	+ 0,2%	+ 0,2%	- 1,9%	- 1,2%	- 1,4%	-	+ 2%

### UN FAIBLE NIVEAU D'INFLATION

Taux d'inflation en 2013 (source : Eurostat)

Zone euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
+ 1,4%	+ 1%	+ 1,2%	+ 1,3%	+ 1,5%	+ 0,4%	+ 2,6%	+ 0,1%

L'inflation a atteint 1,4% en moyenne annuelle (2,5% en 2012). Les prix des produits alimentaires ont également ralenti (1,6% en décembre 2013, vs décembre

2012). Toutefois, ce faible niveau d'inflation (inférieur à l'objectif annuel de la BCE fixé à 2%) a mis la zone euro en alerte sur les risques de déflation.



## CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MÉNAGES

Évolution de la consommation alimentaire des ménages en 2013 (source : Eurostat)

	Zone euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
Versus A-1	-1%	-0,1%	+0,8%	-3%	-4,6%	0%	-1,7%	+0,2%

Dans un climat de pression fiscale renforcée, la consommation des ménages a continué de baisser en zone euro, mais

de façon moins marquée qu'en 2012. La consommation alimentaire s'est toutefois améliorée en fin d'année.



## INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Évolution du volume de production en 2013 (source : Eurostat)

	Zone euro	FR	BE	IT	ES	PT
Industrie alimentaire	-0,3%	-2,2%	-0,2%	-0,2%	-1,2%	+2,1%

La production des industries agroalimentaires a baissé en zone euro. Un nombre important de défaillances sont intervenues, accélérant la concentration du secteur.

Les filières animales ont été particulièrement touchées. La crise alimentaire de la viande de cheval a affecté la confiance des consommateurs européens.

L'agroalimentaire a été également marqué par une faible compétitivité de la France et de la Belgique par rapport à leurs voisins

européens. L'Espagne, bénéficiant d'un coût de main-d'œuvre inférieur, a vu sa production alimentaire repartir grâce aux exportations (+ 10% à l'export). De même, l'Allemagne a récemment gagné des parts de marché par une pression sur les salaires.

La concentration des coopératives agricoles (78 opérations de fusion, de rapprochement ou d'acquisition en 2013) se poursuit et le périmètre coopératif représente désormais 40% de l'agroalimentaire français.

## GRANDE DISTRIBUTION

Pour lutter contre la baisse de la consommation des ménages en Europe, les distributeurs ont mené une guerre des prix en 2013. En Espagne, le prix est devenu le principal critère de choix des consommateurs. Le hard discount perd du terrain en Europe : la part de ce marché a diminué

(12,4% en octobre 2013 contre 14% en 2009, à son apogée). Le développement des produits premiers prix de la part des grands distributeurs et la création de nouvelles enseignes de proximité sont à l'origine de cette tendance.

## DE NOUVELLES FORMES DE DISTRIBUTION SE METTENT EN PLACE

Le canal internet poursuit sa progression. Les ventes en ligne de produits d'épicerie (produits alimentaires et boissons essentiellement) devraient doubler d'ici 2016 dans cinq marchés européens : Grande-Bretagne, France, Allemagne, Suisse et Pays-Bas. Le marché online avec

une chaîne logistique qui se diversifie (drive, e-commerce classique, commande par internet pour livraison ou récupération le soir même...) pourrait devenir une alternative aux magasins physiques et contribuer à une demande forte en solutions de logistique urbaine.



## RESTAURATION HORS DOMICILE

La restauration commerciale est impactée par la réduction des dépenses des consommateurs depuis 2008 et fragilisée par une hausse de la fiscalité.

Si la restauration traditionnelle continue de chuter, le snacking (gares, autoroutes...), la restauration rapide et la restauration collective sont plébiscités par les

consommateurs. En 2013, la restauration rapide dépasse la restauration traditionnelle, avec 52% de parts de marché en France (source : Gira Conseil). La restauration chaînée tire parti de cette situation pour se développer et bénéficie des effets de la maturité de son modèle logistique en termes de productivité et de coûts.

## TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Fragilisé par la crise, le marché du transport routier de marchandises en Europe a enregistré une baisse d'activité de près de - 12% entre 2008 et 2012. La baisse de la consommation, le coût du gazole et la concurrence des pays d'Europe de l'Est ont particulièrement affecté le secteur.

Dans ce contexte, les opérateurs nationaux mono-métier sont fragilisés par

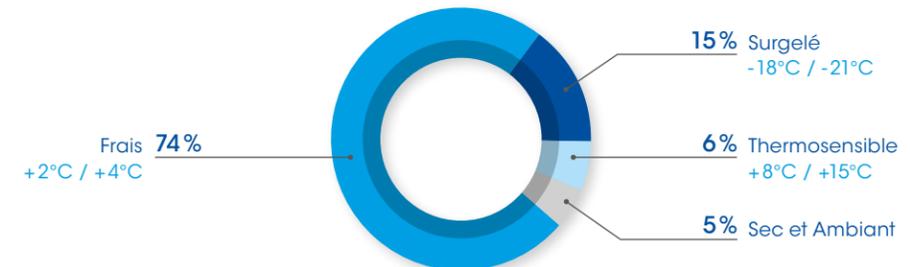
l'absence de reprise des volumes, les opérateurs intermédiaires optent pour des stratégies d'alliance afin de pallier l'atonie de leurs marchés et les grands acteurs internationaux privilégient les opérations hors Europe occidentale. STEF, quant à lui, bénéficie de son positionnement sur les niches agroalimentaires et consolide son développement européen en groupage et en logistique de produits agroalimentaires.



STEF, UNE DYNAMIQUE QUI RÉSISTE À LA CRISE

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE STEF

Les activités, cœur de métier du groupe (transport et prestations logistiques sous température dirigée), couvrent l'ensemble des gammes de température :



## ACTIVITÉ DU GROUPE EN 2013

APRÈS UN PREMIER SEMESTRE MARQUÉ PAR UNE CONJONCTURE PLUTÔT DÉFAVORABLE EN FRANCE ET PAR UNE CONSOMMATION ALIMENTAIRE EN BAISSÉ, STEF A PROGRESSIVEMENT RETROUVÉ LE CHEMIN DE LA CROISSANCE.

### DEUX FAITS MARQUANTS ONT JALONNÉ LA VIE DU GROUPE EN 2013

■ l'acquisition, le 1<sup>er</sup> octobre 2013, de la société EBREX France, spécialiste du transport et de la logistique sous température dirigée. La société EBREX France a réalisé un chiffre d'affaires de 140 M€ en 2012, pour un effectif de 1 000 personnes. Elle s'appuie sur un réseau de 21 sites d'exploitation. Cette acquisition présente des synergies immédiates avec les activités de STEF, du fait de la complémentarité des

réseaux de groupage des deux entités et des possibilités d'optimisation des volumes transportés. Le fonds de commerce de la société EBREX comporte également un important contrat logistique pour la restauration hors foyer ;

■ le renouvellement de la délégation de service public pour la desserte de la Corse, d'une durée de dix ans.

### POINTS ESSENTIELS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ EN 2013

- **Transport France** : renforcement du maillage du réseau.
- **Logistique France** : développement sur le marché de la restauration hors domicile.
- **Activités européennes** : renforcement de

la rentabilité. Les activités européennes deviennent un véritable relais de croissance du chiffre d'affaires et du résultat groupe.

■ **Maritime** : nouvelle délégation de service public.

## LE GROUPE EST ORGANISÉ AUTOUR DE QUATRE SECTEURS OPÉRATIONNELS



Le pôle Transport France regroupe dans un réseau unique et sous la bannière **STEF Transport**, l'ensemble des activités transport frais et surgelé ainsi que le transport des produits de la mer. Ce pôle intègre également l'organisation des transports internationaux au départ de la France.

Le pôle **STEF International** concentre les activités domestiques hors France, c'est-à-dire l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Benelux, la Suisse et la Tunisie. Le pôle international couvre également les activités de flux européens.



Le pôle Logistique France gère, sous la dénomination **STEF Logistique**, les prestations logistiques de produits alimentaires surgelés, frais, thermosensibles et secs pour les industriels, la grande distribution et la restauration hors foyer.

Le pôle Maritime, **La Méridionale** assure un service de transport maritime de passagers et de fret, entre le continent et la Corse dans le cadre d'une délégation de service public.

## DEUX PÔLES D'EXPERTISE COMPLÈTENT CETTE ORGANISATION

Le pôle Systèmes d'Information, **STEF Information et Technologies**, rassemble les équipes spécialisées opérant sur l'informatique métier, l'informatique client et l'informatique de gestion.

Le pôle Immobilier, **Immostef**, gère le patrimoine immobilier du groupe.

# TRANSPORT FRANCE

## PERFORMANT ET INNOVANT, LE RÉSEAU TRANSPORT SE RENFORCE, ANNÉE APRÈS ANNÉE, SUR SON CŒUR DE MÉTIER : LA LIVRAISON MASSIFIÉE DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES SOUS TEMPÉRATURE DIRIGÉE.

Face aux enjeux de réduction des stocks des enseignes de distribution sur le marché français, les industriels ont à résoudre une équation logistique complexe : la baisse des coûts et l'augmentation du service, en particulier par l'augmentation des fréquences de livraison. Les caractéristiques des produits frais et les contraintes de fraîcheur de ces produits imposent des tensions sur les flux, encore plus fortes à l'échelle d'un territoire comme celui de la France.

Le réseau STEF Transport France constitue une réponse particulièrement adaptée à cette problématique de massification :

- par la couverture nationale du territoire et sa capillarité ;
- par sa capacité à organiser les flux en différents points pour obtenir le niveau de massification nécessaire au plus tôt ;
- par le dispositif de livraison capable de proposer un service différencié correspondant aux attentes des clients destinataires.



UNE PERFORMANCE BIEN ÉTABLIE



## ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

À fin décembre 2013, avec l'intégration de la société EBREX, STEF Transport emploie 9 900 collaborateurs, répartis sur 95 sites. Le réseau utilise un parc de 4 400 véhicules (tracteurs et porteurs), dont la moitié est détenue en propre.

STEF Transport poursuit un plan d'investissement continu afin de conforter le positionnement du groupe dans des bassins régionaux de production et de consommation. L'ouverture d'une nouvelle plate-forme à Carquefou, près de Nantes, s'inscrit dans cette politique.

## ANALYSE PAR FILIÈRES

En 2013, le réseau STEF Transport a réussi à développer ses parts de marché dans un environnement globalement peu porteur.

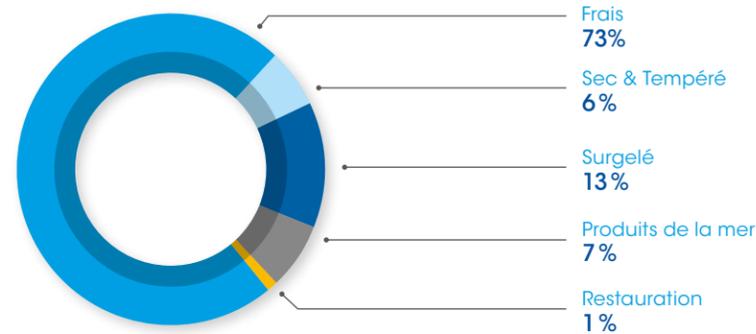
L'atonie des volumes d'activités, une météo défavorable et les effets de la crise de la viande de cheval, qui ont fortement

impacté les ventes de plats cuisinés, ont pesé sur l'activité du pôle Transport au premier semestre. Une amélioration de tendance s'est toutefois confirmée au second semestre.

Deux projets, de nature différente, ont fortement mobilisé l'organisation de STEF Transport au cours de l'exercice :

- le projet Écotaxe, auquel STEF Transport s'était préparé, notamment avec un important travail sur l'encadrement des relations avec la sous-traitance, avant que celui-ci ne soit finalement suspendu par le Gouvernement;
- la préparation à l'intégration opérationnelle de la société EBREX, acquise en octobre 2013, en prévision de l'adossement du réseau de groupage de cette dernière au réseau de STEF Transport, effective depuis le 13 janvier 2014.

Le chiffre d'affaires de STEF Transport, par filière, se décompose comme suit :



## TRANSPORT DES PRODUITS SURGELÉS

Ce marché est plutôt en récession du fait de l'évolution tendancielle des opérateurs du marché.

Pour autant, l'exploitation de ces produits faisant de plus en plus appel à des techniques de traitement semblables à celles des produits frais, STEF Transport confirme son positionnement sur ce

secteur par des prises de parts de marché qui lui permettent d'afficher, en 2013, une croissance de l'ordre de 5%, dont la moitié est apportée par une opération de croissance externe.

Un été particulièrement chaud et ensoleillé a dynamisé les ventes de crèmes glacées.

## TRANSPORT DES PRODUITS DE LA MER

Ce marché semble avoir atteint un seuil de maturité et les perspectives de développement sur ce segment restent limitées. En 2013, la consommation de produits de la mer en France a régressé, notamment sur le segment de la Grande Distribution (GMS) - qui représente 70% du marché en tonnage - du fait d'une baisse de la ressource sur certaines typologies de produits.

Dans ce contexte, les axes de développement viendront d'une réorganisation de l'offre de services avec l'accélération de la mise aux normes du dispositif d'exploitation mixte Marée/Surgelé et la création de partenariats, à l'échelle européenne, au sein desquels STEF Transport interviendra comme un opérateur de référence.



## TRANSPORT DES PRODUITS FRAIS

Le transport de produits frais représente le cœur d'activité de STEF Transport.

Face au phénomène de concentration des acteurs de la chaîne agroalimentaire, notamment les mouvements entre coopératives qui se sont poursuivis en 2013, STEF Transport a su fournir des réponses adaptées et se différencier en

accompagnant ces acteurs de poids dans leurs mutations.

Ainsi, par sa réponse adaptée aux demandes de massification des clients, mais aussi aux besoins de livraison de détail, l'activité de STEF Transport sur ce segment s'est maintenue.

## TRANSPORT DES PRODUITS THERMOSENSIBLES ET COMPATIBLES

Ce marché ne dépend que partiellement de la température dirigée, mais ses acteurs sont sensibles aux capacités de traitement rapide des flux. Les clients sont confrontés aux exigences des enseignes de distribution en matière de réduction des stocks et par conséquent d'accroissement des

fréquences d'approvisionnement et de tension de flux (diminution des délais, augmentation des fréquences de livraison). La capacité de l'organisation groupage de STEF Transport à livrer ces produits en moins de 24 heures sur la totalité du territoire ouvre des opportunités sur ce secteur.

## TRANSPORT POUR LA RESTAURATION HORS DOMICILE (RHD)

Le développement des activités logistiques de STEF sur le segment de la restauration hors foyer sollicite fortement le réseau transport, tant en amont des entrepôts du groupe pour leur approvisionnement qu'en aval, afin de desservir les points de livraison des clients. Le réseau de distribution de proximité de STEF Transport est particulièrement adapté à cette problématique.

La croissance des activités logistiques de restauration bénéficie au réseau transport, qui a réalisé un travail important d'intégration en 2013 pour adapter son offre et satisfaire les exigences des chaînes de restauration clientes.

L'année 2013 aura été marquée par la mise en place d'un réseau de livraison labellisé à destination de ces chaînes, avec un processus adapté et spécifique.



## LOGISTIQUE FRANCE

STEF LOGISTIQUE GÈRE EN FRANCE 2 903 000 M<sup>3</sup> D'ENTREPÔTS SOUS TEMPÉRATURE NÉGATIVE ET 1 700 000 M<sup>3</sup> DE PLATES-FORMES LOGISTIQUES EN PRODUITS FRAIS ET À TEMPÉRATURE AMBIANTE.



## UNE ANNÉE DE TRANSFORMATIONS



Au 31 décembre 2013, après l'intégration de l'activité RHD d'EBREX, son dispositif est composé de 87 sites et compte 3 400 collaborateurs.

### STEF LOGISTIQUE TRAITE, EN FRANCE, QUATRE TYPES D'ACTIVITÉ

- logistique globale de massification pour les produits surgelés, frais et thermosensibles pour tous les opérateurs de la chaîne agroalimentaire ;
- logistique dédiée pour le compte d'enseignes GMS ;
- logistique dédiée pour les besoins de la RHD en général et des opérateurs de la restauration commerciale chaînée en particulier ;
- logistique de proximité pour le compte d'industriels ou de distributeurs.

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

2012 fut une année de conquêtes et d'acquisition de parts de marché. 2013 a été marquée par de nombreuses actions d'adaptation du dispositif opérationnel sur les activités RHD et GMS principalement, ainsi que par un effort de mise en performance au cours du second semestre.

Le chiffre d'affaires, bénéficiant d'effets report et d'une bonne dynamique commerciale, a conservé une croissance soutenue, dans un contexte de consommation atone.

Au cours de l'année 2013, STEF Logistique a démontré sa capacité à conduire des opérations de transformation significatives :

- la reconfiguration du dispositif "Restauration hors domicile" en Île-de-France ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif logistique pour une enseigne de distribution.

Ces opérations ont été conduites, tout en assurant un niveau de service élevé.

Enfin, STEF Logistique a participé à l'intégration dans son périmètre des activités de logistique pour la restauration hors foyer de la société EBREX.

Le chiffre d'affaires de STEF Logistique, par filière, se décompose comme suit :



## LOGISTIQUE RHD

Le positionnement de STEF Logistique sur ce marché est très spécifique. Ce segment cible les chaînes de restauration commerciale chaînée. Il n'intègre pas les catégories de restauration collective et « CHR » (cafés, hôtels, restaurants).

STEF, par son offre « multi-chaînes », apporte une nouvelle dynamique dans le processus d'approvisionnement de restaurants. L'offre permet de connecter l'environnement fournisseurs aux besoins des restaurants.

La volonté de STEF de pénétrer ce marché et la réponse du marché à cette offre nouvelle ont généré une croissance forte du chiffre d'affaires (+ 47,8%), résultat d'acquisition de parts de marché et de croissance externe.

La croissance rapide a généré des besoins d'adaptation du dispositif opérationnel, notamment en Île-de-France. Cette évolution va s'étaler sur deux années avec la construction d'un bâtiment adapté dans le Sud de l'Île-de-France.

## LOGISTIQUE DES PRODUITS SURGELÉS

Le marché du surgelé est peu dynamique depuis une décennie. Il se transforme néanmoins, année après année. Dans ce contexte, STEF Logistique adapte son dispositif en développant une offre de mutualisation de flux sur les zones de consommation (stocks au plus près des

consommateurs) et en rationalisant son dispositif pour une logistique de proximité adaptée aux besoins de ses clients. L'amélioration de la performance sur un marché atone et aux composantes inflationnistes (coûts salariaux, énergie, foncier) reste l'axe de travail majeur pour le futur.



## LOGISTIQUE DES PRODUITS FRAIS ET THERMOSENSIBLES

Les activités de STEF Logistique sur ce segment progressent plus rapidement que le marché. Cette croissance témoigne de la pertinence du positionnement

de STEF Logistique, adapté aux besoins actuels de ses clients : maîtrise des coûts logistiques dans un contexte de baisse de la consommation.

## LOGISTIQUE GMS

Cette activité contribue à la performance opérationnelle des enseignes de distribution qui lui font appel. Cette compétence s'exerce principalement sur la logistique des produits frais en flux tendus, mais aussi sur la logistique des produits surgelés en flux stockés.

Les volumes traités dans cette filière sont un excellent indicateur des tendances de consommation. En 2013, les volumes traités sont restés stables, à périmètre constant.





UN MAILLAGE  
EUROPÉEN TOUJOURS  
PLUS PERFORMANT



## STEF INTERNATIONAL

LE PÉRIMÈTRE DE STEF INTERNATIONAL INTÈGRE L'ITALIE, L'ESPAGNE, LE PORTUGAL, LA SUISSE, LE BENELUX ET UNE ACTIVITÉ DE FLUX INTERNATIONAUX.



Tavazzano



Valence

Le maillage des marchés domestiques se développe progressivement et permet ainsi à STEF International de conforter sa position d'acteur de premier plan dans les métiers de la logistique et du transport sous température dirigée sur ces territoires.

Malgré la légère reprise observée au second semestre, STEF International a connu une faible croissance en 2013 (+1,7%).

Dans ce contexte, la priorité a été donnée à la recherche de la performance. Celle-ci a été atteinte grâce à un effort commercial soutenu auprès de la clientèle mid-market et à une amélioration de la qualité et de l'efficacité des réseaux de groupage en Italie et en péninsule Ibérique.

Cette politique a permis :

- le redressement très significatif des résultats en Italie;
- la progression du résultat en péninsule Ibérique;
- la consolidation des résultats des activités en Suisse et des flux inter-pays.

Deux acquisitions sont intervenues en 2013 : la première en Suisse, à Kriens près de Lucerne (entrepôt de 22 000m<sup>3</sup>) et la seconde dans le Nord de l'Espagne à Burgos (entrepôt de 38 000m<sup>3</sup>). Toutes deux répondent à l'objectif de s'implanter dans des régions où le groupe n'est pas directement présent, en consolidant ses positions chez des industriels clients.

## ITALIE

2013 a marqué le retour de la rentabilité pour les implantations de STEF en Italie qui bénéficient des synergies mises en œuvre en 2012 avec l'acquisition de Dispensa (STEF Logistics Italia) et des fruits du plan de mise en performance de STEF Italia, visant à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du réseau de transport domestique.

Cette dynamique a permis à STEF Italia de mener une politique volontariste sur son fonds de commerce, axée sur le développement de la clientèle mid-market.

Par ailleurs, STEF Italia a poursuivi la rationalisation de son organisation avec l'identification de deux pôles opérationnels équilibrés, transport et logistique, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

STEF Italia a conforté sa stratégie : devenir l'opérateur de référence en groupage et logistique de produits frais sur l'ensemble du territoire italien. Les perspectives pour l'avenir sont réelles dans ce pays où le potentiel d'externalisation des activités logistiques reste élevé.



## PORTUGAL

Le marché intérieur portugais, comme en Espagne, n'a pas connu de rebond en 2013.

Dans ce contexte, la mise en performance de l'activité de logistique pour la restauration, acquise en 2012 et l'amélioration de

la rentabilité des opérations de groupage intérieur ont permis de résister à la pression concurrentielle et tarifaire forte qui a pesé sur le marché en 2013. Les concessions tarifaires consenties ont neutralisé les effets positifs de la dynamique commerciale maintenue tout au long de l'année.

## SUISSE

En 2013, STEF Suisse a conforté son périmètre opérationnel en s'implantant en Suisse alémanique, grâce à un accord conclu avec le principal industriel suisse en produits laitiers. Cet accord vise la

distribution de ses crèmes glacées sur le territoire suisse, outre l'acquisition de son entrepôt situé à Kriens, près de Lucerne.



## ESPAGNE

Le marché intérieur espagnol est resté très dégradé en 2013, avec une baisse des volumes de consommation et une concurrence exacerbée sur les prix des prestations. Des donneurs d'ordre, en recherche d'économies d'échelle, ont opéré des réorganisations de leurs modèles logistiques, entraînant pour STEF Iberia la perte de deux dossiers significatifs en logistique et en organisation transport. Le taux de remplissage des entrepôts surgelés était inférieur à 70% à fin 2013.

Dans ce contexte, les équipes ont concentré leurs efforts sur deux axes : la conduite d'une politique rigoureuse de maîtrise des coûts et des actions commerciales renforcées,

notamment sur le segment du mid-market, permettant ainsi à STEF Iberia de préserver la performance économique de ses activités. En revanche :

- la compétitivité de l'industrie agro-alimentaire espagnole s'est traduite par une forte progression des activités de groupage international de STEF Iberia (+ 30%);
- si l'ébauche de reprise constatée dans le pays au dernier trimestre se confirmait en 2014, STEF Iberia reprendrait le chemin de la croissance, notamment en capitalisant sur le travail de fond mené en 2013 pour consolider le réseau de groupage domestique.

## BENELUX

La vocation de l'entrepôt logistique de mutualisation et de co-packing de Saintes (Bruxelles) est désormais affirmée avec le démarrage d'un important contrat de prestations logistiques de produits

laitiers, consolidant les dossiers déjà traités sur ce site.

Le résultat de l'activité transport a été pénalisé par la forte baisse des activités de groupage de deux clients néerlandais.

## FLUX INTERNATIONAUX

STEF EuroFrischFracht opère des flux en provenance d'Allemagne et à destination de la France et de la péninsule Ibérique. Elle a continué de bénéficier, en 2013, du fort dynamisme des exportateurs allemands.

Stefover est spécialisée dans les flux entre l'Europe et l'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie), via le port de Marseille. L'activité est impactée par l'instabilité politique et économique des pays dans lesquels elle intervient.

## MARITIME

LA MÉRIDIONALE ASSURE, DEPUIS 1976, UN SERVICE PUBLIC RÉGULIER DE TRANSPORT MARITIME DE PASSAGERS ET DE FRET, BASÉ SUR L'EXPLOITATION DE NAVIRES MIXTES, ENTRE LE PORT DE MARSEILLE ET LES PORTS DE CORSE, DANS LE CADRE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.

SUCCÈS CONFIRMÉ  
POUR UNE STRATÉGIE  
PERTINENTE



Les liaisons maritimes entre le continent, la Corse et la Sardaigne sont réalisées par trois navires rouliers mixtes au départ de Marseille : le Piana, le Kalliste et le Girolata, dont la capacité totale est de 6 800 mètres linéaires, soit l'équivalent de 500 remorques et de 1 900 passagers avec leurs voitures. Le programme prévisionnel d'activité représente plus de 1 000 traversées annuelles.

L'année 2013 a été marquée par l'attribution d'une nouvelle délégation de service public pour la desserte de la Corse, d'une durée de dix ans et couvrant la période 2014 - 2023. Cette concession a été attribuée à La Méridionale, conjointement avec son partenaire historique, par la collectivité territoriale de Corse, après appel d'offres international.

Ce succès confirme la pertinence du choix stratégique de La Méridionale, qui est celui d'opérer exclusivement avec des navires rouliers mixtes (RoPax), proposant à la fois des services fret et passagers, ainsi que celui de se distinguer par une véritable qualité de service, tant pour les prestations servies aux passagers que pour ses clients chargeurs.

En 2013, le trafic global, fret et passagers, entre la Corse et le continent, a marqué une inflexion : -4,7% pour les passagers et -2,7% pour le fret. Par ailleurs, le trafic du port de Marseille s'est rétracté (-9,4%) tandis que celui de Toulon, porté par une offre surabondante et des tarifs bas, a progressé de 17,8%.

Pour autant, La Méridionale a bien résisté à cette conjoncture :

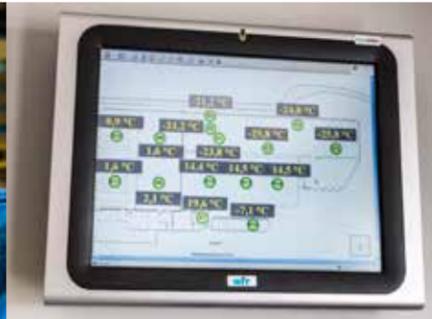
- l'activité de transport de passagers a progressé de 3,1%, avec 260 000 passagers entre Marseille et la Corse et 15 000 entre Marseille et la Sardaigne. Cette performance est à mettre au crédit des actions de communication, du positionnement premium de l'offre de services à bord des navires et d'un pilotage dynamique des tarifs ;

- l'activité de fret a fléchi, mais la baisse du nombre de mètres linéaires est restée limitée à 3,7%, avec 700 000 mètres transportés. La Méridionale a renforcé sa position de leader sur les ports de Bastia et d'Ajaccio, via Marseille.

Les résultats intègrent les charges de capital du Piana, mis en service en 2012 et l'augmentation des dépenses d'entretien des navires, liées à l'allongement de leur durée d'utilisation. Le navire Scandola est frété jusqu'en février 2015.



## DES INVESTISSEMENTS POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET DE SÉCURITÉ



### SUPPORT À L'EFFICACITÉ DES MÉTIERS DU GROUPE

Dans le domaine du transport, les efforts sont centrés sur la maîtrise de la traçabilité des flux. En 2013, une application de gestion unifiée du service après-vente a été mise en œuvre au niveau européen. M-Track, outil d'informatique embarquée garantissant la traçabilité des opérations de livraison, a été déployé en France après l'Espagne et le Portugal.

Avec le projet CRM (Gestion de la relation clients), STEF s'est lancé dans un vaste

programme d'harmonisation de données et d'encadrement de la relation clients. L'objectif est de fournir des solutions aux équipes commerciales pour le pilotage des relations clients sur une base sécurisée et homogène, partout en Europe. Le programme d'unification du référentiel des données du groupe s'est poursuivi, favorisant le déploiement de modules de gestion des forces de vente et des campagnes marketing dans deux pays européens.

## SYSTÈMES D'INFORMATION

**STEF INFORMATION ET TECHNOLOGIES (STEF IT) ÉDITE DES LOGICIELS, INTÈGRE ET MAINTIEN LES SYSTÈMES D'INFORMATION DU GROUPE AFIN DE L'ACCOMPAGNER DANS LE DÉFI CLIENT ET DE CONTRIBUER À LA PRODUCTIVITÉ DES MÉTIERS.**

STEF IT est en charge de l'harmonisation, de l'intégration et du déploiement de l'informatique métier et de l'informatique de gestion pour l'ensemble des activités du groupe en Europe. Il fournit des solutions

fiables dans la gestion des flux physiques et d'information. Il réalise également des solutions métiers pour des clients de STEF, industriels et distributeurs du secteur alimentaire.

### SÉCURISATION DES INFRASTRUCTURES MATÉRIELLES

Le rôle de STEF IT est de sécuriser le fonctionnement des infrastructures et des applications utilisées par le groupe. En 2013, STEF s'est doté d'une architecture matérielle de dernière technologie et hautement sécurisée. Par ailleurs, STEF IT a renforcé ses actions de sécurisation sur

plusieurs axes : renforcement de l'exigence opérationnelle des solutions proposées par les fournisseurs, enrichissement des référentiels de tests préalables des solutions logicielles et vérifications sur l'ensemble des domaines fonctionnels des plans de reprise d'activité.

Par ailleurs, le système d'information Transport a été adapté en prévision de l'instauration de l'Écotaxe et en vue de l'intégration de la société EBREX, effective en octobre 2013.

En logistique, le logiciel de gestion d'entrepôt WMS permet d'unifier les méthodes opérationnelles et de réduire les coûts de maintenance. Il a été installé

sur les sites d'activité en surgelé et sur des sites-clients opérant des flux frais et mixtes, en France, en Belgique et en Italie. Une solution de gestion massifiée des approvisionnements a été mise en place auprès d'enseignes de GMS. Le déploiement de la solution de gestion commerciale et logistique Agrorest, destinée à l'activité de restauration collective, se poursuit en France.

### GESTION ET PRODUCTIVITÉ ADMINISTRATIVE

Enfin, STEF IT met en place des outils destinés à améliorer la sécurité et la productivité des opérations administratives au sein du groupe (mise en conformité avec les normes européennes SEPA, dématérialisation fiscale de factures, amélioration de la gestion des achats, optimisation de la maintenance des véhicules routiers et du patrimoine immobilier).

Le groupe a lancé un projet de gestion proactive de ses engagements contractuels vis-à-vis de ses clients et fournisseurs avec le déploiement d'un logiciel de gestion informatisée des contrats (contrathèque).



## DES OUTILS D'EXPLOITATION PLUS ÉCONOMES EN ÉNERGIE



Les nouvelles constructions répondent à plusieurs exigences : le besoin de renouvellement des sites anciens, l'amélioration des performances logistiques et techniques, notamment énergétiques, ainsi que l'accroissement des volumes et des flux traités.

Immostef intervient également dans la valorisation d'anciens sites d'exploitation, devenus obsolètes, certains étant cédés après obtention de nouvelles autorisations de construire et affectés à d'autres usages. En 2013, trois sites en France ont ainsi été cédés (Saint-Jean-de-Braye près d'Orléans, Quimperlé et Nantes).

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2013

- plate-forme transport à Carquefou (Nantes), d'une surface de 6 500 m<sup>2</sup> et comportant 26 500 m<sup>3</sup> sous froid positif et négatif ; ce nouveau bâtiment est

destiné à traiter l'activité de groupage et de distribution urbaine de produits alimentaires frais et surgelés ;



## IMMOBILIER

### PATRIMOINE IMMOBILIER

STEF recherche systématiquement la détention de la propriété de ses actifs immobiliers. Cette politique répond à une démarche à la fois patrimoniale et stratégique, la spécificité des activités de STEF étant très dépendante de la qualité et de l'adaptabilité des outils immobiliers.

Le groupe exerce ses activités en Europe en s'appuyant sur 235 entrepôts et plates-formes, pour un volume global d'entreposage de 6 425 000 m<sup>3</sup> et une

surface de plates-formes transport de 458 500 m<sup>2</sup>. La quasi-totalité de ces bâtiments est la propriété du groupe STEF qui possède également des immeubles à usage de bureaux, notamment son siège social.

Une large partie des immeubles appartenant au groupe est logée dans une structure dédiée, Immostef, qui assure, par ailleurs, la gestion de la totalité du parc immobilier du groupe.

### GESTION IMMOBILIÈRE

Outre l'activité de gestion patrimoniale, Immostef regroupe également les effectifs et les compétences dédiés à la construction, à la maintenance et à la gestion technique des outils d'exploitation utilisés par les sociétés du groupe STEF.

Les différents métiers du groupe requièrent des températures dirigées et constantes quelles que soient les températures extérieures, ce qui implique une conception et une maintenance extrêmement fiables des installations techniques de production de froid intégrées dans les bâtiments.

- entrepôt tri-température à Nemours (77), totalisant une surface de 7 840 m<sup>2</sup> avec 45 640 m<sup>3</sup> sous froid positif et négatif ; cet immobilier est destiné à traiter une activité d'approvisionnement en vivres des armées françaises ;

- acquisition et rénovation d'un site transport à Iles (Caen), de 5 420 m<sup>2</sup> et 27 000 m<sup>3</sup> sous froid positif et négatif, afin

de compléter le dispositif transport de produits de la mer, frais et surgelé, de la région Normandie-Nord ;

- acquisition et modernisation d'un entrepôt surgelé à Kriens (Suisse allemande), d'un volume de 21 850 m<sup>3</sup> en froid négatif ;

- acquisition de douze sites d'exploitation de la société EBREX.

### CHANTIERS ENGAGÉS EN 2013

Plusieurs autres chantiers de construction, représentant une capacité totale de 20 000 m<sup>2</sup> et 250 000 m<sup>3</sup> ont été engagés et seront livrés en 2014. Ils sont localisés à Vitry-sur-Seine, Corbas (Lyon Est), Bischheim (Strasbourg), Fauverney (Dijon) et Brignais (Lyon Ouest).

### MAINTIEN ET RÉNOVATION DES SITES

Outre les chantiers précités, STEF consacre un budget substantiel à des dépenses d'investissement destinées à maintenir et à moderniser ses bâtiments et ses installations techniques (48 M€ en 2013). Ces coûts intègrent le programme de remplacement des fluides frigorigènes HCFC de type R22 par des fluides naturels, tels que l'ammoniac et le CO<sub>2</sub>. Conformément à la réglementation européenne, cette reconversion sera achevée fin 2014.

### PASSEPORT ÉNERGÉTIQUE

En 2012, Immostef a mis en place le « Passeport énergétique ». Il s'agit d'une synthèse des audits énergie réalisés sur les sites, avec affichage de la performance en consommation électrique et des économies potentielles à réaliser. Celui-ci

a été déployé sur une cinquantaine de sites en 2013.

En outre, Immostef s'est lancé dans la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie (certification ISO 50 001).



L'ENVIRONNEMENT,  
AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Les informations relatives aux impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des activités de STEF sont publiées conformément aux obligations issues de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

### PÉRIMÈTRE

En 2013, les informations, tant quantitatives que qualitatives, concernant la partie environnementale sont fournies sur le périmètre du groupe (France et pays européens - hors Grande-Bretagne).

En 2013, la partie sociale incluant les effectifs au 31 décembre et leurs déclinaisons sont fournies sur le périmètre du groupe. Dans les autres indicateurs, les données de la société EBREX, acquise en octobre

2013, les données de la Grande-Bretagne<sup>1</sup> et celles de la Compagnie méridionale de maintenance (CMM), spécifiques et non significatives, ont été exclues. Hormis ces règles de base, les différences de périmètre sont précisées pour les indicateurs concernés.

<sup>1</sup> Compte tenu de la faible taille des implantations de STEF dans ce pays. Par ailleurs, elles ne font plus partie du périmètre de STEF depuis janvier 2014.



Les Essarts



Les Essarts

### SÉLECTION DES INFORMATIONS ET INDICATEURS DU REPORTING

Les informations ont été sélectionnées pour leur pertinence par rapport aux principaux impacts environnementaux et sociaux de STEF, eu égard à son cœur de métier et aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale (RSE) identifiés comme stratégiques pour le groupe. Ces indicateurs permettent de

mesurer les performances issues de ses plans d'actions.

Les activités exercées par STEF ne sont, d'une part, pas de nature à impacter les sols sur lesquels se trouvent les plateformes, et d'autre part, ne justifient pas de comptabiliser des provisions pour risque environnemental.

### COLLECTE ET CALCUL DES INFORMATIONS

Les modalités de remontée des informations sont définies au sein d'un protocole interne (base annuelle, réalisée sur les douze mois de l'année civile), à partir de

fiches techniques décrivant les méthodes de calcul, de collecte et de contrôle des indicateurs RSE.

### VÉRIFICATION EXTERNE

Les informations liées aux exigences de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce ont fait l'objet d'une vérification par un

organisme tiers indépendant. Elles sont regroupées dans un tableau de concordance pour en faciliter la recherche.



ANTICIPATION DES RÉGLEMENTATIONS ET OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS



## MESURE ET RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DU FROID

### MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE

STEF dispose de deux calculateurs CO<sub>2</sub> attestés par Bureau Veritas Certification, permettant de fournir à ses clients :

- l'empreinte carbone pour les prestations de transport ayant un point de

chargement ou de déchargement en France;

- l'empreinte carbone des prestations logistiques réalisées pour leur compte.



OBJECTIF :  
- 8% DE CO<sub>2</sub>

## ENVIRONNEMENT

### ORGANISATION ET POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La politique de Développement durable de STEF est pleinement intégrée dans la gouvernance du groupe et appréhendée comme une source de compétitivité et de différenciation sur les marchés sur lesquels STEF opère. Elle est pilotée par un comité stratégique regroupant l'ensemble des fonctions opérationnelles et fonctionnelles, qui définit les orientations et valide les plans d'actions, dont les résultats sont suivis par la Direction du Développement durable.

Les engagements prioritaires de cette politique font partie du plan stratégique à moyen terme de l'entreprise et sont axés sur :

- la mesure et la réduction des impacts environnementaux du transport et de la logistique du froid;
- le développement de solutions métiers innovantes, performantes et durables au service de la performance du groupe et de ses clients;
- le renforcement du modèle de responsabilité sociale du groupe.

La politique déployée est construite sur l'anticipation des réglementations, l'optimisation énergétique des équipements et des bâtiments et la mise en place de pratiques opérationnelles destinées à améliorer les performances économiques et environnementales des activités.

### RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT

STEF Transport France a signé en 2009 la «Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des transporteurs routiers de marchandises» proposée par l'Ademe. Cet engagement a été renouvelé pour la période 2012-2014, avec pour objectif une réduction des

émissions de CO<sub>2</sub> de 8% (g CO<sub>2</sub> à la tonne kilomètre).

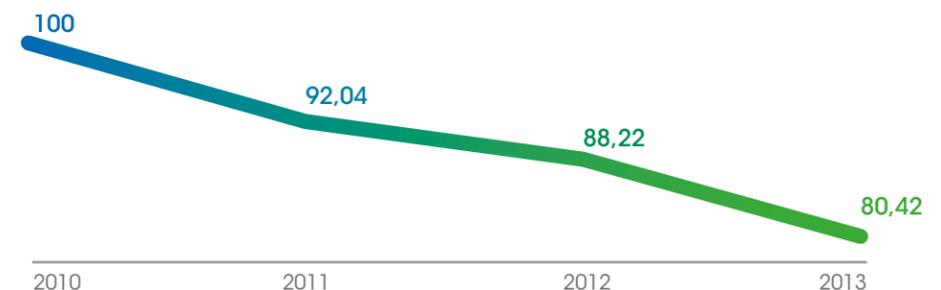
STEF affine constamment la mesure de son empreinte carbone sur les estimations d'émissions de CO<sub>2</sub> liées à la sous-traitance transport des activités françaises.

### ÉVOLUTION DE L'ÉMISSION DE gCO<sub>2</sub>/TONNE.KILOMÈTRE

La réduction des émissions est principalement liée à l'amélioration continue de l'organisation des flux de transport et de distribution, associée à la poursuite de

l'amélioration du taux de remplissage moyen des véhicules. Entre 2012 et 2013, les kilomètres parcourus ont diminué de 5,7% et les tonnages livrés ont progressé de 2%.

Évolution du gCO<sub>2</sub>/t.KM - base 100 en 2010 - STEF Transport France



## RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX MOYENS DE PRODUCTION

STEF poursuit ses efforts pour réduire l'empreinte carbone liée à son activité.

Ses actions sont orientées sur la réduction des consommations d'énergie

(plates-formes, véhicules et navires), la réduction de ses consommations d'eau (tours de refroidissement et lavage des véhicules) et sur le développement de sa politique de gestion des déchets.

- 5,7 % DE KM PARCOURUS



## FROID CRYOGÉNIQUE

L'expérimentation de cette technologie alternative à la compression mécanique se poursuit à partir d'une base de distribution urbaine de STEF. Les résultats attendus

sont une qualité de production du froid qui permette de réduire sensiblement les impacts environnementaux liés à l'activité (émissions de CO<sub>2</sub> et émissions sonores), tout en garantissant un haut niveau de compétitivité économique.



Tous Écoacteurs!

## VÉHICULES

### RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANTS

Un parc de tracteurs et de porteurs régulièrement renouvelé, associé à un suivi du plan de formation des conducteurs, permet d'optimiser la consommation de carburants des véhicules.

La poursuite des travaux expérimentaux sur l'utilisation de la cryogénie<sup>2</sup> embarquée devrait permettre, à terme, de minorer la consommation de gazole non routier, tout en réduisant les émissions sonores induites par l'activité.

Les principales actions ayant permis d'atteindre ces gains sont :

- la modernisation du parc et l'adaptation des véhicules, en coopération avec les fournisseurs;
- des formations spécifiques à destination des conducteurs (éco-conduite et bonnes pratiques liées au transport sous température dirigée).

2. Production du froid par détente directe d'un fluide cryogénique (dioxyde de carbone, azote).

Évolution de la consommation des tracteurs - STEF Transport France

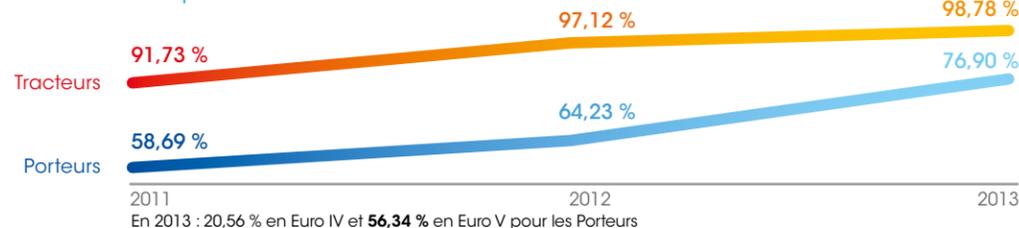


### RÉDUCTION DES POLLUANTS

Désirant disposer du parc le plus respectueux de l'environnement pour le transport de denrées alimentaires, STEF privilégie

le renouvellement régulier de son parc propre de tracteurs et de porteurs.

% du parc Euro V-VI - STEF France



## ENTREPÔTS ET PLATES-FORMES

### DES SITES ÉCONOMES EN ÉNERGIE ET INTÉGRÉS DANS LEUR ENVIRONNEMENT

Immostef, filiale dédiée, gère la conception, la construction et la maintenance des entrepôts et plates-formes du groupe en améliorant constamment leur efficacité énergétique.

Dans ce but, la poursuite du programme «Eden» intègre :

- les audits énergétiques et la mise en œuvre de plans d'actions (techniques et managériaux);
- le recours aux solutions techniques les plus économes en énergie.

Les démarches entreprises permettent de réduire, de façon régulière, les consommations d'électricité des outils immobiliers de STEF.

Malgré le développement de l'activité du groupe, STEF a su maîtriser les consommations d'énergie par un suivi continu de ses consommations et des plans d'économie.

L'augmentation de consommation observée hors de France, entre 2011 et 2013, est essentiellement due à l'accroissement du périmètre.

Évolution de la consommation d'énergie Europe - (GWh)

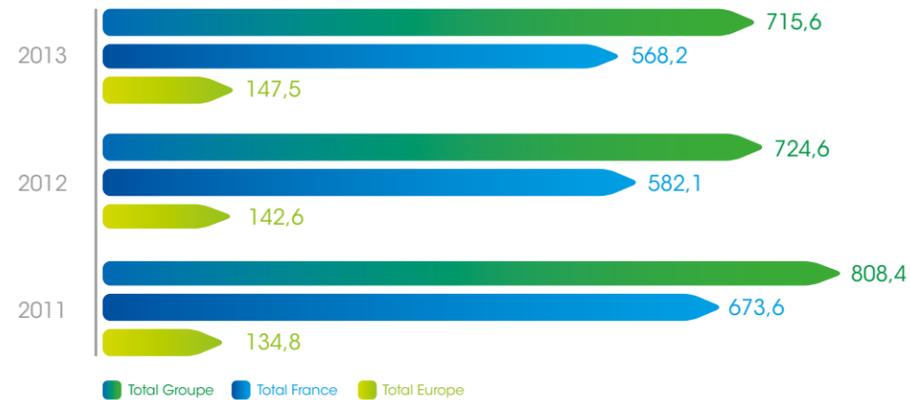


## RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

Les consommations d'eau des installations de STEF en France proviennent du réseau de ville (86,5%) et de forages (13,5%). Elles sont essentiellement liées, d'une part, au nombre de tours aéro-réfrigérantes (TAR) nécessaires au fonctionnement des installations frigorifiques et, d'autre part,

au lavage des véhicules d'exploitation. Lors de chaque nouvelle construction, les procédés destinés à réduire les consommations sont systématiquement mis en œuvre (récupération des eaux de pluie, modes de condensation à faible consommation d'eau...).

### Évolution de la consommation d'eau Europe - (km³)



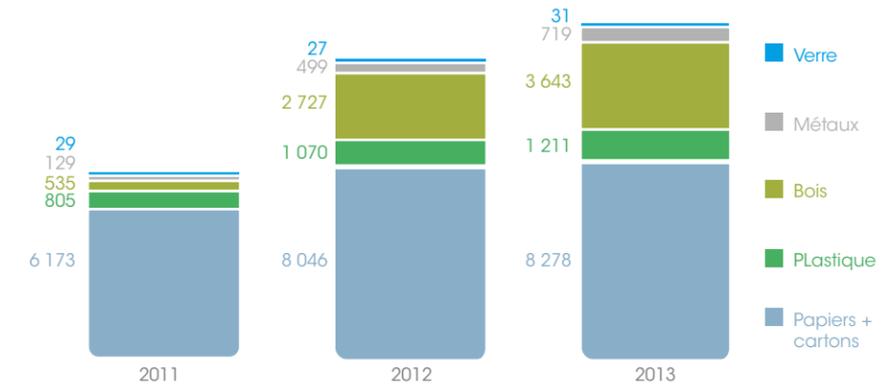
## GESTION DES DÉCHETS ET TRI SÉLECTIF POUR RECYCLAGE

STEF déploie, sur l'ensemble de son périmètre en Europe, une démarche de tri sélectif afin de recycler et de valoriser les déchets non dangereux (DND : papiers, cartons, films d'emballage, bois, métaux, verre). Le traitement des déchets classés dangereux (DD)<sup>3</sup> fait l'objet d'un traitement via des filières agréées.

À fin décembre 2013, la procédure de tri sélectif a permis de trier pour recyclage 46% des tonnages de déchets générés, soit 13 882 tonnes.

3. Fluides frigorigènes, liquides de refroidissement, lubrifiants usagés, PCB/PCT.

### Composition des déchets valorisés (en tonnes)



FLUIDES NATURELS  
51,5 %



## RECONVERSION DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES AVEC DES FLUIDES FRIGORIGÈNES NATURELS

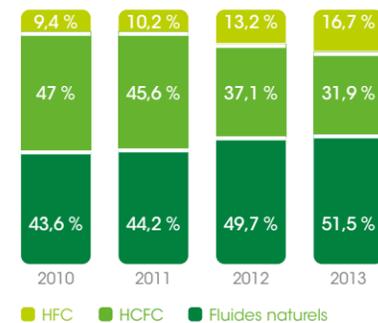
STEF poursuit le plan de reconversion de ses installations frigorifiques fonctionnant avec des fluides HCFC-R22.

Les travaux de conversion se poursuivront pour s'achever en 2014, date limite fixée par la réglementation européenne pour mise aux normes.

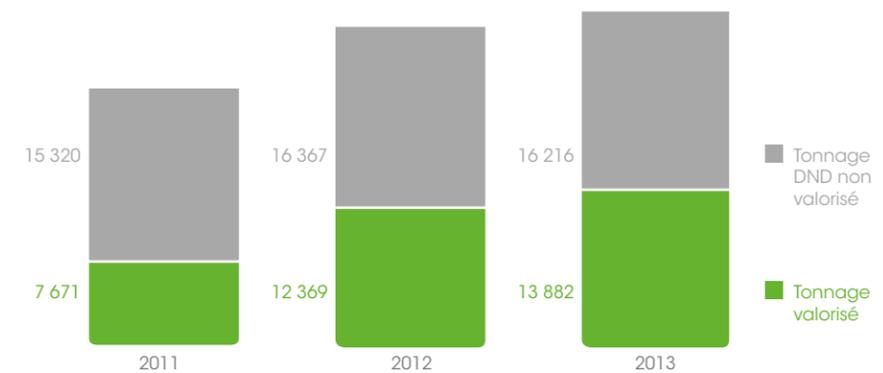
Les nouvelles installations mises en service sont principalement :

- exploitées avec des fluides naturels (ammoniac et dioxyde de carbone), s'agissant des installations en froid négatif (entrepôts de stockage) ;
- exploitées avec du MEG (monoéthylène glycol) refroidi par des installations au HFC-R134a à faible charge en fluide frigorigène, pour les installations à froid positif (plates-formes de transport).

### Fluides frigorigènes STEF France :



### Volumes de déchets (en tonnes)



## MARITIME

Particulièrement soucieuse de la préservation de l'environnement, La Méditerranéenne, certifiée ISO 9 001 et ISO 14 001, poursuit les démarches qu'elle a engagées depuis de nombreuses années.

La Méditerranéenne veille à optimiser la vitesse de navigation de ses navires pour améliorer le rendement des moteurs et diminuer la consommation de carburant. Elle participe au programme de recherche Airclair<sup>4</sup>. De même, une attention particulière a été portée au fonctionnement des appareils lors des escales, permettant d'en réduire

la consommation : ainsi, entre 2012 et 2013, la consommation spécifique des navires a diminué de 5,22%.

La Méditerranéenne a reçu le premier trophée de la Charte Bleue décerné par l'organisation professionnelle Armateurs de France, distinction qui marque la qualité des engagements de La Méditerranéenne pour son transport maritime, plus respectueux de l'environnement.

4. Programme visant à optimiser les réglages moteur en fonction de la qualité des combustibles, mesurée en temps réel.



## LOGISTIQUE URBAINE

Les problématiques de congestion de la circulation urbaine, de pollution (qualité de l'air, bruit...) et le retour de la consommation de proximité incitent les collectivités locales à repenser les schémas de distribution en centre-ville.

STEF, en tant qu'acteur dans la distribution des produits alimentaires sous température dirigée, a entamé un dialogue sur ces problématiques avec certaines collectivités.

Dans ce cadre, STEF expérimente des technologies destinées à réduire les impacts environnementaux liés :

- à la propulsion (hybride, électricité...);
- au bruit (normes PIEK, Certibruit...);
- à la production du froid (cryogénie).

Ces travaux se traduisent notamment par l'adaptation de l'organisation des tournées de livraisons en centre-ville.



## SOLUTIONS TRANSPORT ET LOGISTIQUE INNOVANTES, PERFORMANTES ET DURABLES

Afin de réduire les impacts environnementaux des activités de la chaîne logistique du froid, STEF développe, avec ses clients

et ses partenaires, des solutions en transport et en logistique, de mutualisation et d'optimisation des flux.

### OPTIMISATION ET DENSIFICATION DES FLUX DE TRANSPORT

Le réseau de groupage de STEF, en France, lui permet d'optimiser en permanence les flux de transport et la mutualisation des stocks. Pour ce faire, STEF a adapté ses dispositifs d'exploitation en développant

des pratiques innovantes (réduction des kilomètres à vide, regroupement des points d'expédition, centre de pilotage des flux, déploiement des semi-remorques double étage...).

### REPORT MODAL

STEF poursuit sa démarche de recherche de solutions alternatives au « tout-routier » et développe des partenariats avec des acteurs du report modal et certains de ses clients.

Par ailleurs, STEF est associé à la société Froidcombi, qui opère sur ce secteur entre Avignon et Perpignan, jusqu'à Paris et Lille, avec des caisses mobiles.

Ainsi, STEF expérimente chaque année de nouveaux schémas de report multimodal, rail-route et fluvial.

## IMPLICATION DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

STEF recherche, avec ses fournisseurs, des solutions dont l'enjeu est de réduire l'impact environnemental de ses activités :

- chaîne cinématique des véhicules;
- expérimentation de groupes de production de froid cryogénique;
- aménagement des remorques frigorifiques.

STEF a entamé une réflexion pour développer une politique d'achats durables qui intégrera des règles de bonne conduite des affaires et y associera ses sous-traitants transporteurs.



L'HUMAIN COMME VALEUR  
DE PROGRÈS

## POLITIQUE SOCIALE

Les engagements prioritaires de la politique de ressources humaines du groupe STEF se déclinent autour de trois axes :

- le dialogue social;
- le développement des compétences des collaborateurs et le renforcement des ressources managériales internes;
- le programme relatif à la Santé et à la Sécurité au Travail (SST).

### EFFECTIFS GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2013

Au 31 décembre 2013, les effectifs sociaux groupe (CDI et CDD) représentent 15 490 personnes, soit une augmentation de 990 personnes (+ 6,8%), par rapport à décembre 2012<sup>5</sup>. Cet accroissement des effectifs est essentiellement dû à l'intégration de la société EBREX. À périmètre constant, les effectifs sont restés stables.

5. Le statut spécifique des « intermittents » dans l'activité maritime (Compagnie méridionale de manutention) est assimilé ici aux intérimaires (20,5 équivalent temps plein - ETP - en décembre 2013).

Ces chiffres ne prennent en compte ni les contrats aidés, qui représentent 239 personnes au 31 décembre 2013 (principalement, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation), ni les intérimaires, dont le nombre a significativement augmenté par rapport à 2012 (3 408 contre 2 961)<sup>6</sup>. En incluant tous les contrats, les effectifs du groupe ont augmenté de 10% sur la période.

6. Nombre d'heures d'intérim au cours du mois de décembre 2013/151,67.



### EFFECTIFS PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

CDI + CDD	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Transport France (STEF Transport)	7 530	7 463	8 356
Logistique France (STEF Logistique)	3 215	3 352	3 426
Activités européennes (STEF International)	2 350	2 621	2 652
Maritime (La Méridionale, principalement)	475	532 <sup>7</sup>	510
Autres activités et fonctions centrales	545	532	546
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>14 115</b>	<b>14 500</b>	<b>15 490</b>
• dont EBREX (transport et logistique)			1 019

7. Les personnes en suspension d'activité ou en maladies longues sont exclues de ce chiffre

## EFFECTIFS PAR PAYS

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	Variation 2012/2013
Effectifs France	11 774	11 914	12 877	8,1%
Effectifs hors France, dont :	2 341	2 586	2 613	1,0%
• Espagne	1 225	1 261	1 228	- 2,6%
• Portugal	303	440	425	- 3,4%
• Italie	425	489	520 <sup>8</sup>	6,3%
• Belgique	278	289	317	9,7%
• Royaume-Uni	41	34	33	- 2,9%
• Suisse	69	73	90	23,3%
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>14 115</b>	<b>14 500</b>	<b>15 490</b>	<b>6,8%</b>

8. Les CDI et CDD « aidés » italiens ont été inclus en 2013 dans l'effectif.

Si les effectifs du pôle international ont augmenté dans leur globalité, les évolutions ont, quant à elles, été très contrastées suivant les pays et selon l'évolution de l'activité.



## EFFECTIFS PAR SEXE

Sur le périmètre groupe, la population féminine représente, fin 2013, 19,7% des effectifs, contre 20,4% en 2012<sup>9</sup>. Cette évolution s'explique par l'intégration des

9. Pour la Belgique, l'effectif féminin en 2012 a été reconstitué à partir des effectifs 2013.

effectifs de la société EBREX, moins féminisés que la moyenne du groupe (11,9%).

La part de l'emploi des femmes est très variable selon les pays.

Pourcentage des femmes dans les effectifs

France	Espagne	Portugal	Italie	Belgique	Suisse	Royaume-Uni	Total
18,4%	28,8%	25,6%	34,2%	11,7%	7,8%	24,2%	19,7%

## EFFECTIFS PAR CATÉGORIES

La structure des effectifs par catégories est restée très stable sur les trois dernières années. Cette répartition est largement impactée par les

caractéristiques françaises puisque hors France, les salariés classés dans la catégorie « cadres » ne représentent que 2,9% des effectifs.

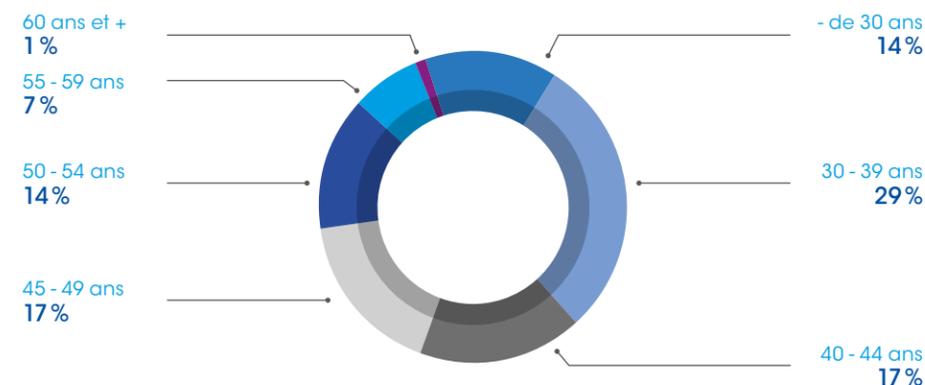
Catégories (EUROPE)	2011 <sup>10</sup>	2012 <sup>11</sup>	2013
Cadres	10,0%	11,1%	11,1%
Maîtrises et hautes maîtrises	17,9%	17,8%	17,9%
Employés	14,8%	14,6%	14,0%
Ouvriers	57,3%	56,5%	57,0%
• dont ouvriers roulants	22,8%	21,2%	23,0%
• dont ouvriers sédentaires	34,4%	33,2%	32,3%
• dont ouvriers navigants	0,0%	2,0%	1,7%

10. Hors CMM et Grande-Bretagne. Pour le Benelux l'effectif par catégories en 2011 a été reconstitué à partir des effectifs 2013.

11. Pour la Belgique, l'effectif par catégories en 2012 a été reconstitué à partir des effectifs 2013.

## EFFECTIFS PAR TRANCHES D'ÂGE

Les effectifs groupe, CDI et CDD, sont répartis de la façon suivante au 31 décembre 2013 :



Le faible taux de turn-over (cf. infra) et les tranches d'âge plus élevées de la population de la société EBREX (69% des effectifs ont plus de 40 ans), expliquent le décalage vers le haut des effectifs par tranches d'âge.

Au plan européen, la situation est variable selon les pays. Au Portugal, 66% des effectifs ont moins de 40 ans, alors que cette catégorie représente 42,3% des effectifs en France.

## TURN-OVER

En 2013, le turn-over<sup>12</sup> a été de 6,7%. Ce taux, relativement bas, s'explique par la politique sociale de l'entreprise et par la conjoncture économique avec les tensions induites sur le marché du travail.

■ Entrées CDI : 907 embauches ou titularisations, dont 751 en France (941 en France en 2012) ;

■ Sorties CDI : 936 sorties dont 781 en France (735 en France en 2012). Ces chiffres comprennent, dans des proportions comparables à 2012, des départs en retraite ou en congé de fin d'activité – dispositif ouvert aux conducteurs répondant à des critères d'âge et d'ancienneté de conduite – (183 personnes), des ruptures conventionnelles ou des sorties de périmètre et des licenciements.

12. CDI, (embauches + sorties)/2/effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2013, y compris reprises et cessions, hors EBREX.

## RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de STEF s'articule autour de trois axes :

- le salaire annuel, revu chaque année en fonction des négociations engagées dans chaque filiale;
- une partie variable, fonction de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs, tels que l'intéressement et la participation au sein de chaque filiale en France;
- des avantages comme la garantie médico-chirurgicale et la prévoyance.

En 2013, la masse salariale<sup>13</sup> a augmenté de 1,1 % par rapport à 2012, pour une progression de l'effectif social moyen de 0,4%<sup>14</sup>.

Cet écart moyen de 0,7 point s'explique par le résultat des négociations annuelles, l'augmentation de l'ancienneté dans le groupe et le renforcement des structures et des compétences.

13. Compte « Rémunération du personnel », n° 641 du Plan comptable général, qui inclut les salaires, congés, primes et gratifications et indemnités (hors indemnités de départ à la retraite).

14. Moyenne des effectifs fin de mois CDI et CDD, sauf pour l'Italie et La Méridionale dont le calcul est en ETP.



## ORGANISATION DU TRAVAIL

Le groupe respecte les principes définis par les conventions de l'Organisation internationale du travail.

L'organisation du travail est en corrélation avec l'activité. Ainsi, 17,4 % des heures

travaillées sont des heures de nuit, notamment dans le transport où les livraisons doivent être effectuées avant l'ouverture des magasins<sup>15</sup>.

15. Hors La Méridionale, pour laquelle les temps de travail sont régis par des règles et roulements spécifiques.

### Taux d'heures de nuit

France	Espagne	Portugal	Italie	Belgique	Suisse	Total
19,9%	6,2%	15,2%	5,5%	18,2%	0,0%	17,4%

Il n'existe pas de travail posté.

L'absentéisme pour cause de maladie ou d'accident du travail<sup>16</sup> est stable et s'établit à

16. Dont maladies professionnelles et accidents de trajet, hors maternité/paternité; tous les contrats sont pris en compte, sauf pour La Méridionale où les alternants (contrats aidés) sont exclus. Il s'agit du ratio : jours calendaires perdus par nombre de jours calendaires théoriques.

4,9%, en 2013 contre 4,8% en 2012. Des travaux sont menés sur la prévention des accidents du travail, dans le cadre d'un programme Santé et Sécurité au Travail (cf. infra).

En Italie, le décompte est pratiqué en jours ouvrés; les données de la société STEF Logistics Italia, intégrée en 2012, ne font pas partie de l'indicateur en 2012. Pour La Méridionale, le nombre de jours calendaires théorique est uniquement fonction des entrées-sorties.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La démarche relative à la Santé et à la Sécurité au Travail (SST) représente un axe important du plan stratégique du groupe qui a mis en place des ressources dédiées et des actions structurées de formation des salariés et de sensibilisation du management.

Ainsi, en France, en 2013, la démarche SST s'est renforcée avec la création d'un réseau d'animateurs préventeurs régionaux chargés de déployer les actions sur le terrain. Ces acteurs s'appuient sur des outils tels que le modèle d'analyse des risques (DUER),

un logiciel de recueil et d'analyse des faits générateurs d'accidents et des processus d'accueil et d'intégration des collaborateurs, revus ou mis en place en 2013. De fait, le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt est passé à 51,4 alors qu'il était de 53,3 en 2012. Le taux de gravité reste stable (2,7 points).

Dans les autres pays, les enjeux du volet « Santé et Sécurité au Travail » sont également au cœur des préoccupations. Le site de Saintes en Belgique a obtenu la certification OSHAS 18 001.



Pour l'ensemble du groupe, le taux de fréquence des accidents avec arrêt s'est amélioré de près de 2,4 points, à 48,1 points. Le taux de gravité est stable à 2,4 points<sup>17</sup>.

17. Pour La Méridionale, les heures travaillées prises en compte sont les heures théoriques. Pour les navigants : nombre de jours de travail théorique \* 1759/365; pour les sédentaires : nombre de

22 maladies professionnelles ont été déclarées en 2013 (dont 19 en France), contre 23 en 2012<sup>18</sup>.

jours de travail théorique \* 1607/365.  
18. Des requalifications sont susceptibles d'intervenir dans les prochains mois suite à décisions des caisses d'assurance maladie.

## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La promotion de la qualité de vie au travail recouvre l'ensemble des actions qui ont pour objet de contribuer à la performance de l'entreprise par la prise en compte et l'amélioration des conditions d'exercice des emplois.

En France, le Pôle Qualité de Vie au Travail (QVT) a poursuivi ses missions en 2013 : diagnostic et prévention des facteurs de pénibilité et des risques psychosociaux, interventions d'ergonomes (aménagement de salles d'exploitation).

En Belgique, un « code du bien-être » structure les actions mises en œuvre, à partir d'un diagnostic sur les conditions de travail.

## DÉVELOPPEMENT DES HOMMES

Le groupe a choisi de privilégier la mobilité et la promotion interne pour se développer et pourvoir, à terme, 70% des postes de cadres et d'agents de maîtrise en interne.

### GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC)

Le groupe a mis en œuvre des dispositifs d'accompagnement et de gestion des carrières de ses collaborateurs. Les entretiens de développement, les bilans de compétences et les revues de postes-clés sont des éléments déterminants de cette politique. Ces outils, déployés à tous les niveaux, favorisent l'accès des collaborateurs à de nouvelles responsabilités, qu'elles soient transversales ou hiérarchiques et permettent de prévoir l'accompagnement le plus adapté.

Une bourse de l'emploi est en place. En 2013, 102 postes ont été publiés par ce biais, principalement en France, mais aussi en Italie, en Suisse et en Espagne.

Un Observatoire des métiers a été créé, en France, dans le cadre de l'accord groupe 2012. Cette instance d'information et de réflexion prospective a pour objet d'anticiper et de préparer les mutations à venir dans les activités et les métiers du groupe.



### MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

La formation portant sur la maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul et technique d'apprentissage) s'adresse aux salariés souhaitant consolider les bases de connaissance pour évoluer dans leur fonction. En France, à ce jour, plus de 8 000 heures de formation ont

été dispensées. Plus de 600 salariés sont en cours de formation et 70 sites se sont lancés dans la démarche. L'objectif est d'accompagner ensuite ceux qui souhaitent entreprendre une validation des acquis de l'expérience (VAE). Ces actions sont progressivement déployées en Europe.

### INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

En France, les modules de formation métiers ont été réécrits selon une démarche spécifique, dite « Compétences », qui propose une formation ciblée sur la compétence à acquérir en situation de travail. Les formations sont modulables pour s'adapter aux besoins de chaque salarié.

Par ailleurs, en 2013, STEF s'est doté d'une plate-forme d'apprentissage en ligne pour permettre aux collaborateurs de se former, de façon ciblée, sur les sujets de leur choix. Elle est conçue pour favoriser une mémorisation optimale.



## DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION

Chez STEF, les outils au service du développement des compétences sont la mise en situation professionnelle, l'évaluation des compétences, la formation et l'accompagnement collectif ou individualisé.

En 2013, le nombre d'heures de formation dispensées dans le groupe s'est élevé à 190 288 heures (contre 196 870 en 2012), soit 13,4 heures par collaborateur<sup>19</sup>.

Les axes stratégiques de formation sont :

- les formations favorisant l'employabilité du personnel, notamment celle des ouvriers et des employés, et visant le maintien ou l'évolution de leur savoir-faire métier ;
- le renforcement de la culture managériale et des compétences techniques des managers ;
- la professionnalisation de la politique de tutorat ;
- les formations relatives à la Santé et à la Sécurité au Travail.

<sup>19</sup> Nombre d'heures de formation rapporté à l'effectif moyen mensuel CDI + CDD.

### INSTITUT DES MÉTIERS DU FROID (IMF)

L'Institut des Métiers du Froid est l'organisme de formation du groupe dédié à la transmission en interne des compétences métiers et de la connaissance des applicatifs. L'IMF compte plus de 130 formateurs

permanents ou occasionnels, agréés et labellisés. En 2013, l'IMF a accueilli près de 4 000 stagiaires et dispensé 43 026 heures de formation. Les formateurs interviennent également en Europe.

### RECRUTEMENT

Le recrutement est un axe majeur de la politique de ressources humaines du groupe.

La politique « Pépinière », dédiée aux jeunes diplômés, a été créée pour répondre à l'ambition de s'appuyer sur des managers mobiles et évolutifs qui accompagneront le développement du groupe. Au 31 décembre, 215 jeunes collaborateurs suivaient un cycle d'intégration et de

formation de deux ans au sein des filiales du groupe.

Pour dynamiser la politique de recrutement de jeunes collaborateurs, des partenariats sont noués avec des universités, notamment en Espagne et au Portugal.

En France, les dispositifs d'alternance sont largement utilisés : à fin 2013, les effectifs comprennent 106 apprentis et 122 contrats de professionnalisation.

## ACTIONNARIAT SALARIÉ

Les salariés du groupe STEF possèdent une participation dans le capital de la Société par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise dédié qui détient plus de 16% du capital de STEF. Ce dispositif est indissociable de la culture d'entreprise du groupe et le maintien d'un haut niveau d'actionnariat salarié est considéré comme un facteur déterminant de cohésion sociale. Le groupe accompagne l'investissement de ses salariés par un mécanisme d'abondement

attractif. 63% des salariés en France sont aujourd'hui actionnaires du FCPE STEF.

En 2013, à l'occasion de l'anniversaire des vingt ans de son actionnariat salarié, STEF s'est vu remettre le prix de l'Évolution de l'actionnariat salarié en France et à l'international par la Fédération de l'Actionnariat Salarié, ainsi que le trophée Pures, premier prix dans la catégorie «Initiative sociale et sociétale», par l'un de ses clients.



## HANDICAP

STEF a poursuivi sa politique volontariste d'insertion, de maintien dans l'emploi et d'évolution professionnelle des salariés reconnus travailleurs handicapés en renouvelant, pour la seconde fois, son accord triennal avec les organisations syndicales. Le taux d'emploi des salariés en situation de handicap est passé, en sept ans, de 2,78% à 4,47% en France (hors La Méridionale).

L'intégration de salariés en situation de handicap est mesurable dans les pays d'implantation de STEF dans lesquels une législation spécifique existe (Espagne, France, Italie). Pour le périmètre concerné, La Méridionale comprise, le taux d'emploi atteint 4,16% au 31 décembre 2013.



## RELATIONS SOCIALES

Chez STEF, la permanence du dialogue représente le socle des relations sociales.

Les instances légales – délégués du personnel, comités d'entreprise et CHSCT – sont présentes dans les filiales et établissements du groupe, suivant la réglementation propre à chaque pays. À des niveaux supérieurs de l'organisation, des instances supra-légales – coordinateurs syndicaux et comités de réseau, transport et logistique – complètent les dispositifs légaux que sont le Comité d'entreprise européen et le Comité de groupe. Ce dispositif favorise un dialogue riche à chaque niveau pertinent de l'organisation. Dans cet esprit, pour prendre en compte

l'évolution du périmètre du groupe et de ses pratiques, des avenants à la constitution du Comité de groupe et à l'accord de droit syndical ont été signés en 2013. Par ailleurs, le troisième accord portant sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap a été signé en 2013, de même qu'un accord-cadre portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

En Espagne, dans un contexte de négociations tendu au plan national, le maintien d'un dialogue social interne a favorisé la signature d'accords sur les conditions et le temps de travail, permettant de sécuriser le cadre juridique applicable aux salariés.

## DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Le groupe considère les principes de non-discrimination dans les conditions d'accès à l'emploi, d'exercice des emplois et de traitement de ses salariés comme étant un élément fondamental de sa politique de ressources humaines. STEF s'engage en affirmant que la diversité est source de richesse, d'efficacité et fait partie de sa

responsabilité sociétale. Le principe de non-discrimination s'applique dans tous les pays.

En France, une équipe dédiée, la Mission Handicap et Diversité, est en charge de ces missions. Dans les autres pays, la Direction des ressources humaines est garante du respect de ces principes intangibles.

L'année a été marquée par le lancement d'un dispositif propre à STEF, intitulé «Journées Découverte Métiers», qui permet aux salariés en situation de handicap de découvrir un autre métier de leur choix au sein du groupe et de bénéficier, le cas échéant, d'un accompagnement spécifique pour y accéder. Ce dispositif a concerné 75 salariés en 2013.

Dans les filiales européennes, des partenariats se développent avec des associations d'insertion de personnes avec un handicap (activités de sous-traitance en Espagne, à Madrid et à Bilbao – activité de co-packing, en Belgique).

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE HOMMES ET FEMMES

En France, un accord-cadre sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, signé en mars 2013, prévoit la négociation d'un accord par filiale ou l'élaboration d'un plan d'actions basé sur un rapport de situation comparée

hommes-femmes, établi par filiale. Il est à noter que le prix de la femme manager de l'année a été décerné au commandant Emmanuelle Jarnot (La Méridionale), par Méridien Mag, sous l'égide du groupe La Tribune.

## SENIORS

En France, des mesures spécifiques adaptées aux seniors ont été prises pour les accompagner dans leur gestion de carrière : entretien de seconde partie de

carrière pour les salariés de plus de 45 ans, formations spécifiques pour « dynamiser sa seconde partie de carrière » ou « anticiper sa cessation d'activité ».



## DES ENGAGEMENTS CITOYENS POUR DEMAIN



Les actions de mécénat en faveur d'associations sportives sont l'occasion de partager avec les collaborateurs de l'entreprise les valeurs de solidarité et de persévérance qui caractérisent le groupe. Ainsi, STEF apporte son soutien à l'association Sport dans la ville, au travers des initiatives « Job dans la ville » en région lyonnaise et « Nos quartiers ont du talent » en région parisienne. Ces associations ont notamment pour objectif d'aider des jeunes en difficulté à s'orienter scolairement ou à s'insérer

professionnellement dans le monde de l'entreprise.

STEF soutient l'équipe de France paralympique. Ce partenariat illustre l'engagement de STEF dans l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

En 2013, STEF a renouvelé ses engagements en matière de partage de compétences, notamment par la transmission de son savoir-faire en logistique pour des associations à but non lucratif.

## ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

### MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

STEF a l'obligation, inhérente à ses activités, de garantir le respect de la chaîne du froid et celui de la traçabilité des produits qui lui sont confiés.

Pour répondre à ces exigences, STEF déploie sur ses sites :

- des systèmes de mesure et d'enregistrement de température pendant les périodes d'exploitation (véhicules et immobilier);
- des systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation, permettant de générer des alertes en cas de dépassement de température ainsi qu'un suivi en temps réel des évolutions;
- des systèmes d'information qui assurent la traçabilité des marchandises

### MÉCÉNAT

Fort de la densité de ses implantations sur le territoire, STEF privilégie les actions de mécénat et de coopération avec des partenaires régionaux, qui lui

confiées et qui permettraient de répondre à toute demande d'identification et de localisation.

Pour cela, STEF a mis en place un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) sur chaque site en France, qui s'accompagne de la nomination d'un responsable par site et d'audits de conformité. Tous les sites en France disposent d'un agrément sanitaire, et la démarche est systématiquement engagée pour ceux qui sont intégrés en cours d'année. Cette démarche d'agrément sanitaire a été réalisée pour les sites de STEF Transport, alors même que celle-ci n'est pas formellement requise.

Par ailleurs, en France, les réseaux transport et logistique se sont engagés dans une démarche de certification ISO 9 001.

permettent de déployer des actions de proximité et qui sont porteuses, dans le même temps, des valeurs d'engagement du groupe.

En Espagne, STEF Iberia a noué un partenariat avec l'Association des fabricants et distributeurs (Aecoc) afin de collecter des denrées vers les entrepôts de la banque

alimentaire espagnole. 1 500 tonnes ont été acheminées pour cette mission dont l'enjeu est la lutte contre le gaspillage alimentaire et la production de déchets.

### DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

STEF veille à maintenir des liens étroits avec les organismes et syndicats professionnels représentatifs de la profession (Association Française du Froid, Institut international du Froid, TLF, Transfigoroute, UNTF, USNEF, ECSLA). En tant que spécialiste de la température dirigée en Europe, STEF participe à des travaux et réflexions sur des projets d'évolution réglementaire (Club Demeter, Observatoire énergie environnement des transports).

Le groupe entretient également des relations au niveau régional (partenariats avec des universités) et en Europe, notamment, en Espagne, au Portugal et en Belgique (journées portes ouvertes pour des étudiants, des personnes handicapées ou en situation de réinsertion).

La Méridionale a été partenaire de « Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture 2013 ».

### PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Lors de ses projets de construction de type ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), nécessitant une autorisation préfectorale d'exploiter, STEF respecte les dispositions relatives aux études d'impact en matière de biodiversité, y compris les prescriptions relatives à la préservation des zones humides.

Dans le maritime, La Méridionale a équipé sa flotte du système de partage des observations destiné à repérer les cétacés dans un espace maritime méditerranéen protégé (système Repcet). 60 marins de La Méridionale ont été formés à l'observation et à la reconnaissance des mammifères marins. Ses trois navires ont effectué 154 observations, mises à disposition des scientifiques.

## TABLEAU DE CONCORDANCE RSE

(Art. 225 de la loi Grenelle 2 et décret d'application n° 2012-557 du 24 avril 2012)

Informations sociales	
<b>a) Emploi :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>effectif total, répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique;</li> <li>embauches et licenciements;</li> <li>rémunérations et leur évolution.</li> </ul>	pp. 41-43
<b>b) Organisation du travail :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>organisation du temps de travail ; absentéisme;</li> <li>respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective;</li> <li>élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession;</li> <li>élimination du travail forcé ou obligatoire ; abolition effective du travail des enfants.</li> </ul>	p.44
<b>c) Relations sociales :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>organisation du dialogue social, (procédures d'information et de consultation du personnel et négociations);</li> <li>bilan des accords collectifs.</li> </ul>	p.48
<b>d) Santé et sécurité :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>conditions de santé et de sécurité au travail;</li> <li>bilan des accords avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel/ Santé et Sécurité au Travail;</li> <li>accidents du travail (fréquence, gravité, maladies professionnelles).</li> </ul>	p.45
<b>e) Formation :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>politique en matière de formation;</li> <li>nombre total d'heures de formation.</li> </ul>	pp.46-47
<b>f) Égalité de traitement :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;</li> <li>mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées;</li> <li>politique de lutte contre les discriminations.</li> </ul>	pp.48-49
<b>g) Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT</b>	p.44
Informations environnementales	
<b>a) Politique générale en matière environnementale :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement;</li> <li>actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement;</li> <li>moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions;</li> <li>montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.</li> </ul>	pp.32-39  NÉANT

<b>b) Pollution et gestion des déchets :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>mesures de prévention, de réduction de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement;</li> <li>mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets;</li> <li>prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité.</li> </ul>	pp. 36-37
<b>c) Utilisation durable des ressources :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales;</li> <li>consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation;</li> <li>consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables;</li> <li>utilisation des sols.</li> </ul>	pp. 35-36  N/A
<b>d) Changement climatique :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>rejets de gaz à effet de serre;</li> <li>adaptation aux conséquences du changement climatique.</li> </ul>	pp. 33-34
<b>e) Protection de la biodiversité :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>mesures prises pour préserver et développer la biodiversité.</li> </ul>	p. 51
Engagements sociétaux	
<b>a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales.</li> </ul>	pp. 50-51
<b>b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, (associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines) :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations;</li> <li>actions de partenariat ou de mécénat.</li> </ul>	pp. 50-51
<b>c) Sous-traitance et fournisseurs :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux;</li> <li>importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs de leur responsabilité RSE.</li> </ul>	p. 39
<b>d) Loyauté des pratiques :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>actions engagées pour prévenir la corruption;</li> <li>mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.</li> </ul>	p. 50
<b>e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.</b>	N/A

## ATTESTATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

### INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, et membre du réseau Mazars, Commissaire aux comptes de la société STEF, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

#### RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la Société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion dans le paragraphe « Méthodologie de reporting » et disponible sur demande au siège de la Société.

#### INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles

déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre décembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ 4 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000.<sup>20</sup>

<sup>20</sup>. ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans le paragraphe « Méthodologie de reporting » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

### I - ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de Développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément

### II - AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

#### NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de Contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de Contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de Développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considéré les plus importantes<sup>21</sup>:

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les

<sup>21</sup>. Effectif fin de période, répartition par sexe, répartition par âge, taux d'absentéisme, nombre d'heures de formation, turn-over, consommation d'eau des sites, consommation d'électricité, consommation de gazole au 100km en parc propre, émission de CO<sub>2</sub> - geq/CO<sub>2</sub>/ tonne.kilomètre, répartition du parc propre selon la Norme Euro, mesures prises en faveur de la santé et la sécurité des consommateurs.

informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif du périmètre que nous avons sélectionnés<sup>22</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 77 % des effectifs et entre 77 % et 100 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de Contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

<sup>22</sup>. Informations sociales : sur le site de Paris sur le périmètre France ; Information environnementales et sociétales : sur le site de Gerland en région Lyonnaise et sur le site de Vire en Normandie.

### CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que

les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 22 avril 2014

L'organisme tiers indépendant, MAZARS SAS

Emmanuelle Rigaudias  
Associée RSE et Développement durable

Olivier Thireau  
Associé

## RISQUES DU GROUPE

LA SOCIÉTÉ A PROCÉDÉ À UNE REVUE DES RISQUES QUI POURRAIENT AVOIR UN EFFET DÉFAVORABLE SIGNIFICATIF SUR SON ACTIVITÉ, SA SITUATION FINANCIÈRE OU SES RÉSULTATS ET CONSIDÈRE QU'IL N'Y A PAS D'AUTRES RISQUES SIGNIFICATIFS, HORMIS CEUX PRÉSENTÉS.

### RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

#### RISQUES MACRO-ÉCONOMIQUES LIÉS À LA CONJONCTURE DE CERTAINES ZONES GÉOGRAPHIQUES

La situation économique dans les pays d'implantation que sont l'Italie, l'Espagne et le Portugal pourrait se traduire par une baisse du chiffre d'affaires et de la rentabilité des filiales concernées. Afin de limiter son exposition à ces risques macro-économiques, STEF oriente sa

stratégie sur la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les deux principaux pôles d'activité – le transport et la logistique – et, d'autre part, la diversification de son portefeuille de clients entre les grands comptes et le mid-market.

#### RISQUE DE DESTRUCTION DES OUTILS D'EXPLOITATION

L'activité du groupe est centrée sur les denrées périssables et les produits à contraintes de température et de date. Il est donc exposé au risque de destruction des outils d'exploitation et à celui de la rupture de la chaîne du froid, avec leurs conséquences sur les marchandises confiées.

court délai, à l'impossibilité d'utiliser un ou plusieurs de ses outils d'exploitation. Ainsi, les conséquences d'un risque incendie paraissent limitées à l'échelle du groupe, le nombre d'entrepôts et de plates-formes exploités lui permettant dans ce cas de transférer rapidement les flux affectés par l'incident vers un autre site.

Pour pallier ces risques et en réduire les conséquences dommageables, l'organisation du groupe et le maillage territorial de ses implantations lui permettraient de faire face, dans un

La Direction d'Exploitation a pour mission permanente de prévoir et de mettre en œuvre des solutions pour assurer la continuité de l'exploitation en dépit des aléas qui se présentent (climatiques, sociaux ou d'ordre accidentel).

#### RISQUE DE RUPTURE DE LA CHAÎNE DU FROID

Le groupe a mis en place des procédures de sécurisation et de contrôle de la chaîne du froid.

Les outils immobiliers sont équipés de systèmes d'enregistrement de température pendant l'exploitation et de systèmes de

télé-surveillance pour les périodes hors exploitation. L'objectif est de réduire au maximum les risques de destruction d'un bâtiment ou d'endommagement des marchandises confiées par suite du déclenchement d'un incendie.

Par ailleurs, STEF a mis en place un programme de maintenance et investit chaque année dans la mise en sécurité

de ses sites, de façon à prévenir tout incident, à réduire au maximum les risques de survenance d'un sinistre et pour en minimiser la portée, s'il venait à se produire. En 2013, le groupe a renforcé son organisation pour se doter d'un ingénieur préventionniste dont la mission est de mettre en place une politique harmonisée de prévention à l'échelle du groupe et des outils d'évaluation et de suivi.

#### RISQUE SANITAIRE

Le Plan de maîtrise sanitaire (PMS) de STEF décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis-à-vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le PMS s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne dite « Paquet hygiène ». En application de cette réglementation, STEF a mis en place

au travers de son PMS des mesures de maîtrise de ce risque : bonnes pratiques d'hygiène (BPH), des procédures basées sur l'HACCP (système d'identification, d'évaluation et de maîtrise des dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments), ainsi que des procédures de traçabilité et de gestion des produits non conformes.

#### RISQUE INFORMATIQUE

Du fait de sa dépendance aux flux d'informations qui circulent en permanence et à leur nécessaire sécurisation, le groupe considère la sauvegarde et la sécurité des données comme une priorité. C'est pourquoi, un pôle d'expertise dédié aux systèmes d'information est présent

dans l'organisation, STEF Information et Technologies. La sécurisation des données, leur restauration rapide en cas d'incident affectant les unités centrales et le maintien de l'inviolabilité des systèmes d'information constituent un enjeu fondamental de la relation avec les clients.

#### ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

Le groupe dispose, au travers de ses programmes d'assurances, tant en dommages/pertes d'exploitation qu'en responsabilité civile, d'une couverture aussi adaptée que possible aux responsabilités qu'il assume. Une politique prudente en matière de garanties et de franchises, revalidée périodiquement pour répondre aux évolutions des

marchés et à la croissance du groupe, doublée d'une politique volontariste de prévention et de formation, réduit l'exposition du groupe aux conséquences d'un important sinistre.

## DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DESSERTE DE LA CORSE

La Méridionale a signé en septembre 2013 avec la Collectivité Territoriale de Corse et son établissement public, l'Office des transports de la Corse, une convention de délégation de service public (DSP) d'une durée de dix ans relative à la desserte, fret et passagers, de la Corse via le port de Marseille. Cette délégation est exercée dans le cadre d'un partenariat conjoint, non solidaire avec la SNCM.

La DSP contient des dispositions spécifiques en cas de redressement judiciaire d'un co-délégataire, permettant d'assurer la continuité de la desserte territoriale pendant une période donnée. La défaillance d'un partenaire est sans effets immédiats sur la situation du co-délégataire restant qui continue de remplir ses propres obligations au titre de la convention.

## RISQUES DE MARCHÉ

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la Société mère. STEF dispose, au 31 décembre 2013, de 20 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 268 M€. Elles sont utilisées à hauteur de 152 M€ au 31 décembre 2013. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes varie entre 4 et 5 ans.

La Société STEF dispose également de crédits spot totalisant 37 M€, utilisés à hauteur de 18 M€ au 31 décembre 2013 et d'autorisations de découvert, sans échéances convenues, totalisant 84 M€, dont 46 utilisées au 31 décembre 2013. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère, via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'endettement financier consolidé du groupe est majoritairement à taux variable, qu'il s'agisse des tirages à court terme sur lignes confirmées ou de l'endettement en crédit-bail et en prêt long terme hypothécaire qui constituent les deux modes habituels de financement

des immobilisations. Au 31 décembre 2013, la part de la dette à taux variable représentait 55% de la dette financière brute du groupe. Le détail de l'exposition du groupe au risque de taux d'intérêt est présenté dans la note 4.25 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité. Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA/charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement net/fonds propres inférieur à 1,7. Au 31 décembre 2013, 42% de la dette financière brute du groupe est assortie de covenants financiers. À cette date, le groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

L'objectif du groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financement immobilier. Cette politique de couverture doit permettre

à terme d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

### RISQUE DE CRÉDIT CLIENTS

La politique de dépréciation des créances clients chez STEF est la suivante : les créances considérées comme douteuses, selon une approche juridique ou financière, sont dépréciées pour la totalité du montant jugé non recouvrable. Les créances jugées litigieuses ou incertaines et, en particulier, toutes les créances âgées de plus de 6 mois, qui n'entrent pas dans la catégorie précédente, font l'objet d'une dépréciation de la totalité de leur montant hors taxes.

Le groupe a souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'un partenaire notoire, concernant les activités de

transport routier et maritime en France et la totalité des activités des pays européens.

Par ailleurs, pour le transport, le mécanisme de « l'action directe » (loi Gayssot) du transporteur à l'égard de l'expéditeur et/ou du destinataire final de la marchandise permet de réduire considérablement le risque de non recouvrement des créances commerciales.

Enfin, aucun client ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux ait des effets significatifs sur les résultats du groupe.

### RISQUE DE CHANGE

Les flux en devises hors euro restent relativement équilibrés avec la zone euro

et ne créent donc pas de position de change à risque.

### RISQUE SUR LE GAZOLE

En tant que consommateur important de gazole pour ses activités, STEF est exposé aux variations du prix de ce carburant. En France, un dispositif réglementaire permet de répercuter, en pied de facture, les variations de prix du gazole aux clients,

limitant ainsi très fortement l'exposition résiduelle à ce risque. Aussi, la mise en place d'instruments de couverture sur ce produit n'est-elle pas privilégiée à ce stade.

### PROCÉDURES, CONTRÔLES FISCAUX ET LITIGES

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des

effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du groupe. L'évaluation des provisions constituées en date d'arrêt des comptes est jugée pertinente par la Société.

# GOVERNANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées. Le choix de ce mode de gouvernance est apparu comme pertinent, compte tenu de l'évolution des activités du groupe, notamment au niveau européen et de sa structure opérationnelle décentralisée.

La Présidence de STEF est assurée par M. Francis Lemor. La Direction Générale est confiée à M. Jean-Pierre Sancier. Trois Directeurs Généraux Délégués complètent cette organisation :

- M. Serge Capitaine, en charge du commerce et du marketing,
- M. Bruno Duquenne, en charge des activités européennes,
- M. Stanislas Lemor, en charge de l'administration et des finances.

En août 2013, la Société a opté pour le Code de gouvernance Middlenext, en remplacement du Code Afep-Medef. Le Conseil d'administration a jugé que le Code Middlenext proposait des principes de gouvernance mieux adaptés à la taille et à la structure de capital de STEF.

## MODIFICATIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2013

M. Christian Guilbert s'est retiré du Conseil d'administration.  
Mme Estelle Hensgen-Stoller a été nommée administrateur, représentant

les salariés actionnaires, lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2013, en remplacement de M. Dominique Thénault.

## MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

### M. Francis Lemor

- Président du Conseil d'administration, administrateur depuis 1983
- Président du Conseil d'administration d'Immostef
  - Président de la société UEF, administrateur d'Atlantique Management
  - Administrateur de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)
  - Administrateur de STEF Iberia (Espagne)
  - Administrateur de STEF Suisse

### M. Gilles Bouthillier

- Administrateur depuis 1997
- Administrateur de Worms Services Maritimes

### M. Alain Bréau

- Administrateur depuis 2004
- Président de Superga Invest et de SST, administrateur de Superga Lux, gérant de la SCI du 4, rue du Hoguet, représentant permanent de Superga Invest chez Manifesto

### M. Jean-Charles Fromage

- Administrateur depuis 2005
- Administrateur d'Atlantique Management et de Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)
  - Président du Conseil d'administration de STEF Iberia (Espagne), gérant de STEF Portugal-Logística e Transporte LDA

- Président du Conseil d'administration de STEF Italia S.P.A., STEF Italia Holding S.R.L. et de STEF Logistics Italia S.R.L., administrateur de STEF International Italia S.P.A. (Italie)
- Représentant permanent de STEF Transport au Conseil d'administration de Froidcombi et de Transcosatal Développement
- Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de la société Immostef
- Administrateur de STEF Suisse

### M. Éric Giully

- Administrateur depuis 1992
- Président de Clai SAS, administrateur de Socoma

### M. Emmanuel Hau

- Administrateur depuis 2007
- Administrateur de Aedian SA

### Mme Estelle Hensgen-Stoller

Administratrice depuis 2013

### M. Bernard Jolivet

- Vice-Président de STEF, administrateur depuis 1996
- Président-Directeur Général d'Atlantique Management
  - Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de STEF Logistique Plouéan

### M. Robert de Lambilly

- Administrateur depuis 2007
- Président de STIM D'Orbigny, Président du Conseil d'administration de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)

### Mme Murielle Lemoine

- Administratrice depuis 2011
- Président de Carthera, administrateur d'Immostef

### M. Dominique Nouvellet

- Administrateur depuis 2003
- Président de Siparex Associés et de Sigefi Services, administrateur de l'ANSA, de Tuninvest Finance Group (Tunisie), de Morocco Capital Invest (Maroc) et de Beltone Financial (Luxembourg)

### M. Xavier Ogier du Terrail

- Administrateur depuis 2001
- Président de La Financière de l'Aven SAS

### Allianz Vie, représentée par M. Peter Etzenbach

- Administrateur depuis 1997
- M. Peter Etzenbach exerce des mandats dans des sociétés membres du groupe Allianz Vie

### Atlantique Management, représentée par M. François de Cosnac

- Administrateur depuis 2010
- M. François de Cosnac est administrateur d'Immostef, Directeur Général d'UEF, représentant légal de la société UEF, Président de la société Européenne de Logistique du Froid et représentant permanent de la société UEF, administrateur d'Atlantique Management, Président du Directoire de Gerignac SA, Président de Géribourg, Gérant de FDC Conseil Patrimoine, Vice-Président du Conseil de surveillance d'Auris Gestion Privée

Le Conseil d'administration comprend six administrateurs indépendants au sens des critères du Code Middlenext. Il s'agit de Mme Murielle Lemoine, MM. Gilles Bouthillier, Alain Bréau, Éric Giully, Emmanuel Hau et Xavier Ogier du Terrail.

## MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

### M. Jean-Pierre Sancier

Directeur Général

- Président de STEF Transport, Président-Directeur Général de STEF Logistique Plouénan (jusqu'au 26 juin 2013), Directeur Général de SLR (jusqu'au 15 mars 2013), Directeur Général de STEF Logistique Tours (jusqu'au 27 mars 2013)
- Administrateur de STEF Italia Holding, de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L.
- Administrateur de STEF Iberia (Espagne) et de TFE Transport A.G. (Bâle)

### M. Serge Capitaine

Directeur Général Délégué

- Administrateur de TFE International Limited (Grande-Bretagne)

### M. Bruno Duquenne

Directeur Général Délégué

- Administrateur d'Immostef
- Directeur Général Délégué de STEF Transport
- Administrateur et Vice-Président de STEF Suisse SA (Suisse)

■ Administrateur de Olano Caudete Logistica S.L., de STEF Los Olivos et de STEF Iberia (Espagne)

■ Gérant de STEF Portugal-Logistica e Transporte, Lda (Portugal)

■ Président du Conseil d'administration de STEF Logistics Courcelles, de STEF Logistics Saintes et de STEF Transport Saintes (Belgique)

■ Administrateur de STEF International Italia S.P.A., de STEF Italia Holding S.R.L. de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L (Italie)

### M. Stanislas Lemor

Directeur Général Délégué

■ Administrateur de STEF Transport Saintes et de STEF Logistics Saintes (Belgique)

■ Administrateur de STEF Italia Holding, de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L., de STEF International Italia S.P.A (Italie)

■ Administrateur de STEF Iberia (Espagne)

■ Représentant permanent de STEF Logistique

au Conseil d'administration de GEFA

■ Administrateur d'UEF

## RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et celle des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations des mandataires sociaux. Ce comité, composé de Mme Murielle Lemoine et de MM. Gilles Bouthillier et Peter Etzenbach, se détermine chaque année en fonction des performances globales du groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

Mme Estelle Hensgen-Stoller, Directrice Comptes-clés Logistique France, est rémunérée dans le cadre de son contrat de travail. Il en était de même pour M. Dominique Thénault, lequel a pris sa retraite en mars 2013.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent des jetons de présence dont l'enveloppe globale a été fixée à 75 000€ par l'Assemblée Générale des actionnaires. Une quote-part supplémentaire de 12 000€ est réservée aux administrateurs, membres du Comité d'audit.

## RÉMUNÉRATIONS, NETTES DE PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX, VERSÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En euros	Jetons de présence 2013	Rémunération fixe 2013	Rémunération variable 2013 <sup>(1)</sup>	Rémunération exceptionnelle 2013 <sup>(2)</sup>	Avantages en nature 2013
<b>ADMINISTRATEURS</b>					
<b>Francis Lemor, Président du Conseil d'administration</b>	11 248	188 575	167 610		5 016
<b>Bernard Jolivet, Vice-Président</b>	6 081		95 569	55 000	
Gilles Bouthillier	6 081				
Alain Bréau	5 068				
Jean-Charles Fromage	12 778		91 020	138 738	
Eric Giully	2 027				
Christian Guilbert					
Emmanuel Hau	10 081				
Estelle Hensgen-Stoller	4 054	50 173	4 507		2 546
Robert de Lambilly	7 748	86 587	81 743		
Murielle Lemoine	8 568				
Dominique Nouvellet	9 068				
Xavier Ogier du Terrail	10 081				
Dominique Thénault	2 027	27 511	18 554		661
Allianz Vie - représentée par Pier Riches, puis par Peter Etzenbach	3 040				
Atlantique Management représentée par François de Cosnac	9 581				
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>					
Jean-Pierre Sancier, Directeur Général		240 129	117 362		6 449
Serge Capitaine, Directeur Général Délégué		203 795	99 168		4 392
Bruno Duquenne, Directeur Général Délégué	3 500	202 410	90 167		3 492
Stanislas Lemor, Directeur Général Délégué		165 239	72 540		2 799

(1) Versée en 2013 au titre de l'exercice 2012. Ces rémunérations variables sont fixées en fonction des performances globales du groupe STEF et d'éléments objectifs de comparaison.

(2) le Conseil d'administration a alloué à MM. Bernard Jolivet et Jean-Charles Fromage une rémunération exceptionnelle au titre des missions de conseil qui leur ont été confiées à compter du 1er juillet 2012 et qui sont détaillées ci-dessous.

Les contrats de travail de MM. Jean-Pierre Sancier, Serge Capitaine, Bruno Duquenne et Stanislas Lemor contiennent des dispositions relatives aux indemnités à leur verser en cas de rupture du contrat de travail, entrant dans le champ des conventions et engagements réglementés relevant de l'article L.225-42-1 du Code de commerce. Conformément à la loi, les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performances, appréciés au regard de celles de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3%. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

Deux conventions ont été conclues avec MM. Bernard Jolivet et Jean-Charles Fromage.

M. Bernard Jolivet a pour mission de conseiller le Président et d'assurer, le cas échéant, la présidence du Conseil d'administration en cas d'empêchement du Président. Il peut se voir confier des missions de représentation des intérêts du groupe auprès des administrations, des pouvoirs publics et des instances professionnelles.

M. Jean-Charles Fromage assure la présidence des filiales espagnoles, portugaises et italiennes et assiste le groupe dans les opérations de croissance externe et dans la recherche de nouveaux marchés.

## RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Au 31 décembre 2013, le capital social s'élève à 13 515 649€, composé de 13 515 649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Il n'a subi aucune variation au cours de l'exercice.

### RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2013

9 438 196 actions bénéficiaient d'un droit de vote double en vertu des dispositions de l'article 19 des statuts de la Société.

	Actions	% capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables (*)	% droits de vote exerçables
Atlantique Management (1)	3 998 697	29,59%	7 959 265	34,68%	7 959 265	35,55%
FCPE STEF (2)	2 211 813	16,36%	4 353 640	18,97%	4 353 640	19,44%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique (S.P.F.A) (1)	1 221 239	9,04%	2 437 841	10,62%	2 437 841	10,89%
Union Économique et Financière (UEF) (3)	950 459	7,03%	1 896 081	8,26%	1 896 081	8,47%
Société Européenne de Logistique du Froid (4)	737 809	5,46%	1 471 371	6,41%	1 471 371	6,57%
M. Francis Lemor (5)	63 787	0,47%	127 319	0,55%	127 319	0,57%
Sous/total – action de concert	9 183 804	67,95%	18 245 517	79,49%	18 245 517	81,49%
Bestinvest	1 874 691	13,87%	1 874 691	8,17%	1 874 691	8,37%
Auto-détention	564 041	4,17%	564 041	2,46%	0	0,00%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	1 893 113	14,01%	2 269 596	9,88%	2 269 596	10,14%
<b>TOTAL</b>	<b>13 515 649</b>	<b>100,00%</b>	<b>22 953 845</b>	<b>100,00%</b>	<b>22 389 804</b>	<b>100,00%</b>

(\*) Hors les droits de vote attachés aux actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.).

(1) SA contrôlées par des dirigeants et cadres de STEF.

(2) Le FCPE STEF est géré par Natixis Interépargne et regroupe des salariés de STEF.

(3) SA contrôlée par la famille Lemor.

(4) SAS détenue à 51% par la société Union Économique et Financière et détenue pour le reste par des dirigeants et cadres de STEF.

(5) Président du Conseil d'administration.

### FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Le 23 mai 2013, franchissement à la hausse par la société « Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique » (S.P.F.A)

du seuil de 10% des droits de vote, par attribution de droits de vote double.

### DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES AU CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour

effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

### DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale du 15 mai 2013 a délégué sa compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou des

valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à l'attribution de titres de créance et ce, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Caractéristiques de la délégation	Montant maximal nominal autorisé en euros	Montant consommé au 31/12/2013 en euros	Solde en euros	Échéance de la délégation
Augmentation de capital	1 500 000	0	1 500 000	14 juillet 2015
Titres de créance susceptibles d'être émis	150 000 000	0	150 000 000	14 juillet 2015

Cette délégation a annulé et remplacé une délégation de même nature et dont les caractéristiques étaient identiques, accordée par l'Assemblée Générale du

18 mai 2011 au Conseil d'administration et qui n'avait fait l'objet d'aucune utilisation à la date de son annulation.

### VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL – BONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS REMBOURSABLES (BSAAR)

En juillet 2008, 904 976 bons de souscription et/ou d'achat d'actions remboursables (BSAAR) ont été émis, dans le cadre d'une émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'achat d'actions remboursables (OBSAAR). Ces bons sont cessibles et exerçables pendant cinq ans, depuis le 21 juillet 2010. Chaque bon permet d'acquérir une action, à un prix d'exercice de 51,20€.

STEF a lancé, en novembre 2013, une offre de rachat des BSAAR et de paiement de leur prix en actions STEF auto-détenues. Chaque porteur de BSAAR s'est vu proposer le rachat des BSAAR dont il était propriétaire, à raison d'une action STEF pour douze BSAAR. L'opération a été centralisée par Euronext Paris pendant une période comprise entre le 21 novembre et le 11 décembre 2013.

Sur les 902 128 BSAAR existants, 882 223 BSAAR ont ainsi été rachetés par STEF pour être annulés. 73 430 actions STEF ont été remises en échange. Les 19 905 BSAAR qui n'ont pas été apportés à l'offre, restent cotés jusqu'à leur terme.

Nombre de BSAAR émis	Date de début d'exercice	Date de fin d'exercice	Prix d'exercice	Nombre de BSAAR exercés au 31 décembre 2013	Nombre de BSAAR annulés au 31 décembre 2013	Nombre de BSAAR restant à exercer
904 976	21/07/2010	20/07/2015	51,20€	48	885 023	19 905

Les actions correspondant à l'exercice des bons d'achat d'actions et à l'opération d'échange des BSAAR ont été prélevées sur les actions auto-détenues par la Société.

### ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Résumé des opérations réalisées dans l'année par la Société et portant sur ses propres actions.

Destination des titres détenus en autocontrôle	Comptes annuels au 31/12/2012	Titres acquis en 2013	Titres cédés en 2013	Titres transférés en 2013	Changement d'affectation <sup>(3)</sup>	Comptes annuels au 31/12/2013
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	34 397	142 509	- 160 914			15 992
Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	587 241			- 73 432 (1)	- 493 904	19 905
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	38 652			- 4 412 (2)		34 240
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition					400 000	400 000
Autres					93 904	93 904
<b>Total</b>	<b>660 290</b>	<b>142 509</b>	<b>- 160 914</b>	<b>- 77 844</b>	<b>0</b>	<b>564 041</b>

(1) Lors de l'opération d'échange d'actions STEF contre des BSAAR STEF, mentionnée plus haut (73 430) et de l'exercice de deux bons d'achat.

(2) Lors de l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise.

(3) Décidé en 2013 par le Conseil d'administration.

### PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS 2013

Durant l'exercice 2013, deux programmes de rachat d'actions se sont succédés.

Chaque programme, d'une durée maximale de 18 mois, a fait l'objet d'un descriptif de ses finalités et modalités, en application de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF :

- programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 16

mai 2012, aux termes de la 13<sup>e</sup> résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 60€, pour une part maximale de capital à acquérir de 10% ;

- programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2013, aux termes de la 8<sup>e</sup> résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 60€, pour une part maximale de capital à acquérir de 10%.

### CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Un contrat de liquidité sur Euronext Paris a été confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement

approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2013, le solde d'auto-détention au titre du contrat de liquidité s'établit à 15 992 actions.

### COURS DE BOURSE

Entre le 2 janvier et le 31 décembre 2013, le cours a évolué entre 36,95€ au plus bas et 53,55€ au plus haut.

Sur la même période, la moyenne des titres échangés quotidiennement s'établit à 4 480.

Le cours moyen annuel s'établit à 42,60€.

### ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DANS LE GROUPE ENTRE LA DATE DE CLÔTURE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT

Le 31 janvier 2014 : cession des deux filiales de STEF Transport au Royaume-Uni : STEF Transport Limited et Seagull.

## PERSPECTIVES 2014

2014 se présente sous les augures d'un environnement économique plus favorable qui devrait permettre au groupe de maintenir la croissance régulière de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel.

L'enjeu majeur de l'année 2014 sera de réussir l'intégration opérationnelle des activités de la société EBREX France, dans les réseaux Transport et Logistique.

À la suite des transformations opérées dans son dispositif immobilier, la logistique devrait renouer en 2014, avec ses standards habituels de performance.

Pour les activités européennes, qui se positionnent désormais comme un véritable relais de croissance, la priorité restera l'atteinte d'une taille critique par des acquisitions.

Le renouvellement de la délégation de service public ouvre des perspectives à La Méridionale pour affirmer durablement son positionnement sur son marché, en fret et en passagers.

Dans le cadre de son développement, STEF maintiendra un programme d'investissements ambitieux, dédié au renouvellement de ses outils d'exploitation et à des opérations de croissance externe.

## ÉLÉMENTS FINANCIERS ET CONTRÔLE INTERNE

### COMPTES CONSOLIDÉS

#### Éléments financiers

Chiffre d'affaires consolidé .....	70
Résultats consolidés .....	72
Évolution du périmètre du groupe .....	73
Bilan et compte de résultat consolidés .....	74
Variation des capitaux propres consolidés .....	76
Tableau des flux de trésorerie .....	77
Annexe aux comptes consolidés .....	78
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés .....	118

### COMPTES ANNUELS

Résultats de la Société mère .....	120
------------------------------------	-----

### CONTRÔLE INTERNE

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le Contrôle interne .....	122
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président .....	131

# COMPTES CONSOLIDÉS

## CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Après un premier semestre difficile marqué par un ralentissement de l'activité, le groupe a progressivement retrouvé le chemin de la croissance et termine l'année 2013 avec une augmentation de 5,2% du chiffre d'affaires, dont 1,1% à périmètre comparable.

Cumul annuel en millions d'euros	2013	2012	Variation	Variation à périmètre comparable
<b>Activités du groupe</b>	<b>2 275</b>	<b>2 212</b>	<b>2,9%</b>	<b>1,0%</b>
Ventes réalisées pour compte de tiers*	358	290	23,3%	1,8%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL DU GROUPE</b>	<b>2 633</b>	<b>2 502</b>	<b>5,2%</b>	<b>1,1%</b>

\*Les ventes réalisées pour compte de tiers représentent le chiffre d'affaires de négoce réalisé pour les clients de la logistique de restauration et trouvent leur contrepartie en « achat de marchandises ».

La progression du chiffre d'affaires est principalement due à l'accélération du développement des activités de logistique restauration en France (+97 M€, dont +77M€ pour compte de tiers) et l'acquisition d'Ebrex au dernier trimestre (+32,8 M€).

Secteurs d'activité	Chiffre d'affaires en millions d'euros		Résultat opérationnel en millions d'euros	
	2013	2012	2013	2012
Transport France	1 161	1 133	58,7	67,8
Logistique France	465	437	21,1	18,9
International	513	506	17,7	12,8
Maritime	108	108	1,7	-2,7
Autres activités	386	318	-1,8	-0,5
<b>TOTAL</b>	<b>2 633</b>	<b>2 502</b>	<b>97,4</b>	<b>96,3</b>

### TRANSPORT FRANCE

Le réseau de transport a élargi son maillage géographique avec la reprise des transports Gringore en Normandie et l'acquisition de la société Ebrex, en octobre 2013.

L'année 2013 a été marquée par une accélération du phénomène de massification. Dans ce contexte, la hausse des volumes de produits transportés (+2,0% sur l'année) n'a pas suffi à compenser la baisse de l'euro/tonne.

Par ailleurs, les cessions de sites (Nantes, Orléans) ont généré des plus-values moins importantes qu'en 2012 (2M€, contre 5M€). Le résultat opérationnel est en baisse, malgré l'apport du CICE.

### LOGISTIQUE FRANCE

L'année a été marquée par le fort développement de l'activité logistique RHD tant par l'intégration de nouveaux dossiers que par l'effet de la croissance externe (acquisition de KLS fin 2012 et apport du dossier Quick avec Ebrex, fin 2013). Le dispositif immobilier du groupe ayant été rapidement saturé par cette percée sur un nouveau marché, l'activité a été déficitaire en 2013. La logistique pour la GMS a souffert d'une baisse de chiffre d'affaires de 1,9%, en raison de l'atonie des volumes de ventes et sa rentabilité a baissé. En revanche, l'activité logistique pour les industriels de l'agro-alimentaire (frais, surgelé, thermosensible) a progressé et la marge d'exploitation s'est améliorée. Le résultat opérationnel est globalement en progression, mais bénéficie d'un produit d'indemnisation des assurances de 7 M€ relatif à un sinistre intervenu en 2012 à Corbas (il comprenait des plus-values de cessions immobilières pour 4,5 M€ en 2012).

### INTERNATIONAL

Les activités européennes ont bénéficié d'une légère amélioration de l'environnement économique à partir du 2e trimestre et de la bonne dynamique des flux internationaux en Europe. Grâce à un développement très ciblé sur les clients de taille moyenne et à l'activité de transport en réseau, le résultat opérationnel de toutes les filiales internationales est en progression. Le redressement de l'Italie se confirme comme le démontre la progression du résultat opérationnel qui passe de 1,0 à 3,9 M€.

### MARITIME

L'activité maritime termine l'année avec un nouveau recul d'activité sur le fret (-3,9% de baisse des volumes de marchandises, après une baisse de -4,3% en 2012), compensée par une hausse de l'activité passagers transportés (+3,1%).

L'amélioration opérationnelle tient à la bonne tenue de l'activité passagers, à la baisse du coût de possession de navires et au frètement du Scandola sur toute l'année.

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS

En millions d'euros	2013	2012 <sup>(1)</sup>	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 633</b>	<b>2 502</b>	<b>+5,2</b>
<b>Bénéfice opérationnel</b>	<b>97,4</b>	<b>96,3</b>	<b>+1,1</b>
Résultat financier	(13,7)	(13,8)	
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>83,6</b>	<b>82,5</b>	<b>+1,3</b>
Charge d'impôt	(25,2)	(28,7)	
Part des sociétés en équivalence	+ 1,8	+ 1,4	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>60,2</b>	<b>55,2</b>	<b>+9,0</b>
- dont part du groupe	60,2	55,3	+8,7
- dont intérêts minoritaires	0,1	-0,1	

(1) L'application au 1<sup>er</sup> janvier 2013 de la révision de la norme IAS 19 (Avantages au personnel) a entraîné un retraitement du comparatif 2012 pour un impact de 0,2 M€ sur le résultat.

Le résultat opérationnel du groupe a bénéficié de produits exceptionnels dans l'activité immobilière pour un montant global de 10 M€ (indemnisation du sinistre de Corbas et plus-values de cession) et, pour les activités françaises, de la mise en place du CICE qui a représenté 11,7 M€.

Grâce aux activités européennes et au vaste plan d'économies lancé à la fin du premier semestre, le résultat opérationnel a marqué une légère progression, à 97,4 M€ (soit +1,1 % par rapport à 2012).

**La marge opérationnelle est passée de 4,4% à 4,3% du chiffre d'affaires** (hors activité négoce pour compte de tiers).

**La charge financière du groupe est restée stable** par rapport à 2012, l'augmentation de la part de dette à taux fixe et le remplacement de l'emprunt obligataire par des lignes de crédit plus chères ayant effacé l'effet positif de la baisse des taux d'intérêts.

**La charge d'impôts a sensiblement diminué** (30,2% du résultat imposable, contre 34,8% en 2012) grâce au CICE (produit non imposable) et à l'augmentation de la part du résultat imposable réalisée hors de France, où le groupe est soumis à un taux d'Impôts sur les sociétés (IS) inférieur à celui connu en France (38%, suite à la hausse de la contribution exceptionnelle d'IS).

La contribution des sociétés mises en équivalence a augmenté pour s'établir à 1,8 M€, contre 1,4 M€ en 2012, grâce à la forte amélioration du résultat du groupe Transcosatal, spécialisé dans le transport de fruits et légumes et dans lequel le groupe détient 33,3% du capital.

**Le groupe a significativement investi en 2013**, tant dans son patrimoine immobilier (construction de nouveaux sites et extension de sites existants) que dans des opérations d'acquisition. En effet, les investissements au titre de la croissance externe s'élèvent à 47 M€, dont l'essentiel (38,2 M€), concerne la reprise d'immobiliers associés :

- 28 M€ relatifs à l'acquisition de 12 plates-formes frigorifiques dont Ebrex était locataire ;
- 8,1 M€ pour l'acquisition d'entrepôts dans des opérations d'externalisation logistique de clients (Suisse alémanique et Espagne) ;
- 2,1 M€ pour l'acquisition d'une plate-forme frigorifique en Basse Normandie (Gringore).

Ce programme d'investissement important, couplé à une variation négative du besoin en fonds de roulement, fin 2013 (hausse des créances d'IS avec le CICE, remboursé en juin 2014, baisse des dettes sociales liée à la diminution de la participation en France et hausse des stocks associée au développement de l'activité logistique RHD), explique la hausse de la dette nette qui passe de 419 M€ à 461 M€ fin 2013.

Le renforcement continu des fonds propres du groupe permet, cependant, une nouvelle baisse du taux d'endettement à 1,08 contre 1,10 à fin 2012.

### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En 2013, les projets innovants représentent une enveloppe de 167 K€. Ils concernent la politique de Développement durable du groupe (fluides frigorigènes pour la climatisation mobile des véhicules, systèmes pour réduire la consommation d'énergie destinée au fonctionnement des plates-formes).

## ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE

### PRISES DE PARTICIPATION RÉALISÉES EN 2013

#### ACQUISITIONS, CRÉATIONS, CESSIONS :

- acquisition de 100% du capital d'Ebrex France et de sa filiale Ebrex Logistique France, renommée STEF Logistique Salon de Provence,
- acquisition de 100% du capital des SCI Fresh 5 (anciennement Actixia) et Fresh 7 (anciennement Actibrex).

Le détail des filiales et participations figure en annexe aux comptes consolidés.

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (EN MILLIERS D'EUROS)

	note	Exercice 2013	Exercice 2012 <sup>(1)</sup>	variation
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	4.2	2 633 128	2 502 269	5,2%
Consommations en provenance des tiers	4.3	(1 716 264)	(1 604 238)	7,0%
Impôts, taxes et versements assimilés		(57 572)	(57 464)	0,2%
Charges de personnel	4.4	(688 634)	(677 559)	1,6%
Dotations aux amortissements		(83 684)	(81 255)	3,0%
(Dotations) Reprises nettes aux dépréciations et provisions	4.5	480	4 045	
Autres produits et charges opérationnels	4.6	9 923	10 520	
<b>BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL</b>		97 377	96 318	1,1%
Charges financières	4.7	(14 565)	(14 582)	
Produits financiers	4.7	819	812	
Résultat Financier		(13 746)	(13 770)	0,2%
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		83 631	82 548	1,3%
Charge d'impôt	4.8	(25 229)	(28 728)	
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	4.14	1 821	1 417	
<b>RÉSULTAT</b>		60 223	55 237	9,0%
<b>* dont part du groupe</b>		60 153	55 316	8,7%
* dont intérêts minoritaires		70	(79)	
<b>EBITDA</b>	4.9	180 581	173 282	4,2%
Résultat par action :		(en euros)	(en euros)	
- de base :	4.20	4,65	4,30	
- dilué :	4.20	4,65	4,30	

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée «Avantages au personnel» (Cf paragraphe 4.1).

## BILAN CONSOLIDÉ (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIFS	note	31 décembre 2013	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Écarts d'acquisition	4.10	131 561	111 175
Autres immobilisations incorporelles	4.11	26 410	23 201
Immobilisations corporelles	4.12	865 592	793 876
Actifs financiers non courants	4.13	34 406	38 182
Participations dans les entreprises associées	4.14	14 789	13 832
Actifs d'impôt différé	4.15	27 410	28 429
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>		1 100 168	1 008 695
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en cours	4.16	41 280	35 441
Clients	4.17	424 721	398 178
Autres créances et actifs financiers courants		147 703	148 163
Actif d'impôt courant		16 030	3 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie (a)	4.18	53 558	82 334
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4.12	1 010	715
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>		684 302	668 767
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		1 784 470	1 677 462
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	note	31 décembre 2013	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		13 516	13 516
Primes		4 284	4 284
Réserves		406 290	358 753
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	4.19	424 090	376 553
Intérêts minoritaires		4 128	4 594
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		428 218	381 147
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions non courantes	4.23	35 397	33 721
Passifs d'impôt différé	4.15	45 228	40 685
Dettes financières non courantes (b)	4.21	385 011	313 205
<b>TOTAL DU PASSIF NON COURANT</b>		465 636	387 611
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes fournisseurs		405 590	388 931
Provisions courantes	4.23	13 148	11 645
Autres dettes courantes		341 629	308 049
Dettes d'impôt courant		983	11 469
Dettes financières courantes (c)	4.21	129 266	188 383
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-	227
<b>TOTAL DU PASSIF COURANT</b>		890 616	908 704
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		1 784 470	1 677 462
Endettement net (b) + (c) - (a)		460 719	419 254
Ratio Endettement net / Total des capitaux propres		1,08	1,10

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée «Avantages au personnel» (Cf paragraphe 4.1).

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS D'EUROS)

	note	Exercice 2013	Exercice 2012 <sup>(1)</sup>
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>		<b>60 223</b>	<b>55 237</b>
Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite	4.22	1 508	(6 034)
Charge d'impôt sur les éléments non recyclables	4.15	(404)	2 178
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>1 104</b>	<b>(3 856)</b>
Écart de change résultant des activités à l'étranger		77	349
Part efficace des variations de juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie		6 329	(7 918)
Charge d'impôt sur les éléments recyclables	4.15	(2 272)	2 713
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui sont reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>4 134</b>	<b>(4 856)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>		<b>65 461</b>	<b>46 525</b>
<b>* dont part du groupe</b>		<b>65 391</b>	<b>46 604</b>
* dont intérêts minoritaires		70	(79)

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée «Avantages au personnel» (Cf paragraphe 4.1).

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(EN MILLIERS D'EUROS)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Réserve de juste valeur	Total attribuable aux actionnaires de STEF	Part des minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	13 516	4 284	365 560	(398)	(25 321)	(4 977)	352 664	4 789	357 453
Dividendes versés			(17 750)				(17 750)	(127)	(17 877)
Retraitement lié à la norme IAS 19 révisée <sup>(1)</sup>			(2 987)				(2 987)		(2 987)
Achats et ventes d'actions propres					(1 978)		(1 978)		(1 978)
Opérations avec les intérêts minoritaires							0	11	11
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(20 737)</b>	<b>0</b>	<b>(1 978)</b>	<b>0</b>	<b>(22 715)</b>	<b>(116)</b>	<b>(22 831)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51 460</b>			<b>(4 856)</b>	<b>46 604</b>	<b>(79)</b>	<b>46 525</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	13 516	4 284	396 283	(398)	(27 299)	(9 833)	376 553	4 594	381 147
Dividendes versés			(18 653)				(18 653)	(121)	(18 774)
Achats et ventes d'actions propres					799		799		799
Opérations avec les intérêts minoritaires							0	(415)	(415)
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(18 653)</b>	<b>0</b>	<b>799</b>	<b>0</b>	<b>(17 854)</b>	<b>(536)</b>	<b>(18 390)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61 257</b>			<b>4 134</b>	<b>65 391</b>	<b>70</b>	<b>65 461</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	13 516	4 284	438 887	(398)	(26 500)	(5 699)	424 090	4 128	428 218

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée «Avantages au personnel» (cf paragraphe 4.1).

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(EN MILLIERS D'EUROS)

	note	Exercice 2013	Exercice 2012 <sup>(1)</sup>
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>		<b>60 223</b>	<b>55 237</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions		85 100	78 692
+/- Plus ou moins values de cession d'actifs non courants	4.6	(2 885)	(10 934)
+/- Quote-part de résultat des entreprises associées	4.14	(1 821)	(1 417)
+/- Variation de juste valeur des instruments dérivés		0	8
+/- Variation des écarts de conversion		67	278
+/- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		578	782
- Impôts différés	4.15	3 200	(4 838)
<b>Capacité d'autofinancement (A)</b>		<b>144 462</b>	<b>117 808</b>
+/- Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (B)		(34 155)	51 610
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (C)=(A+B)</b>		<b>110 307</b>	<b>169 418</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.11	(12 043)	(8 753)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	4.12	(103 348)	(99 244)
+/- Variation des prêts et avances consentis + actifs financiers		(792)	(3 077)
- Différés de paiement liés aux acquisitions de filiales		(1 250)	
-/+ Encaissements et décaissements liés aux acquisitions et cessions de filiales nets de la trésorerie acquise (**)		(9 202)	1 815
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 049	19 490
+ Dividendes reçus sur instruments de capitaux propres		853	689
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (D)</b>		<b>(118 733)</b>	<b>(89 080)</b>
+/- Achats et ventes d'actions propres		799	(1 978)
- Dividendes versés aux actionnaires de STEF		(18 653)	(17 750)
- Dividendes versés aux minoritaires des filiales		(121)	(127)
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		149 949	64 519
- Remboursements d'emprunts		(158 792)	(90 376)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (E)</b>		<b>(26 818)</b>	<b>(45 712)</b>
Trésorerie nette à l'ouverture		42 972	8 346
Trésorerie nette à la clôture *		7 728	42 972
<b>= VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (C+D+E) (*)</b>		<b>(35 244)</b>	<b>34 626</b>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée «Avantages au personnel» (Cf paragraphe 4.1).

Les trésoreries nettes à la clôture s'analysent comme suit : *	31/12/13	31/12/12
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 558	82 334
Découverts bancaires et crédits spot	(45 830)	(39 362)
	<b>7 728</b>	<b>42 972</b>

**	31/12/13	31/12/12
Coût d'achat des titres des entreprises acquises	(20 082)	(4 172)
Trésorerie acquise	10 880	5 987
<b>Décaissement net</b>	<b>(9 202)</b>	<b>1 815</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### EXERCICE 2013

NOTE 1 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE ..... 79	NOTE 4 NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES 89
NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES ..... 80	
2.1 Règles et modalités de consolidation ..... 80	4.1 Comparabilité des exercices..... 89
2.2 Écarts d'acquisition ..... 81	4.2 Information sectorielle..... 90
2.3 Acquisition d'intérêts minoritaires ..... 81	4.2.1 Informations par secteurs ..... 90
2.4 Autres immobilisations incorporelles ..... 81	4.2.2 Informations par zones géographiques ..... 91
2.5 Immobilisations corporelles ..... 82	4.3 Consommations en provenance des fiers ..... 91
2.6 Actifs financiers non dérivés ..... 82	4.4 Charges de personnel ..... 92
2.7 Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations..... 83	4.5 Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions ..... 92
2.8 Stocks..... 83	4.6 Autres produits et charges opérationnels..... 92
2.9 Actifs non courants détenus en vue de la vente..... 83	4.7 Produits et charges financiers ..... 93
2.10 Impôt sur les bénéfices ..... 83	4.8 Charge d'impôt sur les bénéfices ..... 93
2.11 Avantages au personnel ..... 84	4.9 EBITDA ..... 94
2.12 Passifs financiers non dérivés ..... 84	4.10 Écarts d'acquisition ..... 94
2.13 Instruments dérivés..... 84	4.11 Immobilisations incorporelles..... 95
2.14 Provisions ..... 85	4.12 Immobilisations corporelles..... 96
2.15 Actions propres..... 85	4.13 Actifs financiers non courants ..... 97
2.16 Contrats de location ..... 85	4.14 Entreprises associées ..... 97
2.17 Conversion monétaire..... 85	4.15 Actifs et passifs d'impôt différé..... 98
2.18 Produits des activités ordinaires ..... 86	4.16 Stocks..... 100
2.19 Information sectorielle..... 86	4.17 Clients ..... 100
2.20 Options en matière de présentation..... 86	4.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie ..... 100
2.21 Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore applicables..... 86	4.19 Capitaux propres..... 101
2.22 Indicateurs non comptables ..... 87	4.20 Résultat par action ..... 101
NOTE 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION..... 87	4.21 Dettes financières ..... 102
3.1 Évolution du périmètre ..... 87	4.22 Avantages au personnel ..... 103
3.2 Changements intervenus en 2013 ..... 87	4.23 Provisions ..... 105
3.2.1 Acquisitions, créations ..... 87	4.24 Instruments dilutifs ..... 106
3.3 Changements intervenus en 2012 (rappel) ..... 87	4.25 Gestion des risques financiers..... 106
3.3.1 Acquisitions, créations ..... 87	4.26 Information sur la juste valeur des instruments financiers par catégorie ..... 109
3.4 Regroupements d'entreprises ..... 88	4.27 Locations simples ..... 110
3.4.1 Exercice 2013..... 88	4.28 Opérations avec des parties liées ..... 111
3.4.2 Exercice 2012 (Rappel) ..... 88	4.29 Gestion du capital..... 112
3.5 Acquisition d'intérêts minoritaires ..... 89	4.30 Honoraires des Commissaires aux comptes ..... 112
3.6 Cession/liquidation de société ..... 89	4.31 Passifs éventuels ..... 112
	4.32 Convention de délégation de service public..... 112
	4.33 Événements postérieurs à la clôture..... 112
	NOTE 5 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES..... 113

La Société STEF et ses filiales (ci-après STEF ou le groupe) ont pour principales activités le transport routier et la logistique sous température contrôlée ainsi que le transport maritime.

La Société mère, STEF S.A. est une société de droit français dont le siège est situé à Paris 8<sup>e</sup> - 93, boulevard Malesherbes et dont les actions sont inscrites au compartiment B de NYSE Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société réuni le 19 mars 2014. Ils ne seront définitifs qu'à l'issue de leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 14 mai 2014. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de STEF, arrondi au millier le plus proche.

### NOTE 1 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la Société STEF sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le référentiel IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et des équivalents de trésorerie qui sont évalués en juste valeur.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Toutefois, le groupe a appliqué les amendements et révisions des normes et interprétations suivants dont l'application au sein de l'Union Européenne est devenue obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

- Amendement à IAS 1 «Présentation des autres éléments du résultat global» : cet amendement exige de présenter séparément les autres éléments du résultat global recyclables au compte de résultat dans le futur si certaines conditions sont réunies, de ceux qui ne le sont pas ;
- Amendement à IAS 19 «Engagements de retraites et assimilés» : la norme amendée requiert la comptabilisation des écarts actuariels liés aux régimes à prestation définie en autres éléments du résultat global, annulant ainsi la possibilité de choisir la méthode du corridor ou une comptabilisation plus rapide en résultat. De plus, la norme amendée requiert désormais la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés qui auparavant étaient étalés sur la durée moyenne résiduelle des droits du personnel restant à acquérir. Enfin, la norme requiert désormais de calculer et présenter une charge/produit d'intérêt net de la période sur le passif/l'actif net des prestations définies en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies, au passif/à l'actif net, tous deux déterminés en début d'exercice. Auparavant, le groupe déterminait les produits financiers générés par les actifs de régime sur la base du taux de rendement attendu à long terme. L'impact de cet amendement sur l'information comparative au 31 décembre 2012 est présenté au paragraphe 4.1 ;
- IFRS 13 «Évaluation de la juste valeur» : La norme IFRS 13 précise les principes d'évaluation des actifs et passifs à la juste valeur, sans modifier toutefois le champ d'application de la juste valeur au sein du référentiel comptable. La norme indique notamment que l'évaluation des dérivés doit prendre en compte le risque de

défaut de la contrepartie, et le risque de crédit propre de l'entité. L'application de ces dispositions n'a pas d'incidence significative sur les comptes du groupe. Les informations complémentaires requises par IFRS 13 concernant les justes valeurs des actifs et passifs financiers sont présentées dans la note 4.25 ;

- Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » : Les informations demandées par cet amendement sont présentées en note 4.25.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que sur certaines informations données en notes annexes. Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme étant les plus pertinentes et réalisables, compte tenu de l'environnement du groupe et des retours d'expérience disponibles. En raison du caractère incertain inhérent à ces estimations, les montants définitifs peuvent se révéler différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière dans les domaines suivants :

- détermination des durées d'utilisation des immobilisations (note 2.5) ;
- détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers à long terme (notes 4.10, 4.11 et 4.12) ;
- qualification des contrats de location (note 2.16) ;
- évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 3.4) ;
- reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.10 et 4.15).

## NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES

Les méthodes comptables, présentées ci-après, ont été appliquées de manière constante à l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers.

### 2.1 Règles et modalités de consolidation

#### FILIALES

Les comptes des entités contrôlées sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle sur une entité est acquis lorsque STEF dispose, d'une manière directe ou indirecte, du droit de prendre les décisions d'ordre opérationnel et financier sur une entité, de manière à bénéficier de ses activités. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. L'appréciation de l'existence du contrôle se fonde, non seulement sur les droits de vote dont dispose le groupe, mais également sur ceux susceptibles d'être obtenus grâce à l'exercice d'options, si ces options sont immédiatement exerçables. L'intégration des comptes d'une entité débute à la date de prise de contrôle et prend fin lorsque celui-ci cesse.

#### ENTREPRISES ASSOCIÉES

La mise en équivalence est appliquée aux titres des entités dans lesquelles le groupe dispose d'une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20% des droits de vote. La mise en équivalence débute lorsque l'influence notable est obtenue et cesse lorsqu'elle disparaît.

#### ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS ET RÉSULTATS INTRAGROUPE

Les créances, dettes et transactions entre filiales, sont intégralement éliminées. Les profits internes, réalisés à l'occasion de cessions d'actifs, sont également éliminés de même que les pertes internes, sauf si celles-ci sont indicatives de pertes de valeur.

Les profits et pertes internes entre le groupe et les entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du groupe dans ces entreprises.

### 2.2 Écarts d'acquisition

Les acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

Lors de la transition aux IFRS, le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Pour ces regroupements, les écarts d'acquisition correspondent aux montants comptabilisés selon le référentiel comptable antérieur du groupe.

Les écarts d'acquisition provenant d'acquisitions postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont égaux à la différence existant, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions survenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus ;
- le montant comptabilisé pour toute participation minoritaire de l'entreprise acquise ; plus, si l'acquisition est réalisée par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la Société ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs et des passifs, et de certains passifs éventuels identifiables.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition avantageuse, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des dépréciations. Ils font l'objet, a minima, d'un test de dépréciation annuel ou dès survenance d'un événement indicatif d'une perte de valeur.

### 2.3 Acquisition d'intérêts minoritaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le groupe applique IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour comptabiliser les acquisitions de participations minoritaires. Elles sont désormais comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et il ne résulte, en conséquence, aucun écart d'acquisition de telles transactions. Les ajustements de participations minoritaires sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

### 2.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, autres que les écarts d'acquisition, sont principalement constituées de logiciels informatiques, créés de manière interne ou acquis. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Ils sont amortis linéairement sur leur durée estimée d'utilisation qui actuellement n'excède pas cinq ans.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne ou destinés à être commercialisés, sont immobilisés à partir du jour où certaines conditions sont réunies, en particulier lorsqu'il est démontré que ces logiciels généreront des avantages économiques futurs probables du fait d'une amélioration significative des processus d'exploitation, et que le groupe dispose des ressources techniques et financières suffisantes pour les mener à bien et a l'intention de les utiliser ou de les commercialiser.

## 2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par des entrepôts frigorifiques, des plates-formes, des véhicules de transport, des navires transbordeurs et des immeubles de bureau. S'agissant des immobilisations réévaluées antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004, date de transition aux normes IFRS, leurs valeurs réévaluées ont été présumées correspondre à leur coût d'acquisition à cette date.

Les amortissements sont déterminés de manière linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. La base amortissable est leur coût, à l'exception des entrepôts et plates-formes récents, pour lesquels la base amortissable est égale à 90% du coût. Lorsque certains éléments des constructions ont des durées d'utilité inférieures à la durée d'utilité de l'ensemble de la construction, ils sont amortis sur leur durée d'utilité propre. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à compter de la livraison à neuf sont les suivantes :

• Entrepôts et plates-formes	25 - 30 ans
• Extensions ultérieures	20 ans
• Immeubles du siège social	40 ans
• Matériel et installation de production	10 ans
• Agencements et installations	6 à 10 ans
• Navires	20 ans
• Matériel de transport	5 à 9 ans
• Mobilier de bureau	7 à 10 ans
• Matériel informatique	3 à 5 ans

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les actifs qualifiés sont les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

## 2.6 Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers comprennent les créances liées à l'exploitation, la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les titres de participation classés comme disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés, initialement, à la juste valeur augmentée des coûts d'acquisition sauf dans le cas des actifs évalués à la juste valeur par résultat.

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs et d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet de dépréciations pour que leurs montants nets reflètent les flux de trésorerie espérés.

Les prêts sans intérêt, consentis à des organismes dans le cadre de la contribution obligatoire des employeurs à l'effort de construction, sont enregistrés initialement à la juste valeur qui correspond à leur montant actualisé à la date du versement. La différence avec le montant versé est enregistrée en charges au moment du versement.

Les instruments de capitaux propres (titres de participation non consolidés) sont classés comme disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des dépréciations qui sont inscrites en résultat. Les instruments non cotés, dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière sûre, sont évalués à leur coût, diminué le cas échéant du cumul des dépréciations ultérieures. Les dépréciations comptabilisées sur les instruments de capitaux propres ne sont jamais reprises ultérieurement par résultat (la plus-value réalisée est cependant comptabilisée en résultat lors de la cession).

Les équivalents de trésorerie sont des investissements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Le groupe STEF a opté pour une gestion de ces actifs à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant portées en résultat.

## 2.7 Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations

La norme IAS 36 prescrit de s'assurer que la valeur comptable des immobilisations incorporelles (y compris les écarts d'acquisition) et corporelles, n'excède pas leur valeur recouvrable.

Cette vérification a lieu systématiquement, une fois par an, pour les écarts d'acquisition, les éléments incorporels à durée de vie indéterminée et ceux en cours de développement. Elle est effectuée pour les autres immobilisations lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, nette des coûts de la vente. La valeur d'utilité d'une immobilisation est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de son utilisation. Les immobilisations qui ne produisent pas des flux de trésorerie suffisamment autonomes sont regroupées en unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux plus petits groupes d'immobilisations produisant des flux de trésorerie autonomes. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des synergies des regroupements d'entreprises correspondants.

Les flux de trésorerie futurs attendus d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie sont établis sur la base d'une projection budgétaire à 5 ans et d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif, obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance spécifique à l'activité concernée. Les flux ainsi obtenus sont actualisés à un taux déterminé, sur la base du coût moyen pondéré du capital.

Une dépréciation est constatée si la valeur comptable d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Cette dépréciation est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition attaché à l'unité génératrice de trésorerie, puis à celle de la valeur comptable des autres actifs de l'unité. Une dépréciation constatée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

## 2.8 Stocks

Les principaux stocks sont constitués de carburants, de pièces détachées, d'emballages commerciaux et de matières consommables et de marchandises de l'activité restauration. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et, pour la plupart, valorisés selon la méthode premier entré/premier sorti (FIFO). Les stocks endommagés font l'objet d'une dépréciation, évaluée sur la base de leur valeur probable de réalisation.

## 2.9 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente), dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par leur utilisation continue, sont classés au bilan comme actifs détenus en vue de la vente. A compter de leur classement sous cette rubrique, ils sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles amortissables ne sont plus amorties à compter de leur classement en actifs détenus en vue de la vente.

## 2.10 Impôt sur les bénéfices

La charge (ou le produit) d'impôt sur les bénéfices comprend, d'une part, l'impôt exigible au titre de l'exercice, d'autre part, la charge ou le produit d'impôts différés. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, auxquels cas ils sont comptabilisés en capitaux propres, ou en autres éléments du résultat global.

Des impôts différés sont calculés par entité fiscale lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Ils sont évalués en appliquant les taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, sur la base de législations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que les entités fiscales concernées disposeront de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs pourront s'imputer. Ils sont examinés à chaque date de clôture.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi accordé aux entreprises par le gouvernement français au 1<sup>er</sup> janvier 2013 est établi sur la base annuelle des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC. Ce produit est comptabilisé en minoration des charges de personnel.

## 2.11 Avantages au personnel

### AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont comptabilisés au passif au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Ils sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. Les écarts actuariels provenant des changements d'hypothèses et des différences entre les prévisions et les montants versés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

La juste valeur des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance pour couvrir l'engagement, est déduite du passif. Les différences entre le rendement réel des fonds cantonnés et le produit financier comptabilisé en résultat, sur la base du taux actuariel retenu pour calculer la dette actuarielle, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

### AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme sont des rémunérations versées plus d'un an après le terme de la période au cours de laquelle la prestation a été rendue par le salarié. Ils sont comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, et évalués selon les mêmes modalités que les indemnités de fin de carrière. Toutefois, les écarts actuariels qui en résultent sont immédiatement constatés en résultat.

Les engagements avantages post-emploi et les autres avantages à long terme sont évalués par un actuaire indépendant.

## 2.12 Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières ainsi que celles engendrées par les opérations d'exploitation (fournisseurs et autres). Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, nette des coûts de transaction. Dans le cas des dettes d'exploitation, du fait de leurs échéances très courtes, leur juste valeur correspond à leur valeur nominale. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le groupe ne possède pas d'instruments composés au 31 décembre 2013.

## 2.13 Instruments dérivés

Des instruments dérivés sont mis en place par le groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié à son endettement. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Même lorsque l'objectif du groupe est de couvrir économiquement un risque, certains instruments dérivés ne remplissent pas les conditions imposées par la norme IAS 39 pour être qualifiés de couverture comptable. Dans ce cas, les variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat.

Lorsqu'un dérivé a pu être qualifié d'instrument de couverture, les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées comme suit :

- s'il s'agit d'une couverture de juste valeur (échange de flux d'intérêts fixes contre des flux variables), celles-ci sont inscrites en résultat, sous la même rubrique que les ajustements de la juste valeur de la dette au titre du risque couvert ;
- s'il s'agit d'une couverture de flux futurs de trésorerie (échange de flux d'intérêts

variables contre des flux fixes), celles-ci sont enregistrées comme autres éléments du résultat global, pour la partie efficace de la couverture, et sont, par la suite, transférées en résultat lors de la comptabilisation des flux d'intérêts faisant l'objet de la couverture. La part inefficace est, quant à elle, constatée en résultat.

## 2.14 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressource. Elles sont évaluées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

Les provisions pour litiges commerciaux consécutifs à des avaries survenues lors de l'exécution des prestations de transport et de logistique sont évaluées au cas par cas sur la base des réclamations reçues ou connues à la clôture de l'exercice.

## 2.15 Actions propres

Les montants décaissés par le groupe pour l'acquisition d'actions STEF (actions propres) sont présentés en déduction des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, les montants encaissés ont pour contrepartie les capitaux propres. Les cessions d'actions propres en tant qu'opération entre actionnaires n'engendrent aucun résultat.

## 2.16 Contrats de location

STEF utilise des contrats de location pour financer une partie de ses immobilisations corporelles, telles que des véhicules «porteurs» et des «semi-remorques», et de l'immobilier d'exploitation (entrepôts, plates-formes). Ces locations sont considérées comme des financements lorsqu'elles transfèrent au groupe l'essentiel des risques et des avantages procurés par les actifs loués ; tel est notamment, le cas lorsque les contrats donnent au groupe la faculté de devenir propriétaire en fin de location, dans des conditions suffisamment incitatives à la date de signature des contrats, pour qu'il soit très probable que le groupe exerce son option d'achat en fin de contrat.

Lorsqu'un contrat de location a, lors de sa mise en place, les caractéristiques d'un financement, les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des loyers futurs minimaux ; en contrepartie, une dette est comptabilisée au passif et se réduit au fur et à mesure du paiement des loyers, pour la part correspondant à l'amortissement de la dette.

Les loyers dus au titre des locations simples sont pris en charge au cours des périodes au titre desquelles ils sont appelés. En cas de loyers dégressifs, STEF procède à leur étalement de manière linéaire sur la durée du contrat et constate les excédents de loyers, à l'actif, en charges constatées d'avance.

## 2.17 Conversion monétaire

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des créances et dettes qui font partie, en substance, des investissements nets dans les filiales étrangères et qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice qui, sauf fluctuations importantes des cours, est considéré comme approchant les cours en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

## 2.18 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des remises et rabais accordés. Ils sont enregistrés lorsqu'il est probable que la contrepartie soit recouvrée et lorsque le degré d'accomplissement des prestations et les coûts associés peuvent être mesurés de façon fiable, quel que soit le type d'activité concernée.

Les produits des activités de transport sont reconnus lorsque la prestation est achevée.

Les produits des activités logistiques sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations convenues.

Les produits provenant des activités maritimes incluent les contributions de l'Office des Transports de Corse prévues au contrat de délégation de service public.

## 2.19 Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du groupe :

- qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des produits et d'encourir des charges, y compris des produits et des charges liées à des transactions avec d'autres composantes du groupe ;
- dont le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la Direction Générale en vue de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;
- et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

## 2.20 Options en matière de présentation

Le groupe a choisi de présenter, par nature, les charges opérationnelles au compte de résultat.

La charge de l'exercice au titre des régimes de retraite à prestations définies est incluse dans les charges opérationnelles pour son montant total y compris la composante financière.

Les « autres produits et charges opérationnels » comprennent les plus et moins-values sur cessions d'actifs non courants, les dépréciations d'actifs non courants ainsi que les produits et charges opérationnels de montants significatifs, liés à des événements ou opérations inhabituels et qui sont de nature à altérer la comparabilité des exercices.

Le résultat net de change, est présenté en produits financiers (gain net) ou en charges financières (perte nette).

Les flux de trésorerie engendrés par l'activité sont présentés, selon la méthode indirecte, dans le tableau des flux de trésorerie.

## 2.21 Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore applicables

Un certain nombre de normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2013 ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, et n'ont donc pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés.

Les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » sont notamment applicables dans l'Union européenne aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Elles sont associées aux amendements des normes IAS 27 (2011) « Etats financiers individuels » et IAS 28 (2011) « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».

Le groupe n'a pas souhaité procéder à une application anticipée de ces normes mais conclut, sur la base d'une analyse préliminaire, que l'impact sur les comptes consolidés du groupe sera non significatif.

## 2.22 Indicateurs non comptables

Le groupe présente dans ses états financiers les indicateurs de performance suivants :

**EBITDA** : cet indicateur est égal au bénéfice opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations, dépréciations des immobilisations y compris les pertes de valeur des éléments incorporels, dotations/ (reprises) sur provisions et écarts d'acquisition négatifs.

**Endettement net** : cet indicateur est égal au total des dettes financières courantes et non courantes, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

## NOTE 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 3.1 Évolution du périmètre

	Filiales	Entreprises associées	Total
<b>NOMBRE DE SOCIÉTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012 :</b>	<b>224</b>	<b>9</b>	<b>233</b>
EBREX FRANCE	1		
EBREX France LOGISTIQUE (renommée STEF Logistique Salon de Provence)	1		
SCI ACTIXIA (renommée SCI FRESH 5)	1		
SCI ACTIBREX (renommée SCI FRESH 7)	1		
SDR SICILIA (liquidation)	-1		
<b>NOMBRE DE SOCIÉTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013 :</b>	<b>227</b>	<b>9</b>	<b>236</b>

### 3.2 Changements intervenus en 2013

#### 3.2.1 Acquisitions, créations

Au cours de l'exercice 2013, le groupe a :

- Acquis 100%, en octobre, des titres de la société EBREX France et de sa filiale EBREX Logistique France, renommée STEF Logistique Salon de Provence ;
- Acquis, en novembre, la totalité des parts sociales des SCI Actixia (renommée SCI FRESH 5) et SCI Actibrex (renommée SCI FRESH 7) qui détiennent 12 sites immobiliers, financés par endettement bancaire. Ces sites sont exploités par EBREX.

### 3.3 Changements intervenus en 2012 (rappel)

#### 3.3.1 Acquisitions, créations

Au cours de l'exercice 2012, le groupe a :

- Acquis 100%, en mars, de la société Friomerk et sa filiale Euomerk (Espagne) ;
- A porté, en avril, sa participation dans la société GEFA à 34,02% ;
- Acquis 100%, en octobre de la société KL Services.

## 3.4 Regroupements d'entreprises

### 3.4.1 Exercice 2013

Le groupe a acquis en octobre 2013, la totalité des titres des sociétés EBREX. L'impact provisoire de cette acquisition est décrit dans le tableau ci-dessous :

Noms des entités acquises	EBREX France et sa filiale STEF LOGISTIQUE SALON DE PROVENCE	
Description de l'activité	Transport routier et logistique sous température dirigée	
Localisation	THIAIS (France)	
Date d'acquisition	1 <sup>er</sup> octobre 2013	
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100%	
Détail des activités dont le groupe a décidé de se séparer	Néant	
Émission d'instrument de capitaux propres	Non	
<b>En milliers d'euros</b>		
Prix du regroupement payé en liquidités *	10 000 K€	
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	(10 307 K€)	
Écart d'acquisition	20 307 K€	
	du 01/01 au 30/09/2013	depuis l'acquisition **
Chiffre d'affaires	99 254 K€	32 754 K€
Résultat Opérationnel	-5 627 K€	-891 K€

\*dont 1,25 M€ de paiement différé. \*\*Contributif au groupe STEF

NB : L'acquisition des titres des SCI Actixia et Actibrex a été traitée comme une acquisition d'actifs isolés hors du champ de la norme IFRS 3 « regroupements d'entreprises ».

### 3.4.2 Exercice 2012 (Rappel)

Noms des entités acquises	FRIOMERK et sa filiale EUOMERK		KLS		GEFA	
Description de l'activité	Logistique de produits surgelés		Logistique restauration hors foyer		Entreposage frigorifique	
Localisation	Valence (Espagne)		Evry-Lisses (France)		Clermont-Ferrand (France)	
Date d'acquisition	1 <sup>er</sup> mars 2012		28 octobre 2012		1 <sup>er</sup> avril 2012	
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100%		100%		34,02% (MEE)	
Détail des activités dont le groupe a décidé de se séparer	Néant		Néant		Néant	
Émission d'instrument de capitaux propres	Non		Non		Non	
	<b>EN MILLIERS D'EUROS</b>		<b>EN MILLIERS D'EUROS</b>		<b>EN MILLIERS D'EUROS</b>	
Prix du regroupement payé en liquidités	2 885 K€		1 €		3 333 K€	
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	2 558 K€		246 K€		N/A	
Écart d'acquisition (Profit sur acquisition)	327 K€		(246 K€)			
	du 01/01 au 28/02/2012	depuis l'acquisition*	du 01/01 au 28/10/12	depuis l'acquisition*	du 01/01 au 31/03/2012	depuis l'acquisition*
Chiffre d'affaires	367 K€	1 199 K€	75 168 K€	16 670 K€		
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>54 K€</b>	<b>40 K€</b>	<b>(3 244 K€)</b>	<b>(111 K€)</b>	<b>N/A</b>	

\*Contributif au groupe STEF

## 3.5 Acquisition d'intérêts minoritaires

Néant

## 3.6 Cession/liquidation de société

Le groupe a procédé à la liquidation de la société SDR Sicilia le 5 décembre 2013.

Pour rappel, en septembre 2012, le groupe avait cédé les titres de la société Chais de la Transat et sa filiale Magasins de Bord des Paquebots à la valeur comptable des actifs et des passifs. Cette société exerce une activité de distribution de vins au détail.

## NOTE 4 NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES

### 4.1 Comparabilité des exercices

L'impact de l'application rétrospective de l'amendement à la norme IAS 19 révisée sur les comptes publiés au 31 décembre 2012 est présenté ci-dessous :

BILAN	31/12/2012 publié	retraitement IAS 19 révisée	31/12/2012 retraité
Actifs d'impôt différé	25 266	3 163	28 429
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
Capitaux propres part du groupe	383 599	-7 046	376 553
Provisions non courantes	23 512	10 209	33 721
<b>RATIO ENDETTEMENT NET/ TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1,08</b>	<b>0,02</b>	<b>1,10</b>

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2012 publié	retraitement IAS 19 révisée	31/12/2012 retraité
Charges de personnel	(677 241)	(318)	(677 559)
<b>BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL</b>	<b>96 636</b>	<b>(318)</b>	<b>96 318</b>
Charge d'impôt	(28 843)	115	(28 728)
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>55 440</b>	<b>(203)</b>	<b>55 237</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>	<b>4,32</b>	<b>-0,02</b>	<b>4,30</b>

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	31/12/2012 publié	retraitement IAS 19 révisée	31/12/2012 retraité
Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite		(6 034)	(6 034)
Charge d'impôt sur les éléments non recyclables		2 178	2 178
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôts qui ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>0</b>	<b>(3 856)</b>	<b>(3 856)</b>

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2012 publié	retraitement IAS 19 révisée	31/12/2012 retraité
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>55 440</b>	<b>(203)</b>	<b>55 237</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions	78 374	318	78 692
- Impôts différés	(4 723)	(115)	(4 838)

## 4.2

### Information sectorielle

L'information sectorielle consiste en une analyse des données consolidées par activités et par zones géographiques. L'information sectorielle, fournie ci-dessous, résulte de l'organisation du groupe et de son mode de « Reporting » interne.

Il est rappelé que le groupe identifie et présente, en application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », quatre secteurs opérationnels basés sur l'information transmise, en interne, à la Direction Générale qui est le principal décideur opérationnel du groupe.

Ces quatre secteurs représentent les quatre principales activités du groupe qui opère chacune de ses activités en France au travers de 2 entités distinctes, STEF Logistique pour la logistique et STEF Transport pour le transport. Le développement international du groupe se fait sous des entités juridiques communes regroupant le transport et la logistique. L'activité maritime est, elle, très distincte. Les informations concernant les résultats des secteurs sont incluses dans les tableaux ci-après. La performance de chacun des secteurs présentés est évaluée par la Direction Générale sur la base de leur résultat opérationnel.

#### 4.2.1 Informations par secteurs

2013	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	Données consolidées
Chiffre d'affaires des activités	1 161 362	464 689	512 988	108 408	385 681	2 633 128
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>55 052</b>	<b>14 440</b>	<b>17 324</b>	<b>1 707</b>	<b>(1 068)</b>	<b>87 454</b>
Autres charges et produits opérationnels	3 714	6 705	315	17	(828)	9 923
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>58 765</b>	<b>21 145</b>	<b>17 639</b>	<b>1 724</b>	<b>(1 896)</b>	<b>97 377</b>
Charges financières nettes	(2 934)	(2 039)	(3 698)	(6 294)	1 219	(13 746)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(16 576)	(10 701)	(5 364)	(37)	7 449	(25 229)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	150	179	0	1 493	1 821
<b>RÉSULTAT</b>						<b>60 223</b>
Actifs des activités	769 943	320 515	429 844	175 488	88 681	1 784 470
Actifs non affectés						-
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>						<b>1 784 470</b>
dont écarts d'acquisition	86 852	1 216	33 823	8 128	1 542	131 561
dont actifs non courants détenus en vue de la vente		1 010				1 010
dont entreprises associées	0	3 916	2 374	0	8 499	14 789
Passifs des activités	480 263	107 492	190 766	27 978	35 477	841 975
Passifs non affectés et capitaux propres						942 495
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>						<b>1 784 470</b>
Montant des amortissements et dépréciations comptabilisés au cours de l'exercice	25 106	17 951	17 299	12 259	11 069	83 684

2012 <sup>(1)</sup>	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	Données consolidées
Chiffre d'affaires des activités	1 133 148	437 475	505 532	107 811	318 303	2 502 269
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>60 499</b>	<b>16 314</b>	<b>12 337</b>	<b>(2 913)</b>	<b>(439)</b>	<b>85 798</b>
Autres charges et produits opérationnels	7 277	2 661	494	181	(93)	10 520
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>67 776</b>	<b>18 975</b>	<b>12 832</b>	<b>(2 732)</b>	<b>(532)</b>	<b>96 319</b>
Charges financières nettes	(2 122)	(1 529)	(4 280)	(6 325)	486	(13 770)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(20 902)	(7 444)	(3 831)	1 363	2 086	(28 728)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	205	164	0	1 048	1 417
<b>RÉSULTAT</b>						<b>55 238</b>
Actifs des activités	523 432	361 452	452 273	188 684	151 621	1 677 462
Actifs non affectés						-
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>						<b>1 677 462</b>
dont écarts d'acquisition	57 102	10 580	33 823	8 128	1 542	111 175
dont actifs non courants détenus en vue de la vente	715					715
dont entreprises associées	0	3 766	2 323	0	7 743	13 832
Passifs des activités	315 764	133 996	244 109	26 644	67 168	787 681
Passifs non affectés et capitaux propres						889 781
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>						<b>1 677 462</b>
Montant des amortissements et dépréciations comptabilisés au cours de l'exercice	21 833	24 421	16 943	15 347	2 712	81 255

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée. Avantages au personnel (cf paragraphe 4.1)

Les activités regroupées sous la rubrique « Autres » correspondent en grande partie au négoce propre à l'activité de RHD (non assimilée à un secteur), à l'activité de la holding et à des prestations de services informatiques à destination des clients.

Les actifs des activités sont constitués de la totalité des actifs du bilan. Les passifs non affectés sont les dettes financières. Ces dernières, dans la mesure où le financement du groupe est assuré par une structure centrale, ne peuvent être raisonnablement affectées.

#### 4.2.2 Informations par zones géographiques

	France	Autres régions	Données consolidées
<b>2013</b>			
Chiffre d'affaires	2 064 084	569 044	2 633 128
Actifs non courants des zones	825 964	274 204	1 100 168
<b>2012</b>			
Chiffre d'affaires	1 852 179	650 090	2 502 269
Actifs non courants des zones	736 885	271 810	1 008 695

## 4.3 Consommations en provenance des tiers

	2013	2012
Achats hors énergie (dont marchandises RHD)	390 457	319 553
Achats de gazole et autres carburants	142 479	149 625
Achats d'autres énergies	42 461	40 885
Sous-traitance	743 513	710 430
Loyers et charges locatives	78 663	77 103
Entretien et maintenance	66 019	68 855
Personnels externes et rémunérations d'intermédiaires	141 162	130 257
Assurances et avaries	45 859	43 975
Services extérieurs et divers	65 651	63 556
<b>TOTAL :</b>	<b>1 716 264</b>	<b>1 604 238</b>

Le poste sous-traitance comprend principalement les charges d'affrètement et de traction liées aux activités de transports.

L'impact des variations de périmètre se traduit par une augmentation de ce poste de 93,5 millions d'euros qui comprend les sociétés EBREX sur le dernier trimestre 2013 pour 21,8 millions d'euros et l'effet année pleine en 2013 de la société KLS 71,7 millions d'euros (seulement 2 mois en 2012).

#### 4.4 Charges de personnel

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Salaires et rémunérations	468 298	454 212
Charges sociales	197 340	199 860
Charges nettes d'indemnités de départ à la retraite	4 173	3 856
Intéressement et Participation des salariés	18 823	19 631
<b>TOTAL :</b>	<b>688 634</b>	<b>677 559</b>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée «Avantages au personnel» (cf paragraphe 4.1).

Les charges sociales incluent les charges de l'exercice au titre des médailles du travail. Les éléments relatifs aux engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont analysés en note 4.22.

Le produit de CICE positionné en minoration des charges sociales représente 11,7 millions d'euros en 2013.

#### 4.5 Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions

	2013	2012
Dépréciation des stocks	22	(20)
Dépréciation des créances clients	(299)	(650)
Dépréciation d'autres actifs financiers	(451)	253
Mouvements nets sur provisions	1 208	4 462
<b>TOTAL :</b>	<b>480</b>	<b>4 045</b>

Les mouvements de provisions sont analysés en note 4.23.

#### 4.6 Autres produits et charges opérationnels

	2013	2012
Plus-values de cessions immobilières	1 738	9 521
Écart d'acquisition négatif		246
Plus-values de cession d'autres immobilisations corporelles (véhicules et autres)	1 147	1 413
Indemnités d'assurances sur sinistre immobilier	6 983	
Divers	55	(660)
<b>MONTANT NET</b>	<b>9 923</b>	<b>10 520</b>

Les plus ou moins-values immobilières nettes réalisées en 2013 sont relatives à la cession des sites de Nantes et de Saint Jean de Braye. Ce dernier était inscrit depuis 2011 en actifs destinés à être cédés.

Pour rappel, en 2012, les plus-values immobilières correspondent essentiellement à la cession de sites qui n'étaient plus exploités dont : Toulouse / Colomiers, Carquefou, Saint Egrève et Limoges.

L'indemnité d'assurances concerne un incendie survenu en 2012 sur un site lyonnais. Elle représente l'excédent de l'indemnité perçue par rapport aux charges indemnisées.

#### 4.7 Produits et charges financiers

	2013	2012
<b>Produits financiers</b>		
Produits nets perçus des actifs disponibles à la vente	810	704
Dividendes perçus des actifs disponibles à la vente	9	108
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêts sur passifs financiers au coût amorti	(14 565)	(14 574)
Part inefficace des intruments qualifiés de couverture		(8)
<b>CHARGES FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>(13 746)</b>	<b>(13 770)</b>

La dette du groupe est en majeure partie à taux variable (voir note 4.25).

Le résultat financier profite de la baisse des taux (Euribor 3M à 0.22% en moyenne sur 2013 contre 0.57% en 2012) malgré l'augmentation de l'endettement.

#### 4.8 Charge d'impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat :

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Charge d'impôt courant		
- Taxe de 3% sur les dividendes	(560)	
- Autres	(21 469)	(33 586)
Sous-total charge d'impôt courant	(22 029)	(33 586)
Charge/ produit d'impôt différé	(3 200)	4 858
<b>TOTAL CHARGE D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(25 229)</b>	<b>(28 728)</b>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée «Avantages au personnel» (cf paragraphe 4.1).

Analyse de la différence entre la charge théorique d'impôt calculée sur la base des taux d'imposition applicables à la Société mère et la charge effective :

	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Bénéfice avant impôt	83 631	82 548
Impôt théorique au taux de (impôt courant):	38,00%	36,10%
	(31 780)	(29 800)
Produit de CICE non soumis à l'impôt	4 471	
Incidence des résultats de l'activité maritime soumis à la taxe au tonnage	(142)	(379)
Incidence fiscale du financement du Piana	3 533	3 305
Déficits n'ayant pas donné lieu à impôts différés actif	(849)	(1 156)
Différentiel de taux d'impôt à l'étranger	1 091	278
Effet de la quote-part de frais et charges sur les dividendes	(969)	(732)
Taxe de 3% sur les dividendes	(560)	
Autres effets d'impôt	(25)	(244)
<b>IMPÔT EFFECTIF</b>	<b>(25 229)</b>	<b>(28 728)</b>
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>	<b>30,17%</b>	<b>34,80%</b>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée «Avantages au personnel» (cf paragraphe 4.1).

## 4.9 EBITDA

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Bénéfice opérationnel	97 377	96 318
Dotations nettes aux amortissements	83 684	81 255
Dotations nettes sur dépréciations et provisions	(480)	(4 045)
Écart d'acquisition négatif		(246)
<b>TOTAL EBITDA</b>	<b>180 581</b>	<b>173 282</b>

## 4.10 Écarts d'acquisition

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Valeur nette au 1 <sup>er</sup> janvier	111 175	110 308
Acquisition de filiales et d'activités	20 386	1 187
Cession de filiales		-320
Dépréciations		
<b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>131 561</b>	<b>111 175</b>

La ligne « acquisition de filiales et d'activités » concerne l'acquisition des sociétés EBREX.

Des tests de dépréciation ont été effectués à la clôture de l'exercice 2013, conformément à la méthodologie décrite en note 2.7. Pour ce besoin, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux quatre secteurs opérationnels du groupe.

Les valeurs d'utilité des UGT, qui correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés, ont été déterminées sur la base des principales hypothèses suivantes :

	Transport	Logistique	International	Maritime
Taux d'actualisation	8,8%	8,8%	8,8%	8,8%
Taux de croissance à long terme	1,5%	2,3%	2,4%	3,0%

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital incluant les paramètres généralement admis (bêta, prime de risque du marché). Ce taux tient compte de l'effet d'impôt.

Pour ce qui concerne l'UGT Maritime, les flux de trésorerie futurs ont été estimés sur cinq ans tandis que la valeur terminale de l'UGT a été déterminée à partir de la valeur vénale estimée, à dire d'experts, des navires.

### VENTILATION PAR SECTEURS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	Total
Écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée	103 056	2 416	34 811	8 334	9 354	157 971

### ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des unités génératrices de trésorerie, la marge des tests correspondant à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable résultant d'une part d'une variation des taux de croissance (baisse d'1pt), d'autre part d'une variation du taux d'actualisation (hausse d'1pt).

### HYPOTHÈSES RETENUES :

Les taux de croissance nominatifs varient de :			
Transport	1,5%	à	0,5%
Logistique	2,3%	à	1,3%
Maritime	3,0%	à	2,0%
International	2,4%	à	1,4%
Le taux d'actualisation (WACC) varie de			
	8,8%	à	9,8%

### RÉSULTAT DES TESTS :

Le taux d'actualisation qui conduirait à des valeurs recouvrables égales aux valeurs nettes comptables se situe à 17,95%.

en millions d'euros	Marge de résistance à la variation des taux	
	de croissance (baisse de 1pt)	d'actualisation (hausse de 1pt)
<b>31/12/13</b>		
Logistique	50	42
Transport	502	476
Maritime	108	108
International	191	178
<b>TOTAL</b>	<b>851</b>	<b>804</b>

## 4.11 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>93 646</b>	<b>18 682</b>	<b>112 328</b>
Acquisitions	8 687	66	8 753
Mouvements de périmètre	121	18	139
Autres variations	(16)	24	8
Cessions et mises au rebut	(199)	(109)	(308)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>102 239</b>	<b>18 681</b>	<b>120 920</b>
Acquisitions	8 813	2 141	10 954
Mouvements de périmètre	384	1 508	1 892
Autres variations	407	(693)	(286)
Cessions et mises au rebut	(4 833)	(418)	(5 251)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>107 010</b>	<b>21 219</b>	<b>128 229</b>

Amortissements et dépréciations	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>80 789</b>	<b>10 428</b>	<b>91 217</b>
Dotations	6 683	70	6 753
Mouvements de périmètre	172	6	178
Autres mouvements	(142)	11	(131)
Reprises et cessions	(189)	(109)	(298)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>87 313</b>	<b>10 406</b>	<b>97 719</b>
Dotations	7 435	16	7 451
Mouvements de périmètre	358	1 508	1 866
Autres mouvements	(68)	(231)	(299)
Reprises et cessions	(4 804)	(114)	(4 918)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>90 234</b>	<b>11 585</b>	<b>101 819</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2012</b>	<b>14 926</b>	<b>8 275</b>	<b>23 201</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>16 776</b>	<b>9 634</b>	<b>26 410</b>

## 4.12 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>832 524</b>	<b>80 160</b>	<b>308 547</b>	<b>397 723</b>	<b>1 618 954</b>
Acquisitions	32 548	8 862		53 232	94 642
Mouvements de périmètre	4 797	33		5 036	9 866
Cessions et mises au rebut	(27 460)	(3 652)		(28 213)	(59 325)
Autres variations	15 484	24	(2)	(15 102)	404
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>857 893</b>	<b>85 427</b>	<b>308 545</b>	<b>412 676</b>	<b>1 664 541</b>
Acquisitions	64 988	8 965		64 280	138 233
Mouvements de périmètre	20 370	124		2 402	22 896
Cessions et mises au rebut	(9 577)	(7 224)		(13 162)	(29 963)
Autres variations	11 169	(24)		(10 681)	464
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>944 843</b>	<b>87 268</b>	<b>308 545</b>	<b>455 515</b>	<b>1 796 171</b>

Amortissements et dépréciations	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>335 354</b>	<b>70 263</b>	<b>165 122</b>	<b>264 689</b>	<b>835 428</b>
Augmentations	27 875	4 529	14 770	27 328	74 502
Mouvements de périmètre	3 374	33		4 536	7 943
Cessions et mises au rebut	(19 346)	(3 236)		(25 212)	(47 794)
Autres variations	121	20	(3)	448	586
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>347 378</b>	<b>71 609</b>	<b>179 889</b>	<b>271 789</b>	<b>870 665</b>
Augmentations	29 800	5 741	11 755	29 187	76 483
Mouvements de périmètre	3 149	113		972	4 234
Cessions et mises au rebut	(7 238)	(6 477)		(12 370)	(26 085)
Autres variations	4 246	(17)		43	4 272
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>377 335</b>	<b>70 969</b>	<b>191 644</b>	<b>289 621</b>	<b>929 569</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2012</b>	<b>510 515</b>	<b>13 818</b>	<b>128 656</b>	<b>140 887</b>	<b>793 876</b>
- des actifs non courants détenus en vue de la vente	(715)				(715)
- des actifs non courants	509 800	13 818	128 656	140 887	793 161
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>567 508</b>	<b>16 299</b>	<b>116 901</b>	<b>165 894</b>	<b>866 602</b>
- des actifs non courants détenus en vue de la vente	(1 010)				(1 010)
- des actifs non courants	566 498	16 299	116 901	165 894	865 592

Au 31 décembre 2013, la rubrique « Valeur des actifs non courants détenus en vue de la vente » comprend uniquement le site de Sablé dont l'acte de vente définitif sera signé en mars 2014. L'année dernière, ce poste portait sur un bâtiment situé dans la banlieue d'Orléans.

Les mouvements de périmètre, en 2013, correspondent aux immobilisations provenant de l'acquisition des sociétés EBREX.

Par ailleurs, les valeurs nettes comptables ci-dessus incluent des immobilisations en cours pour un montant de 32 134 milliers d'euros (contre 18 240 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Les commandes fermes d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2013, non encore exécutées, s'élèvent à 37 611 milliers d'euros (contre 29 159 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

La valeur nette comptable des immobilisations utilisées par le groupe, par le biais de contrats de location financement, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Véhicules	3 750	4 203
Installations techniques	4 311	6 120
Plates-formes et entrepôts	114 587	115 897
Terrains attachés	32 953	31 894
<b>TOTAL :</b>	<b>155 601</b>	<b>158 114</b>

## 4.13 Actifs financiers non courants

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Participations non consolidées	4 031	4 364
Prêts et créances	19 370	17 060
Autres actifs financiers non courants	11 005	16 758
<b>TOTAL :</b>	<b>34 406</b>	<b>38 182</b>

Les prêts et créances comprennent principalement les prêts versés dans le cadre de la participation à l'effort de construction pour 14 313 milliers d'euros en 2013 (13 474 milliers d'euros en 2012). Les autres actifs financiers non courants comprennent principalement une créance relative à la restitution par les banques prêteuses d'un avantage fiscal propre au financement d'un navire.

## 4.14 Entreprises associées

Les sociétés, dans lesquelles le groupe détient des participations mises en équivalence, sont citées au paragraphe 5. Les données issues des états financiers des sociétés dont les titres sont mis en équivalence sont les suivantes :

2 013	Part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la Société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote-part résultat
BRIGANTINE DE NAVIGATION <sup>(1)</sup>	100,00%		10	3	7	7	(7)	(7)
FROIDCOMBI	25,50%	14 997	6 212	4 539	1 673	427	247	63
GEFA	34,02%	2 604	6 535	1 562	4 973	3 917	441	150
MESSAGERIES LAITIÈRES	38,69%	62 777	38 306	23 995	14 311	6 873	2 274	880
OLANO SEAFOOD IBERICA	32,00%	20 335		(3 304)	3 304	1 403	541	173
OLANO VALENCIA	20,00%	2 543	7 288	6 176	1 112	643	40	8
SDR SUD	20,00%			(1 636)	1 636	327	(5)	(1)
STEFOVER TUNISIE	49,00%	235	175	(66)	241	161	18	9
TRANSCOSATAL DÉVELOPPEMENT	33,33%	73 194	40 074	36 983	3 091	1 030	1 638	546
<b>TOTAL</b>		<b>176 685</b>	<b>98 600</b>	<b>68 252</b>	<b>30 348</b>	<b>14 789</b>	<b>5 188</b>	<b>1 821</b>

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

2 012	Part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la Société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote-part résultat
BRIGANTINE DE NAVIGATION <sup>(1)</sup>	100,00%		10	3	7	7	(7)	(7)
FROIDCOMBI	25,50%	14 192	4 630	3 114	1 516	387	310	79
GEFA	34,02%	2 767	5 579	1 048	4 531	3 766	603	205
MESSAGERIES LAITIÈRES	38,69%	54 310	33 801	20 039	13 762	6 661	2 187	846
OLANO SEAFOOD IBERICA	32,00%	22 408	8 827	5 665	3 162	1 358	597	191
OLANO VALENCIA	20,00%	2 427	6 639	5 560	1 079	637	(70)	(14)
SDR SUD	20,00%			(1 643)	1 643	329	(70)	(14)
STEFOVER TUNISIE	49,00%	205	171	(63)	234	173	2	1
TRANSCOSATAL DÉVELOPPEMENT	33,33%	68 282	32 671	31 124	1 547	516	390	130
<b>TOTAL</b>		<b>164 591</b>	<b>92 328</b>	<b>64 847</b>	<b>27 481</b>	<b>13 832</b>	<b>3 941</b>	<b>1 417</b>

(1) Sociétés sans activité ou en cours de liquidation.

## 4.15

## Actifs et passifs d'impôt différé

Les principales natures d'impôt différé, ainsi que leurs variations au cours de l'exercice sont les suivantes :

2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2013
<b>Actifs d'impôt différé</b>					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	1 329	60	(346)	(101)	942
Différences temporaires fiscales	5 721	(451)	145		5 415
Actualisation des prêts à l'effort construction	1 757	367			2 124
Écarts actuariels IAS 19 R	3 163			(404)	2 759
Juste valeur des instruments de couverture	5 183	8	229	(2 144)	3 276
Déficits reportables	4 911	(32)			4 879
Prestations internes immobilisées	1 104	752			1 856
Résultats internes	393	88			481
Levées d'option crédit bail	4 416	(6)			4 410
Lease back	97	(15)			82
Provisions retraite		(51)	1 034		983
Autres	355	(317)	165		203
<b>TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>28 429</b>	<b>403</b>	<b>1 227</b>	<b>(2 649)</b>	<b>27 410</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>					
Amortissements dérogatoires	(12 459)	(2 509)			(14 968)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(1 053)	256			(797)
Immobilisations corporelles en location-financement	(18 671)	120	(785)		(19 336)
Réévaluation d'immobilisations	(7 357)	245	(189)		(7 301)
Opérations sur actions propres	(527)	564			37
OBSAAR	(164)	211			47
Impôt de fusion	(527)	(2 468)			(2 995)
Écarts de conversion	(27)	46	(4)		15
Autres	100	(68)	38		70
<b>TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>(40 685)</b>	<b>(3 603)</b>	<b>(940)</b>	<b>0</b>	<b>(45 228)</b>
Imposition différée des actifs cédés	(227)		227		0
<b>IMPACT NET</b>	<b>(12 483)</b>	<b>(3 200)</b>	<b>514</b>	<b>(2 649)</b>	<b>(17 818)</b>

2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 201 <sup>(1)</sup>
<b>Actifs d'impôt différé</b>					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	558	642	(12)	141	1 329
Différences temporaires fiscales	5 481	175	65		5 721
Actualisation des prêts à l'effort construction	2 214	(457)			1 757
Écarts actuariels IAS 19 R				3 163	3 163
Juste valeur des instruments de couverture	2 507	3		2 673	5 183
Déficits reportables	5 139	(228)			4 911
Prestations internes immobilisées	1 091	13			1 104
Résultats internes	250	143			393
Levées d'option crédit bail	3 668	748			4 416
Lease back	121	(24)			97
Autres	83	(97)	369		355
<b>TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>21 112</b>	<b>918</b>	<b>422</b>	<b>5 977</b>	<b>28 429</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>					
Amortissements dérogatoires	(11 842)	(617)			(12 459)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(1 391)	338			(1 053)
Immobilisations corporelles en location-financement	(19 956)	1 578	(293)		(18 671)
Réévaluation d'immobilisations	(8 775)	1 418			(7 357)
Opérations sur actions propres	(1 292)	765			(527)
OBSAAR	(535)	371			(164)
Impôt de fusion	(547)		20		(527)
Écarts de conversion	3	71		(101)	(27)
Autres	199	(99)			100
<b>TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>(44 136)</b>	<b>3 825</b>	<b>(273)</b>	<b>(101)</b>	<b>(40 685)</b>
Imposition différée des actifs cédés	(520)		293		(227)
<b>IMPACT NET</b>	<b>(23 544)</b>	<b>4 743</b>	<b>442</b>	<b>5 876</b>	<b>(12 483)</b>

(1) Les impôts différés d'ouverture ont été retraités de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » (Cf. paragraphe 4.1).

Les autres variations comprennent les impacts des entrées de périmètre.

Le groupe estime que, sur la base des plans d'actions engagés localement et des prévisions de résultat qui en découlent et qui ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, les filiales porteuses de ces actifs disposeront dans un avenir prévisible de bénéfices imposables suffisants sur lesquels les actifs d'impôts différés reconnus pourront s'imputer.

L'ensemble des bases d'impôts différés non reconnues, au titre des pertes reportables, s'élève à fin 2013 à 46 millions d'euros, dont 26 millions d'euros sur la France (22 millions d'euros provenant des sociétés EBREX) et 13 millions d'euros sur l'Italie. En 2012, ces pertes reportables représentaient 17 millions d'euros dont 13 millions d'euros sur l'Italie.

Les positions nettes d'impôts différés par pays se présentent comme suit :

Impôts différés	France	Belgique	Espagne	Italie	Portugal	Total groupe
2013	(19 008)	(1 051)	988	920	333	(17 818)
2012	(14 456)	(955)	1 561	1 043	324	(12 483)

#### 4.16 Stocks

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Matières premières et fournitures	16 356	14 905
Marchandises RHD	24 532	20 285
Autres	420	301
Total	41 308	35 491
Dépréciations	(28)	(50)
<b>COÛT NET DES STOCKS</b>	<b>41 280</b>	<b>35 441</b>

Les stocks de marchandises RHD résultent des activités de négoce pour le compte de certaines enseignes de la restauration.

#### 4.17 Clients

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Montant brut des créances clients	438 190	410 892
Dépréciations	(13 469)	(12 714)
<b>NET</b>	<b>424 721</b>	<b>398 178</b>

Les mouvements de dépréciations des créances clients, constatés en résultat en 2013 et 2012 sont mentionnés en note 4.5. Il n'y a pas de clients importants au sens d'IFRS 8.

L'entrée des sociétés EBREX dans les comptes du groupe contribue à une hausse des créances clients de 25 millions d'euros.

#### 4.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
VMP et placements	14 556	3 070
Trésorerie active	39 002	79 264
<b>TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>53 558</b>	<b>82 334</b>

#### 4.19 Capitaux propres

Le nombre d'actions composant le capital social est de 13 515 649 actions de valeur nominale de 1€ au 31 décembre 2013. Il est inchangé par rapport au 31 décembre 2012.

Le Conseil d'administration réuni le 19 mars 2014 a fixé à 1,50 euro par action le dividende à verser au titre de l'exercice 2013 (1,45 euro au titre de l'exercice 2012). Ce dividende n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés 2013 et constituera une dette de la Société s'il est approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour assurer un certain volume d'échange sur le titre, le groupe a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

#### 4.20 Résultat par action

Le résultat non dilué par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de STEF par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte (i) des actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription par les bénéficiaires de ces options, (ii) des actions propres acquises par le groupe qui sont déduites et (iii) des actions propres attribuées aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions qui exercent leurs options d'achat.

Le calcul du résultat dilué par action est effectué sur la base d'un nombre d'actions majoré par l'effet de l'exercice de l'ensemble de ces instruments.

Le rapprochement entre les actions existantes au début de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions retenu dans les calculs des résultats par action est le suivant :

	exercice 2013	exercice 2012
<b>Nombre d'actions de capital au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>13 515 649</b>	<b>13 515 649</b>
- émission d'actions à la suite de l'exercice d'options de souscription	-	-
- annulation d'actions à la suite de réduction de capital	-	-
<b>Nombre d'actions de capital au 31 décembre (a)</b>	<b>13 515 649</b>	<b>13 515 649</b>
- pondération des mouvements de l'exercice (b)		
Nombre d'actions propres détenues au 1 <sup>er</sup> janvier	660 290	611 210
Achat d'actions au cours de la période	142 509	52 029
- remise d'actions propres à la suite de l'exercice d'options d'achats d'actions, d'annulation et de cessions d'actions	(238 758)	(2 949)
<b>Nombre d'actions propres à fin de période (c)</b>	<b>564 041</b>	<b>660 290</b>
<b>Pondération des mouvements de l'exercice (d)</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice pour le calcul du résultat non dilué (a) + (b) - (c) - (d)</b>	<b>12 951 608</b>	<b>12 855 359</b>
Nombre de BSAAR	19 905	902 130
Pondération	(19 905)	(902 130)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat par action dilué</b>	<b>12 951 608</b>	<b>12 855 359</b>
<b>RÉSULTAT PART GROUPE</b>	<b>60 223 K€</b>	<b>55 237 K€</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION EN EURO</b>		
- non dilué :	4,65	4,30
- dilué :	4,65	4,30

L'opération réalisée sur les BSAAR est décrite en note 4.21.

## 4.21 Dettes financières

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
<b>Dettes financières non courantes</b>		
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées à plus d'un an	314 110	226 704
Dettes liées à des locations financement	63 016	71 804
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 885	14 697
<b>TOTAL DES DETTES NON COURANTES</b>	<b>385 011</b>	<b>313 205</b>
<b>Dettes financières courantes</b>		
Parti à moins d'un an des :		
- Emprunt obligataire	264	99 422
- Emprunts bancaires et de lignes de crédit spot	61 759	36 454
- Dettes liées à des locations financement	12 927	9 777
- Dettes financières diverses	2 538	783
Intérêts courus non échus	1 888	1 557
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 060	1 028
Découverts bancaires et crédits à court terme	45 830	39 362
<b>TOTAL DES DETTES COURANTES</b>	<b>129 266</b>	<b>188 383</b>
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>514 277</b>	<b>501 588</b>

Pour rappel, en juillet 2008, STEF avait procédé à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 100 millions d'euros représenté par 452.488 obligations à bons de souscription et/ou d'actions remboursables (OBSAAR), 2 bons (BSAAR) étant attachés à chaque obligation. Ces obligations avaient été souscrites à hauteur de 98% par un groupe de banques françaises, le solde par le public.

Les banques avaient cédé la totalité des BSAAR attachés aux obligations qu'elles avaient souscrites à certains actionnaires de la Société ainsi qu'à une centaine de cadres du groupe.

Les obligations ont été admises dès leur émission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Elles étaient remboursables in fine le 22 juillet 2013 et portaient un intérêt annuel calculé au taux Euribor 3 mois-0,23%. STEF disposait du droit de procéder à tout moment, partiellement ou en totalité, au remboursement anticipé des obligations au pair majoré des intérêts dus au titre de la dernière période d'intérêt échue. Les porteurs d'obligations disposaient du droit de demander le remboursement anticipé des obligations en cas de changement de contrôle de la Société ou dans certains cas d'exigibilité anticipée, notamment le non-respect de certains ratios financiers.

Chaque BSAAR donnait droit à son porteur de souscrire une action nouvelle ou d'acquiescer une action existante STEF au prix de 51,20 euro. Les bons étaient cessibles depuis le 21 juillet 2010 et étaient exerçables depuis cette date jusqu'au 20 juillet 2015. Ils étaient remboursables au seul gré de STEF, au prix unitaire de 0,01 euro, à compter du 22 juillet 2013 jusqu'au 20 juillet 2015, si le produit du cours de l'action et de la parité d'exercice excédait 71,69 euros. Les porteurs de bons pouvaient toutefois éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAAR avant la date fixée pour le remboursement.

Le produit net d'émission s'était élevé à 98,8 millions d'euros.

Cet emprunt obligataire de 100 millions d'euros a été remboursé en juillet 2013.

Le 20 novembre 2013, STEF a lancé une offre de rachat des BSAAR et de paiement du prix de ces derniers en actions STEF auto-détenues. Chaque porteur de BSAAR s'est vu proposer le rachat des BSAAR dont il était propriétaire, à raison d'une action STEF pour douze BSAAR. Sur les 902.128 BSAAR existants, 882.223 BSAAR ont ainsi été rachetés par STEF pour être annulés. 73.430 actions STEF ont été remises en échange. Les 19.905 BSAAR qui n'ont pas été apportés à l'offre restent cotés jusqu'à leur terme initial.

Les caractéristiques des emprunts bancaires et des lignes de crédit sont présentées en note 4.25.

L'exigibilité des dettes financières se présente, comme suit, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 :

2013	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunt obligataire	264	264		
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits	375 868	61 759	208 858	105 251
Location financement	75 943	12 927	37 356	25 660
Découverts bancaires	45 830	45 830		
Dettes financières diverses	16 372	8 487	8 618	(733)
	<b>514 277</b>	<b>129 267</b>	<b>254 832</b>	<b>130 178</b>

2012	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunt obligataire (OBSAAR)	99 422	99 422		
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits	263 158	36 454	100 486	126 218
Location financement	81 581	9 777	44 184	27 620
Découverts bancaires	39 362	39 362		
Dettes financières diverses	18 065	3 368	38	14 659
	<b>501 588</b>	<b>188 383</b>	<b>144 708</b>	<b>168 497</b>

L'exposition du groupe aux risques de change, de taux et de liquidité du fait de son endettement financier sont analysés en note 4.25.

## 4.22 Avantages au personnel

La présente note concerne d'une part les avantages post-emploi à prestations définies qui incluent les indemnités de départ à la retraite en France et les indemnités de fin de contrat de travail en Italie, d'autre part les autres avantages à long terme qui incluent les médailles du travail en France.

Les montants nets comptabilisés au bilan s'analysent comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
Indemnités de départ à la retraite		
- Dette actuarielle	47 202	43 912
- Actifs de couverture	(27 692)	(27 009)
s/total Indemnités de départ à la retraite	19 510	16 903
Médailles du travail	10 023	9 203
<b>TOTAL</b>	<b>29 533</b>	<b>26 106</b>

La variation de la dette actuarielle se présente comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
Montant au 1 <sup>er</sup> janvier	43 912	35 963
Projection de la dette actuarielle au 31 décembre	48 336	36 538
Écarts actuariels liés à :		
- des hypothèses démographiques	(1 845)	(1 266)
- des hypothèses financières	(1 166)	5 642
- des ajustements d'expérience	1 877	2 998
<b>MONTANT AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>47 202</b>	<b>43 912</b>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » (Cf. paragraphe 4.1).

L'échéancier des versements des prestations théoriques est le suivant :

Années	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà	Total
Versements des prestations théoriques	2 998	1 378	1 889	2 844	2 645	35 448	47 202

La réconciliation entre la valeur des actifs de couverture, à l'ouverture et à la clôture des derniers exercices, est présentée ci-dessous :

<b>Juste valeur des actifs au 31 décembre 2011</b>	<b>26 148</b>
Produit financier pour 2012	720
Écart entre rendement réel et produit comptabilisé	222
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(81)
<b>Juste valeur des actifs au 31 décembre 2012 <sup>(1)</sup></b>	<b>27 009</b>
Produit financier pour 2013	810
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(127)
<b>Juste valeur des actifs au 31 décembre 2013</b>	<b>27 692</b>

Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds recherchent principalement la sécurité et la régularité (capital garanti) ou offrent pour une partie mineure une diversification permettant d'optimiser la performance.

La variation des indemnités de départ à la retraite au bilan est la suivante :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
Montant au 1 <sup>er</sup> janvier	16 903	16 601
Charge de l'exercice (voir ci-dessous)	4 173	3 825
Regroupement d'entreprises	2 939	(122)
Variation des écarts actuariels	(1 509)	
(Prime versée) / remboursement reçu des compagnies d'assurance	128	112
Prestations payées	(3 124)	(3 513)
<b>MONTANT AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>19 510</b>	<b>16 903</b>

La charge de l'exercice est détaillée ci-dessous :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
Droits acquis au cours de l'exercice	3 911	3 260
Coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle	1 072	1 286
Rendement prévu des fonds cantonnés	(810)	(721)
<b>CHARGE DE L'EXERCICE</b>	<b>4 173</b>	<b>3 825</b>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » (Cf. paragraphe 4.1).

La charge de l'exercice a été comptabilisée en charges opérationnelles. Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

Les principales hypothèses retenues pour évaluer la dette actuarielle, au titre des indemnités de départ à la retraite, sont les suivantes :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux d'actualisation	3,00%	2,75%
Taux prévu d'augmentation des salaires	3 ou 3,5%	3 ou 3,5%
Taux de rendement attendu des fonds cantonnés	3%	4%
Age de départ à la retraite	De 58 à 62 ans	De 58 à 62 ans
Table de mortalité	TGH 05 et TGF 05	TGH 05 et TGF 05

L'âge de départ en retraite dépend de la qualification des salariés et des secteurs d'activité au sein desquels ils sont employés. Il est, par ailleurs, retenu, comme hypothèse,

que les salariés quittent le groupe sur la base d'une demande de départ volontaire. Par conséquent, les indemnités qui leur sont versées en France sont assujetties à charges sociales conformément à la loi Fillon de 2003 et aux lois ultérieures de financement de la sécurité sociale.

Un test de sensibilité a été effectué avec un taux d'actualisation variant de 0,25% par rapport au taux ci-dessus. Il conduit à une diminution de l'engagement de 2,76% ou à une augmentation de 2,90% selon le sens de la variation du taux d'actualisation.

## 4.23 Provisions

Le détail des provisions pour risques et charges au bilan est le suivant :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Indemnités de départ à la retraite (cf note 4.22)	19 510	16 903
Médailles du travail	10 023	9 203
Provisions litiges	12 606	11 011
Autres provisions	6 406	8 249
<b>TOTAL</b>	<b>48 545</b>	<b>45 366</b>

L'évolution des provisions, autres que celles relatives aux indemnités de départ à la retraite se présente comme suit :

	Médailles du travail	Litiges	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>9 203</b>	<b>11 011</b>	<b>8 249</b>	<b>28 463</b>
Mouvements de périmètre		1 036		1 036
Autres variations	58		(69)	(11)
Dotations	2 079	10 270	1 263	13 612
Reprises	(1 317)	(9 711)	(3 037)	(14 065)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>10 023</b>	<b>12 606</b>	<b>6 406</b>	<b>29 035</b>
Non courantes	10 023	2 960	2 904	15 887
Courantes		9 646	3 502	13 148
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>10 023</b>	<b>12 606</b>	<b>6 406</b>	<b>29 035</b>

	Médailles du travail	Litiges	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>7 715</b>	<b>12 064</b>	<b>9 474</b>	<b>29 253</b>
Mouvements de périmètre		(20)	2 035	2 015
Autres variations			(135)	(135)
Dotations	1 818	9 296	1 815	12 929
Reprises	(330)	(10 329)	(4 940)	(15 599)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>9 203</b>	<b>11 011</b>	<b>8 249</b>	<b>28 463</b>
Non courantes	9 203	3 645	3 970	16 818
Courantes		7 366	4 279	11 645
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>9 203</b>	<b>11 011</b>	<b>8 249</b>	<b>28 463</b>

La provision pour litiges couvre, pour la part courante, les coûts engendrés par les avaries intervenues pendant les prestations de transport, manutention ou entreposage et pour la part non courante la prise en compte de risques dans des contentieux divers.

Les autres provisions couvrent des risques fiscaux et sociaux ainsi que des risques liés à l'activité maritime.

## 4.24 Instruments dilutifs

Les BSAAR ont fait l'objet d'une opération d'échange en novembre 2013 (note 4.21)

Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Durée de vie des options à compter de la date d'attribution
22-juillet-2008- BSAAR	904 976	51,20	7 ans
Options exercées sur les années antérieures	(2 846)	51,20	
Options exercées au cours de l'exercice 2013	(2)	51,20	
Options apportées dans le cadre de l'offre de rachat de 11-2013	(882 223)	4,14	
<b>NOMBRE DE BSAAR RESTANTS AU 31/12/13</b>	<b>19 905</b>	<b>51,20</b>	<b>7 ANS</b>

## 4.25 Gestion des risques financiers

### RISQUE DE CRÉDIT-CLIENT

Aucun client ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats et la situation financière du groupe. Le groupe dispose également d'un contrat d'assurance contre le risque de défaillance de ses clients qui est renouvelé de manière permanente.

Les placements financiers sont constitués de titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus à et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'endettement financier consolidé du groupe est essentiellement à taux variable, qu'il s'agisse des tirages à court terme sur lignes confirmées ou de l'endettement en crédit-bail et en prêt long terme hypothécaire qui constituent les deux modes habituels de financement des immobilisations.

La structure de la dette financière par type de taux, après prise en compte des instruments de couverture en place, est la suivante :

	2013		2012	
	Taux fixes	Taux variables	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires	264			99 422
Emprunts bancaires	185 107	190 761	172 288	97 650
Dettes liées à des locations financement	35 938	40 005	25 886	48 918
Dettes financières diverses	4 427	11 945	781	17 282
Découverts bancaires et crédits à court terme		45 830		39 361
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES APRÈS COUVERTURE</b>	<b>225 736</b>	<b>288 541</b>	<b>198 955</b>	<b>302 633</b>

L'objectif du groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers. Cette politique de couverture du groupe doit permettre à terme d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en terme de comptabilité de couverture.

**En France**, 3 nouveaux swaps de taux d'intérêts représentant un montant d'environ 24 millions d'euros se sont ajoutés aux 18 swaps de taux souscrits entre 2008 et 2012,

totalisant un notionnel cumulé couvert de 160 millions d'euros au 31 décembre 2013. Il s'agit de swaps de taux parfaitement adossés aux financements longs en termes de durée et de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 15 ans à l'origine.

**En Espagne**, un swap de taux d'intérêts permet de couvrir le financement de la plate-forme de Torrejon, pour un notionnel couvert de 10 millions d'euros sur une durée résiduelle de 7 ans.

**En Italie**, la filiale STEF Italia dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de la plate-forme de Tavazzano, pour un nominal de 10 millions d'euros arrivant à échéance en 2022.

**En Belgique**, la filiale STEF Logistics Saintes dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de sa plate-forme de Saintes, pour un nominal de 4 millions d'euros arrivant à échéance en 2024

### ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX

Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts, à la date de clôture, aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées constantes.

(-) Débit / (+) Crédit	Impact sur le compte de résultat		Impact sur le résultat global	
	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps
Charges d'intérêt sur actifs/passifs à taux variable	1 383	(1 383)		
Variation de JV des dérivés			4 200	(4 143)
<b>IMPACT NET</b>	<b>1 383</b>	<b>(1 383)</b>	<b>4 200</b>	<b>(4 143)</b>

### EXPOSITION DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013 AU RISQUE DE TAUX

	Courant		Non courant	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Passifs financiers portant intérêts <sup>(1)</sup>		45 830	41 821	414 686
Autres actifs financiers			(19 370)	(4 031)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 812)	(46 746)		
<b>Exposition nette avant prise en compte des dérivés</b>	<b>(6 812)</b>	<b>(916)</b>	<b>22 451</b>	<b>410 655</b>
Dérivés			184 286	(184 286)
<b>EXPOSITION NETTE APRÈS PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS</b>	<b>(6 812)</b>	<b>(916)</b>	<b>206 737</b>	<b>226 369</b>

(1) Hors juste valeur des instruments dérivés.

### RISQUE DE CHANGE

Les activités du groupe sont essentiellement localisées dans la zone Euro (France, Espagne, Portugal, Benelux, Italie) et elles ne comportent que peu d'échanges avec d'autres zones monétaires à l'exception du Royaume Uni et de la Suisse.

Par ailleurs, les dettes financières du groupe sont intégralement libellées en euros ou dans la monnaie fonctionnelle des filiales qui les portent, de sorte que le groupe n'a pas d'exposition au risque de variation des taux de change à raison de son endettement.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le groupe dispose d'une gestion centralisée de trésorerie qui lui assure la maîtrise de l'ensemble des disponibilités de ses filiales.

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la Société mère. STEF dispose au 31 décembre 2013, de 20 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 268 millions d'euros. Elles sont utilisées à hauteur de 152 millions au 31 décembre 2013. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes varie entre 4 et 5 ans.

La Société STEF dispose également de crédits spot totalisant 37 millions d'euros, utilisés à hauteur de 18 millions d'euros au 31 décembre 2013 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 84 millions d'euros dont 46 utilisées au 31 décembre 2013. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 décembre 2013, le groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Les flux de trésorerie contractuels attachés aux passifs financiers et aux dettes de locations financement s'analysent comme suit :

	2013		Échéances des flux de trésorerie contractuels		
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	264	264	264		
Emprunts bancaires	375 868	376 258	62 149	208 858	105 251
Location financement	75 943	76 166	13 150	37 356	25 660
Découverts bancaires	45 830	45 830	45 830		
Passifs financiers dérivés	11 945	12 509	4 624	8 618	(733)
Dettes financières diverses	4 427	4 427	4 427		
<b>S/total dettes financières</b>	<b>514 277</b>	<b>515 454</b>	<b>130 444</b>	<b>254 832</b>	<b>130 178</b>
Fournisseurs	405 590	405 590	405 590		
Autres dettes courantes	342 612	342 613	342 613		
<b>TOTAL</b>	<b>1 262 479</b>	<b>1 263 657</b>	<b>878 647</b>	<b>254 832</b>	<b>130 178</b>

	2012		Échéances des flux de trésorerie contractuels		
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	99 422	100 000	100 000		
Emprunts bancaires	263 158	286 842	43 720	105 526	137 596
Location financement	81 581	88 939	10 086	49 932	28 921
Découverts bancaires	39 362	40 040	40 040		
Passifs financiers dérivés	15 721	15 852	4 934	9 716	1 202
Dettes financières diverses	2 344	1 530	1 530		
<b>S/total dettes financières</b>	<b>501 588</b>	<b>533 203</b>	<b>200 310</b>	<b>165 174</b>	<b>167 719</b>
Fournisseurs	388 931	388 931	388 931		
Autres dettes courantes	319 518	319 518	319 518		
<b>TOTAL</b>	<b>1 210 037</b>	<b>1 241 652</b>	<b>908 759</b>	<b>165 174</b>	<b>167 719</b>

#### RISQUE SUR LE GAZOLE

En tant que consommateur important de gazole, STEF qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture. Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations des véhicules.

## 4.26 Information sur la juste valeur des instruments financiers par catégorie

	Valeur au bilan 31/12/2013	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	212		212		
Autres actifs financiers non courants	18 349			18 349	
Prêts et créances des activités de financement	14 485			14 485	
Titres de placement	1 360		1 360		
<b>S/total : actifs financiers non courants</b>	<b>34 406</b>	<b>-</b>	<b>1 572</b>	<b>32 834</b>	<b>-</b>
Clients	424 721			424 721	
Autres débiteurs	163 733			163 733	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 558	53 558			
<b>ACTIFS</b>	<b>676 418</b>	<b>53 558</b>	<b>1 572</b>	<b>621 288</b>	<b>-</b>

	Valeur au bilan 31/12/2013	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	11 945			11 945	
Dettes des activités de financement	456 502		380 559		75 943
Passifs financiers courants	45 830		45 830		
<b>S/total : dettes financières</b>	<b>514 277</b>	<b>-</b>	<b>426 389</b>	<b>11 945</b>	<b>75 943</b>
Fournisseurs	405 590		405 590		
Autres créanciers	342 612		342 612		
<b>PASSIFS</b>	<b>1 262 479</b>	<b>-</b>	<b>1 174 591</b>	<b>11 945</b>	<b>75 943</b>

	Valeur au bilan 31/12/2012	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	214		214		
Autres actifs financiers non courants	23 048			23 048	
Prêts et créances des activités de financement	13 245			13 245	
Titres de placement	1 675		1 675		
<b>S/total : actifs financiers non courants</b>	<b>38 182</b>	<b>-</b>	<b>1 889</b>	<b>36 293</b>	<b>-</b>
Clients	398 178			398 178	
Autres débiteurs	152 099			152 099	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 334	82 334			
<b>ACTIFS</b>	<b>670 793</b>	<b>82 334</b>	<b>1 889</b>	<b>586 570</b>	<b>-</b>

	Valeur au bilan 31/12/2012	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	15 721			15 721	
Dettes des activités de financement	446 506		374 702		71 804
Passifs financiers courants	39 361		29 584		9 777
<b>S/total : dettes financières</b>	<b>501 588</b>	<b>-</b>	<b>404 286</b>	<b>15 721</b>	<b>81 581</b>
Fournisseurs	388 931		388 931		
Autres créanciers	319 518		319 518		
<b>PASSIFS</b>	<b>1 210 037</b>	<b>-</b>	<b>1 112 735</b>	<b>15 721</b>	<b>81 581</b>

Les actifs et passifs financiers n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IAS 39 sont principalement constitués de dettes de location financement.

#### HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- **Niveau 1** : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif;
- **Niveau 2** : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables;
- **Niveau 3** : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente		1 572	
Trésorerie et équivalent de trésorerie		53 558	
<b>ACTIFS</b>	-	<b>55 130</b>	
Instruments dérivés		11 945	
<b>PASSIFS</b>		<b>11 945</b>	

#### Portefeuille des dérivés au 31 décembre 2013

	Juste valeur	A l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en Résultat Net Global	Nominal couvert	Échéance finale	Taux de référence
SWAPS	(11 945)	0	(11 945)	(11 945)	184 286	JUIN-26	EURIBOR

#### MÉTHODE DE DÉTERMINATION DES JUSTES VALEURS

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, et les options reposent sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

La juste valeur des dettes à taux variables est sensiblement égale à la valeur comptable au risque de crédit près.

## 4.27 Locations simples

Les loyers comptabilisés en charge au titre des contrats de locations simples sur immobilier, matériel de transports et autres matériels se sont élevés, en 2013, à 77 952 milliers d'euros (76 281 milliers d'euros en 2012).

## 4.28 Opérations avec des parties liées

Les parties liées par rapport à STEF sont les entreprises associées, ses administrateurs et ses dirigeants. Sont également dans cette position les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants ainsi que le fonds commun de placement des salariés qui, en agissant de concert, contrôlent 81,49% des droits de vote à l'assemblée de STEF.

Les rémunérations nettes et autres avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants ont été les suivants, en euros :

	2013	2012
Traitements et salaires	2 196 847	2 870 320
Jetons de présence	111 031	110 986
<b>TOTAL</b>	<b>2 307 878</b>	<b>2 981 306</b>
Avantages à court terme :	2 307 878	2 981 306
Avantages postérieurs à l'emploi :	Néant	Néant
Avantages à long terme :	Néant	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail :	Néant	Néant
Paiements en actions	Néant	Néant

Les salaires et traitements présentés donnent, sur une base annuelle, le cumul des rémunérations nettes ainsi que les avantages versés aux anciens et nouveaux administrateurs et dirigeants.

Les soldes et transactions avec les entreprises associées s'analysent comme suit :

	Soldes au 31 décembre 2013				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte -courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Brigantine de Navigation <sup>(1)</sup>				6		
Transcosatal Finances	241				567	(233)
Froid Combi						
Messageries Laitières	2 988	(11)	2 457	1 499	23 704	(147)
Olano Seafood Iberica						
Olano Valencia	5					
Stefover Tunisie					2	(352)

	Soldes au 31 décembre 2012				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte -courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Brigantine de Navigation <sup>(1)</sup>				6		
Transcosatal Finances	177				977	(1 820)
Froid Combi						
Messageries Laitières	4 459	(24)	2 457	828	20 270	(426)
Olano Seafood Iberica		(24)				(29)
Olano Valencia	-2					
Stefover Tunisie					13	(257)

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

Toutes les transactions effectuées avec les parties liées sont facturées aux conditions normales du marché. Il n'est pas intervenu de transaction significative, en 2013 et 2012, entre le groupe, d'une part, et les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants et le fonds commun de placement des salariés d'autre part.

## 4.29 Gestion du capital

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché, de soutenir le développement futur de l'activité et d'assurer la liquidité du titre.

## 4.30 Honoraires des Commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice 2013, les honoraires de commissariat aux comptes sont les suivants :

Mazars	: 905 milliers d'euros
KPMG Audit	: 800 milliers d'euros
Autres cabinets	: 76 milliers d'euros.

## 4.31 Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, il n'existait aucun litige ou contentieux susceptible d'avoir des incidences significatives sur la situation financière du groupe et ses résultats futurs.

## 4.32 Convention de délégation de service public

L'activité maritime de STEF est essentiellement exercée par la CMN qui assure la desserte de la Corse en vertu d'une convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse (OTC). La convention en vigueur en 2013 s'est terminée le 31 décembre 2013. Une nouvelle convention signée le 24 septembre 2013 a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour une durée de 10 ans. Cette convention autorise la CMN à assurer l'exploitation de trois cargos mixtes rouliers dans le cadre de la continuité territoriale.

## 4.33 Événements postérieurs à la clôture

Le groupe a cédé le 31 janvier 2014 la totalité des titres des sociétés anglaises STEF Transport Limited et Seagull à un groupe danois et a acquis auprès de ce dernier l'activité Produits de la mer à Boulogne sur Mer. Cette opération n'a aucune incidence sur les comptes du 31 décembre 2013.

## NOTE 5 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

En application des règles énoncées au paragraphe 2.1 ci-dessus les sociétés suivantes sont comprises dans les états financiers consolidés :

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012
<b>Société STEF-SA (Mère)</b>		
Atlantique SA (Espagne)	100%	100%
Bretagne Frigo	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Nord et de l'Est (EFNE)	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Normandie Loire (EFNL)	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques du Sud-Ouest (EFSO)	100%	100%
FSD	100%	100%
GIE STEF Geodis	50%	50%
Institut des métiers du froid	100%	100%
SCI Bruges Conteneurs	51%	51%
SLD Aix-en-Provence	100%	100%
SNC Navale STEF-TFE	100%	100%
SNC PIANA	100%	100%
SNC STEF-TFE Services	100%	100%
STEF Information et Technologies	100%	100%
STEF Logistics Courcelles (Belgique)	100%	100%
STEF Logistics Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Logistique Plouézan	79%	79%
STEF Suisse	99%	99%
<b>Immostef et ses filiales :</b>	100%	100%
Frigaurice	100%	100%
Immostef Italia	100%	100%
Normandie Souchet	100%	100%
SCI BV 18	100%	100%
SCI des Vallions	100%	100%
SCI Actixia (renommée SCI Fresh 5)	100%	-
SCI Actibrex (renommée SCI Fresh 7)	100%	-
SCI Immo	100%	100%
SCI Immotrans 42	100%	100%
SCI PPI 45	100%	100%
SNC Adour Cap de Gascogne	100%	100%
SNC Agen Champs de Lassalle	100%	100%
SNC Allonnes Entrepôts	100%	100%
SNC Atton Logistique	100%	100%
SNC Bondouffe La Haie Fleurie	100%	100%
SNC Brignais Charvolin	100%	100%
SNC Burnhaupt Les Mulhouse	100%	100%
SNC Carros La Manda	100%	100%
SNC Cavillon Le Castanie	100%	100%
SNC Cergy Frais	100%	100%
SNC Cergy Froid	100%	100%
SNC de La Prairie	100%	100%
SNC de la Vesvroise	100%	100%
SNC Donzenac Entrepôts	100%	100%
SNC Donzenac La Maleyrie	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012
SNC France Platesformes	100%	100%
SNC Gap Plan de L'Ardier	100%	100%
SNC Immotrans 49	100%	100%
SNC Immotrans 56	100%	100%
SNC Immotrans 69	100%	100%
SNC La Pointe de Pessac	100%	100%
SNC Les Essarts Sainte-Florence	100%	100%
SNC Les Mares en Cotentin	100%	100%
SNC Louverne Les Guichérons	100%	100%
SNC Mâcon Est Replonges	100%	100%
SNC Mions La Perrinière (Guilberville)	100%	100%
SNC Perpignan Canal Royal	100%	100%
SNC Plan d'Orgon sur Durance	100%	100%
SNC Reims La Pompelle	100%	100%
SNC Saran Les Champs Rouges	100%	100%
SNC St Herblain Chasseloire	100%	100%
SNC Strasbourg Pont de L'Europe	100%	100%
SNC Toussieu Chabroud	100%	100%
SNC Trangé Le Bois Chardon	100%	100%
SNC Valence Pont des Anglais	100%	100%
<b>Société des Glacières et frigorifiques de St Nazaire (SGN) et sa filiale :</b>	100%	100%
SNC Loudéac Froid	100%	100%
<b>STEF Logistique et ses filiales :</b>	100%	100%
KL Services (KLS)	100%	100%
STEF Logistique Aix	100%	100%
STEF Logistique Alsace	100%	100%
STEF Logistique Arnage	100%	100%
STEF Logistique Atton	100%	100%
STEF Logistique Aurice	100%	100%
STEF Logistique Bain de Bretagne	100%	100%
STEF Logistique Bondoufle	100%	100%
STEF Logistique Bourgogne Essonne	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Nord	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Sud	100%	100%
STEF Logistique Cergy	100%	100%
STEF Logistique Distribution Cergy	100%	100%
STEF Logistique Distribution Montsoul	100%	100%
STEF Logistique Distribution Vitry	100%	100%
STEF Logistique Givors	100%	100%
STEF Logistique Le Mans	100%	100%
STEF Logistique Le Plessis Belleville	100%	100%
STEF Logistique Lesquin	100%	100%
STEF Logistique Lorraine Surgelés	100%	100%
STEF Logistique Méditerranée	100%	100%
STEF Logistique Midi-Pyrénées Limousin	100%	100%
STEF Logistique Montsoul	100%	100%
STEF Logistique Moulins-Les-Metz	100%	100%
STEF Logistique Nemours	100%	100%
STEF Logistique Niort	100%	100%
STEF Logistique Nord	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012
STEF Logistique Normandie	100%	100%
STEF Logistique Pays de Loire	100%	100%
STEF Logistique Pessac	100%	100%
STEF Logistique Rhône-Alpes	100%	100%
STEF Logistique Rouen	100%	100%
STEF Logistique Saint-Dizier	100%	100%
STEF Logistique Saint-Sever	100%	100%
STEF Logistique Santé	100%	100%
STEF Logistique Sorgues	100%	100%
STEF Logistique Tours	100%	100%
STEF Logistique Toussieu	100%	100%
STEF Logistique Vénissieux	100%	100%
STEF Logistique Vitry	100%	100%
STEF Restauration France	100%	100%
STEF Tempéré et sec alimentaire	100%	100%
STEF Transport Bordeaux Pessac	100%	100%
STEF Transport Montsoul	100%	100%
<b>Stim D'Orbigny et ses filiales :</b>	100%	100%
Atlantique Développement	100%	100%
Financière Immobilière et Maritime (FIM)	100%	100%
Sata-Minfos	100%	100%
<b>Compagnie Méridionale de Participation (CMP) et sa filiale :</b>	100%	100%
Compagnie Méridionale de Navigation (CMN) et ses filiales :	98%	98%
A.M.C	98%	98%
Cie Méridionale de Manutention (CMM)	98%	98%
<b>STEF Transport et ses filiales :</b>	100%	100%
Dispack	100%	100%
<b>Ebrex France et sa filiale :</b>	100%	-
Ebrex Logistique (renommée STEF Logistique Salon de Provence)	100%	-
Immotrans 35	100%	100%
Seagull Transport Ltd (Royaume-Uni)	100%	100%
STEF Eurofrischfracht	100%	100%
STEF International Est	100%	100%
STEF International Nord Ouest	100%	100%
STEF International Ouest	100%	100%
STEF International Sud-Est	100%	100%
STEF International Sud-Ouest	100%	100%
STEF Logistique Caen	100%	100%
STEF Logistique Vannes	100%	100%
STEF Nederland (Pays-Bas)	100%	100%
STEF Transport Agen	100%	100%
STEF Transport Allonnes	100%	100%
STEF Transport Alpes	100%	100%
STEF Transport Angers	100%	100%
STEF Transport Avignon	100%	100%
STEF Transport Bordeaux Bègles	100%	100%
STEF Transport Boulogne	100%	100%
STEF Transport Bourges	100%	100%
STEF Transport Brive	100%	100%
STEF Transport Caen	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012
STEF Transport Cavailon	100%	100%
STEF Transport Chaulnes	100%	100%
STEF Transport Clermont-Ferrand	100%	100%
STEF Transport Côte d'Azur	100%	100%
STEF Transport Dijon	100%	100%
STEF Transport Epinal	100%	100%
STEF Transport Iffs	100%	100%
STEF Transport Investissement	100%	100%
STEF Transport Landivisiau	100%	100%
STEF Transport Langres	100%	100%
STEF Transport Laval	100%	100%
STEF Transport Le Mans	100%	100%
STEF Transport Le Mans 2	100%	100%
STEF Transport Le Rheu	100%	100%
STEF Transport Lesquin	100%	100%
STEF Transport Lille	100%	100%
STEF Transport Limited (Royaume-Uni)	100%	100%
STEF Transport Limoges	100%	100%
STEF Transport Lorient	100%	100%
STEF Transport Lyon	100%	100%
STEF Transport Lyon Feyzin	100%	100%
STEF Transport Mâcon	100%	100%
STEF Transport Marseille	100%	100%
STEF Transport Metz	100%	100%
STEF Transport Metz Nord	100%	100%
STEF Transport Montpellier	100%	100%
STEF Transport Mulhouse	100%	100%
STEF Transport Nantes Carquefou	100%	100%
STEF Transport Narbonne	100%	100%
STEF Transport Niort 1-La Crèche	100%	100%
STEF Transport Niort 2-La Crèche	100%	100%
STEF Transport Orléans	100%	100%
STEF Transport Paris Athis	100%	100%
STEF Transport Paris Plessis Belleville	100%	100%
STEF Transport Paris Rungis	100%	100%
STEF Transport Paris Vitry	100%	100%
STEF Transport Pilotage France	100%	100%
STEF Transport Plan d'Orgon	100%	100%
STEF Transport Quimper	100%	100%
STEF Transport Reims	100%	100%
STEF Transport Rennes	100%	100%
STEF Transport Rennes Chantepie	100%	100%
STEF Transport Rethel	100%	100%
STEF Transport Rouen	100%	100%
STEF Transport Saint Amand	100%	100%
STEF Transport Saint Brieuc	100%	100%
STEF Transport Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Transport Saint-Sever	100%	100%
STEF Transport Strasbourg	100%	100%
STEF Transport Tarbes	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012
STEF Transport Toulouse	100%	100%
STEF Transport Tours	100%	100%
STEF Transport Toussieu	100%	100%
STEF Transport Valence	100%	100%
STEF Transport Vannes	100%	100%
STEF Transport Velaines	100%	100%
STEF Transport Vendée	100%	100%
STEF Transport Vire	100%	100%
STEFover	100%	100%
TFE International Ltd (Royaume-Uni)	100%	100%
TFE Transport AG (Suisse)	100%	100%
Tradimar Bordeaux	100%	100%
Transport Frigorifique de Normandie	100%	100%
Transports Frigorifiques des Alpes (TFA)	100%	100%
<b>Transports Frigorifiques Spadis et sa filiale :</b>	100%	100%
STEF Transport St-Etienne	100%	100%
<b>STEF Italia Holding et ses filiales :</b>	100%	100%
STEF Logistics Italia Srl	100%	100%
<b>STEF Italia SpA et ses filiales :</b>	100%	100%
Calabria Dist Log	46%	46%
Sdr Sicilia	-	51%
Sif Sicilia	97%	95%
Stl Food Srl	51%	51%
STEF International Italia SpA	100%	100%
STEF Seafood Italia Srl	100%	100%
<b>STEF Iberia et ses filiales :</b>	100%	100%
Immostef Portugal	100%	100%
Logirest Slu	100%	100%
STEF Los Olivos	100%	100%
STEF Portugal-Logistica E Transporte, Lda	90%	90%
<b>Immostef Espana et sa filiale :</b>	100%	100%
<b>Friomerk et sa filiale :</b>	100%	100%
Euomerk	100%	100%

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012
<b>Participation de STEF SA:</b>		
Société Brigantine de Navigation <sup>1</sup>	100%	100%
<b>Participations de STEF Transport :</b>		
Froidcombi	25%	25%
Messageries Laitières	39%	39%
Olano Valencia (Espagne)	20%	20%
Stefover Tunisie (filiale de Stefover)	49%	49%
Transcosatal Développement	33%	33%
Olano Seafood Iberica	32%	32%
<b>Participations de STEF Logistique :</b>		
GEFA	34%	34%
<b>Participations de STEF Italia Spa :</b>		
SDR Sud Srl	20%	20%

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société STEF S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 « Référentiel comptable » et 4.1 « Comparabilité des exercices » de l'annexe aux comptes consolidés qui présentent l'incidence sur ces comptes et sur l'information comparative du changement de méthode comptable relatif aux avantages au personnel postérieurs à l'emploi.

#### II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de la préparation de ses comptes consolidés, STEF S.A. procède à des estimations qui ont des incidences sur certains actifs, passifs, produits et charges, dans les domaines indiqués en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés tels que l'estimation des durées d'utilisation des immobilisations et l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations. Nous avons, pour l'ensemble de ces domaines, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivies, examiné la cohérence des hypothèses retenues, leur documentation et leur traduction chiffrée, et nous avons sur ces bases procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations effectuées et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 22 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

MAZARS



Benoît Lebrun

Olivier Thireau

Associé

Associé

# COMPTES ANNUELS

## RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

La Société STEF, holding pure, regroupe les directions fonctionnelles groupe et détient des ensembles immobiliers donnés en location aux sociétés d'exploitation. Le chiffre d'affaires, constitué de locations et de prestations essentiellement internes au groupe, s'établit à 11,9 M€, contre 10,9 M€ en 2012. Les produits imputables à des tiers, reprises sur dépréciations et autres produits, représentent 32,3 M€, à comparer à 30,7 M€ pour 2012. Il s'agit principalement des frais de groupe facturés à l'ensemble des filiales.

Les produits financiers, essentiellement composés de revenus de participations, représentent 37,1 M€ contre 30,3 M€ en 2012, en raison de la hausse des dividendes versés par les filiales du groupe. Les produits et charges financières assimilés représentent un produit net de 1,8 M€ contre 1,4 M€ en 2012. Cette variation se justifie principalement par la baisse des taux d'intérêts constatée sur l'ensemble de l'année.

Les charges financières prennent en compte une provision de 5M€ pour engagement financier lié au financement du navire Piana. Au total, l'amélioration du résultat financier est de 6,5 M€.

Le résultat exceptionnel est une charge nette de 3 M€, contre un produit de 0,4 M€ en 2012. Il s'agit essentiellement de la moins-value de 3,1 M€ relative à l'annulation des BSAAR acquis par STEF dans le cadre de l'échange des bons contre des actions STEF auto-détenues.

En 2013, la Société constate une économie d'impôt de 6,2 M€ (STEF est tête de groupe fiscal), contre 0,9 M€ au titre de 2012. En effet, le régime de l'intégration fiscale prévu par l'article 223 A du CGI permet notamment, du fait du principe de compensation entre les différents résultats des sociétés du groupe, d'obtenir un produit d'impôt.

Au final, le résultat net de la maison mère est bénéficiaire de 29,5 M€, contre 20,8 M€ en 2012.

### PROPOSITION D'AFFECTATION

Résultat de l'exercice ..... 29 457 162 €  
Report à nouveau.....56 311 437 €  
**formant un total disponible de .....85 768 599 €**

Qui sera affecté de la façon suivante :

#### Distribution d'un dividende de 1,50€ par action,

soit une distribution globale de .....20 273 474 €

Au report à nouveau à hauteur de ..... 65 495 125 €

Si la Société détenait certaines de ses propres actions lors de la mise en paiement du dividende, la somme correspondant au montant du dividende qui ne serait pas versée au titre de ces actions, serait affectée au compte de report à nouveau.

La mise en paiement du dividende aura lieu à partir du jeudi 22 mai 2014.

### DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU TITRE DES TROIS PRÉCÉDENTS EXERCICES

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué par action <sup>(1)</sup>
2010	13 515 649	1,25
2011	13 515 649	1,38
2012	13 515 649	1,45

(1) Distribution intégralement éligible à l'abattement fiscal de 40%.

Conformément à l'article 223 quinquies du CGI, il est indiqué qu'il n'y a pas eu de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'article 39-5 du CGI. Par ailleurs, la Société n'a pas enregistré de charges visées à l'article 39-4 du même code.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices de STEF figure en annexe aux comptes sociaux.

### CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Deux conventions réglementées ont été requalifiées de courantes par le Conseil d'administration en 2013, au motif qu'elles entrent dans la conduite habituelle des affaires du groupe (prestations de direction générale et administratives facturées à Stim d'Orbigny, redevances de maintenance informatique avec STEF IT). Les conventions réglementées sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

### ÉCHÉANCIER FOURNISSEURS DE STEF PAR DATE D'ÉCHÉANCE (EN €)

Solde Fournisseurs	Total	dont échéance			
		échue	de 1 à 31 jours	de 32 à 61 jours	au-delà
31.12.2013	12 429 459	5 261 652	6 949 144	218 663	0
31.12.2012	6 719 067	1 884 844	4 724 798	109 425	0

# CONTRÔLE INTERNE

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

### SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE

CE RAPPORT A POUR OBJET DE RENDRE COMPTE DES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 225-37 DU CODE DE COMMERCE.

CE RAPPORT DÉCRIT ÉGALEMENT LES PRINCIPES ET LES RÈGLES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX.

## I. PRINCIPES DE GOUVERNANCE

### DISSOCIATION DES FONCTIONS DE PRÉSIDENT ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration a décidé de dissocier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 et en application de l'article L 225-51-1 du code de commerce, les fonctions de Président et de Directeur Général. Le choix de ce mode d'organisation est apparu pertinent, eu égard au développement des activités du groupe, notamment au niveau européen et à sa structure opérationnelle, décentralisée.

M. Francis Lemor conserve la présidence. Il organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

La Direction Générale de la Société est assurée par M. Jean-Pierre Sancier. Celui-ci est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances

au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Trois Directeurs Généraux Délégués assistent le Directeur Général dans la conduite de la direction du groupe :

- M. Serge Capitaine, en charge du commerce et du marketing ;
- M. Bruno Duquenne, en charge des activités européennes ;
- M. Stanislas Lemor, en charge de l'administration et des finances.

### MISSIONS DU PRÉSIDENT

Le Conseil d'administration a fixé les missions que le Président du Conseil d'administration exerce dans des domaines qui ne relèvent pas nécessairement de l'organisation des travaux du Conseil d'administration et des responsabilités qui lui sont dévolues en vertu des dispositions légales :

- Affaires maritimes ;
- Relations extérieures de haut niveau et d'importance stratégique ;
- Communication institutionnelle ;
- Relations avec les actionnaires. Le Président assurera, en particulier, la liaison entre le Conseil d'administration et les actionnaires de la Société ;
- Relations avec les investisseurs ;
- Opérations stratégiques de croissance externe et de cession ;

- Projets significatifs d'investissements et de désinvestissements immobiliers.

À la demande du Directeur Général, le Président peut apporter son concours à la Direction Générale dans les réflexions et les travaux conduits en interne, portant sur la stratégie, l'organisation et les grandes orientations de la vie de l'entreprise.

Les actions relevant des domaines d'intervention du Président sont exercées en coordination avec la Direction Générale et sans préjudice des fonctions exécutives qui sont dévolues à cette dernière. Ces principes de fonctionnement ne limitent pas les pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués dans leurs domaines respectifs, tels que prévus par la loi. Ils sont sans incidence sur les compétences propres du Conseil d'administration.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À la date du présent rapport, le Conseil d'administration est composé de 14 membres, dont deux personnes morales et un membre représentant les salariés actionnaires.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration organise le fonctionnement du Conseil d'administration

dans le cadre législatif et réglementaire applicable à la Société. Il détermine les périmètres de responsabilité du Conseil d'administration et de ses membres, son mode de fonctionnement, de même que celui du Comité d'audit et du Comité des rémunérations, enfin il inclut la charte de l'administrateur.

## LE CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ

Le 29 août 2013, le Conseil d'administration a opté pour le code Middlenext, en lieu et place du code Afep-Medef. Le code Middlenext s'adressant aux valeurs moyennes qui ont un actionnaire de référence et proposant des principes de gouvernance adaptés à leur taille et à leur structure de capital, ces éléments ont présidé à la décision du Conseil d'administration.

**Administrateurs indépendants :** Le Conseil d'administration comprend six administrateurs indépendants au sens du Code Middlenext qui caractérise l'indépendance des administrateurs par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative, susceptible d'altérer l'indépendance du jugement. Ces administrateurs sont Mme. Lemoine, MM. Bouthillier, Bréau, Giully, Hau et du Terrail.

**Cumul mandat social - contrat de travail :** les contrats de travail du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ont été suspendus lors de leur nomination, en juillet 2012. Par ailleurs, le Président est exclusivement rétribué au titre de son mandat social.

**Indemnités de départ des dirigeants mandataires sociaux :** les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performances, appréciés au regard de celles de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

**Rémunération des mandataires sociaux :** La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux résulte d'une démarche constante, fondée sur des critères objectifs et, par ailleurs, cohérente avec la politique salariale d'ensemble menée au sein du groupe.

**Parité :** Le Conseil d'administration, composé de 14 membres, dispose de deux administratrices. La nomination d'une nouvelle administratrice sera proposée à l'Assemblée Générale annuelle du 14 mai 2014.

## PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1. L'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président du Conseil d'administration réunit le Conseil aussi souvent qu'il le juge opportun, en fonction de l'intérêt social.

Le calendrier prévisionnel des réunions pour l'année à venir est fixé en fin d'exercice. Les réunions programmées sont au nombre de cinq, les suivantes sont optionnelles en fonction des sujets nécessitant des décisions à prendre.

Chaque réunion du Conseil d'administration donne lieu à convocation individuelle des administrateurs, adressée environ quinze jours avant la réunion. La convocation est assortie de l'ordre du jour du conseil

et du projet du procès-verbal de la précédente réunion. Dans les jours qui précèdent la réunion, chaque administrateur reçoit un dossier comprenant les documents afférents aux principaux sujets à l'ordre du jour.

Chaque mois, les administrateurs de la Société reçoivent les données financières commentées leur permettant d'apprécier la performance du groupe au titre du mois précédent.

Les statuts et le règlement intérieur du Conseil d'administration organisent les modalités de participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration par visioconférence. Les questions susceptibles d'être traitées et les décisions arrêtées

par ce mode de participation sont régies par les textes législatifs et réglementaires applicables.

Le taux de participation global des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration en 2013 est stable à 88% (il était de 89% en 2012).

## 2. LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises en 2013.

La projection des résultats de l'exercice écoulé et les principales composantes du budget de l'année en cours sont traditionnellement examinées lors de la réunion qui se tient fin janvier.

Les réunions de mars et fin août sont essentiellement consacrées aux arrêtés de comptes annuels et semestriels.

## LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1. LE COMITÉ D'AUDIT

Les administrateurs membres du Comité d'audit sont M. Emmanuel Hau, M. Xavier Ogier du Terrail et M. Dominique Nouvellet. M. Hau préside le Comité d'audit.

En complément des attributions relatives à l'examen des états comptables et budgétaires, le Comité d'audit est en charge du suivi de l'efficacité des systèmes de Contrôle interne et de gestion des risques. Dans ce cadre, il s'assure de la mise en place des procédures de Contrôle interne et de gestion des risques, de l'adéquation des missions menées par l'Audit interne avec ces enjeux et de celui des contrôles effectués sur les risques identifiés.

Les membres de la Direction Générale, les représentants de la Direction Financière et du service d'Audit interne peuvent être entendus par le Comité d'audit, de même que les Commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit a défini son mode opératoire, tant dans son fonctionnement interne qu'à l'égard de ses interlocuteurs au sein de l'entreprise et a établi son champ d'actions.

La Société considère que le Comité d'audit dispose des atouts nécessaires pour répondre aux critères requis en matière d'indépendance et d'efficacité de son fonctionnement.

En 2013, le Comité d'audit s'est réuni à trois reprises, pour un taux de participation de 100%.

Lors de séances précédant les réunions du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels et semestriels, le Comité examine la présentation des états comptables qui lui ont été remis. Il auditionne

la réunion intervenant à la suite de l'Assemblée Générale en mai a généralement pour objet de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée Générale.

En décembre, le Conseil examine l'évolution de l'activité du groupe sur l'exercice en cours et la compare à la projection budgétaire réactualisée.

En novembre, le Conseil s'est réuni pour mettre en œuvre l'opération d'échange de BSAAR contre des actions STEF.

À chaque réunion du Conseil, les résultats du groupe du mois précédent sont analysés.

Le Conseil d'administration prend les avis de deux comités spécialisés.

des membres de la Direction Générale, de la Direction Financière et les Commissaires aux comptes.

En décembre, le Comité d'audit examine les travaux conduits par le service d'Audit interne au cours de l'année écoulée, analyse des rapports de missions spécifiques, étudie le plan de charge de l'Audit interne pour l'année à venir et enfin, procède à la revue des honoraires des Commissaires aux comptes.

Le Président du Comité d'audit rend compte des travaux du Comité au Conseil d'administration.

### 2. LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Ce comité est chargé de déterminer la rémunération du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués. Le Président du Conseil d'administration participe aux travaux du Comité pour présenter les éléments d'atteinte des objectifs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués, permettant de fixer leur rémunération.

Le Comité des rémunérations est composé de Mme Lemoine, de M. Bouthillier et de M. Etzenbach.

## PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉTERMINATION DES RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

### 1. LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

La détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la Société est du ressort du Conseil d'administration qui prend ses décisions sur avis du Comité des rémunérations des mandataires sociaux.

Le Comité se réunit généralement une fois par an (préalablement à la réunion du Conseil d'administration du mois de décembre) pour examiner les éléments constitutifs de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Les membres du Comité déterminent, pour leur partie fixe et variable, la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Pour ce faire, le Comité s'appuie sur des facteurs tant qualitatifs que quantitatifs, les critères retenus étant fonction des performances globales du groupe et d'éléments objectifs de comparaison. Les critères généraux pour la détermination des parts variables sont constants. Celles-ci peuvent être minorées afin de prendre en compte les facteurs de conjoncture défavorable du secteur, ce qui a été le cas en 2013.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du code de commerce, le Conseil d'administration

de la Société a approuvé les principes subordonnant le versement de rémunérations différées du Directeur Général et des trois Directeurs Généraux Délégués à des conditions de performance. Ainsi, les engagements excédant les limites conventionnelles sont soumis au respect de critères de performance qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3%. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 16 mai 2012.

Les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux figurent dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

### 2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La répartition des jetons de présence rémunérant les membres du Conseil d'administration et du Comité d'audit est exclusivement fondée sur l'assiduité aux réunions de ces deux instances. Ainsi, la quote-part de l'enveloppe globale votée au préalable par l'Assemblée Générale des actionnaires est fonction du nombre de séances auxquelles le membre concerné a participé.

## PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La participation des actionnaires aux assemblées générales s'effectue dans les conditions prévues par

la loi et par les dispositions des articles 18 et 19 des statuts de la Société.

## DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES AU CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

## II. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

L'un des objectifs généralement assignés au Contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines, comptable et financier et, par conséquent de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des opérations.

Les procédures de Contrôle interne en vigueur chez STEF ont pour objet :

- d'assurer la conformité aux lois et règlements applicables ;
- de veiller à ce que les actes de gestion et de réalisation des opérations ainsi que les actions

des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre des instructions et orientations définies par les organes sociaux et la Direction Générale, et également dans le respect des valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;

- de s'assurer de la fiabilité des informations comptables, financières et des données de gestion.

STEF a mis en place une démarche d'amélioration continue dans la maîtrise de ses risques. Celle-ci s'appuie sur le cadre de référence du Contrôle interne défini par l'AMF et notamment, sur son guide de mise en œuvre applicable aux valeurs moyennes.

## 1. L'ENVIRONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE

Le périmètre du Contrôle interne s'entend de la Société mère et des filiales contenues dans le périmètre de consolidation du groupe.

La Société STEF est une holding, assurant exclusivement des prestations de gestion et de direction. Les activités du groupe sont réparties en quatre secteurs opérationnels.

En France, le pôle Transport regroupe dans un réseau unique (STEF Transport) l'ensemble des activités transport de frais et surgelés, le transport des produits de la mer et l'organisation transport internationale, le pôle Logistique (STEF Logistique) gère les prestations logistiques frais et surgelés, le pôle Activités Européennes (STEF International) regroupe les activités hors de France. Enfin, le pôle Maritime est principalement constitué de La Méridionale.

Deux pôles d'expertise assurent des missions transverses : le pôle Systèmes d'Information (STEF Information et Technologies) regroupe les équipes informatiques opérant sur l'informatique métier et l'informatique client et le pôle Immobilier (Immostef) gère l'ensemble du patrimoine immobilier, d'exploitation et locatif.

Les fonctions de type opérationnel sont généralement décentralisées, avec une structure pyramidale régions / sites, chaque site (ou agence pour le transport) ou regroupement de sites étant représenté par une filiale.

À l'inverse, les fonctions support, notamment les ressources humaines, l'administration, la gouvernance et les finances, sont centralisées.

## 2. LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

L'organisation du Contrôle interne du groupe est fondée sur une répartition des rôles et des responsabilités entre les acteurs suivants.

### LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif fixe les orientations stratégiques et les perspectives à moyen et long terme du groupe. Il s'assure de la réalisation des objectifs.

Le Comité exécutif représente la principale structure de décision et d'arbitrage au sein du groupe, notamment en matière d'investissements.

Composé de 10 membres, il représente et contrôle l'ensemble des fonctions du groupe. Outre le Directeur Général et les trois Directeurs Généraux Délégués, il associe les directeurs de chaque pôle d'activité et des principales fonctions.

Chaque fonction stratégique du groupe est incarnée par un membre désigné, qui garantit la mise en œuvre des décisions prises dans le domaine dont il est le référent.

Cette organisation favorise la rationalisation des modes opératoires et permet une meilleure efficacité du pilotage des activités.

Le Comité exécutif se réunit tous les mois.

### LES COMITÉS DE DIRECTION

Les activités des quatre secteurs opérationnels sont exercées chacune sous la responsabilité et le contrôle d'un Comité de direction spécifique. Ces comités, dirigés par le Directeur Général de

chaque pôle, sont chargés de déployer les lignes stratégiques définies par le Comité exécutif et de suivre les engagements budgétaires des centres de profits rattachés à chaque pôle. Le Comité de direction du pôle Activités Européennes comprend un dirigeant des principaux pays d'implantation, à savoir, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Belgique et la Suisse. Cette organisation permet d'assurer la cohérence dans la transmission de la politique du groupe, partout en Europe.

### LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES ET OPÉRATIONNELLES DU GROUPE

Le groupe exerçant dans un environnement extrêmement réglementé, chaque Direction est responsable de la mise en œuvre, sur le terrain, des prescriptions légales applicables à son domaine.

Ces Directions peuvent avoir un champ d'action limité à un réseau (Direction d'Exploitation Transport pour le Transport, Direction de la Prestation Logistique pour la Logistique) ou bien une compétence transversale, quelle soit technique (Direction Technique Immobilier, Direction Technique Véhicules) ou orientée en fonction support (Achats, Ressources humaines, Systèmes d'information, Comptabilité, Audit, Fiscalité, Secrétariat général). Plus précisément, les Directions, ci-après, exercent des rôles déterminés dans leurs domaines propres.

### LA DIRECTION FINANCIÈRE

La Direction Financière assure la production et la fiabilité des informations comptables et financières, la gestion des risques financiers, la politique de financement du groupe, le suivi des objectifs au travers du processus budgétaire.

Le département fiscal du groupe coordonne la politique fiscale du groupe et assiste les entités pour toute question de nature fiscale.

La fonction de trésorerie est centralisée afin d'optimiser la gestion des excédents de trésorerie et le coût de l'endettement financier, en ce compris celui du fonctionnement bancaire et également le contrôle des flux.

La Comptabilité groupe est placée sous l'égide de la Direction Financière.

L'animation de la fonction comptable pour l'ensemble du groupe est assurée par une société dédiée, STEF-TFE Services, qui élabore les comptes individuels des sociétés françaises du groupe et assure les opérations de consolidation.

Ce pôle a été constitué afin d'accompagner la croissance du groupe, de structurer et d'homogénéiser le traitement comptable des opérations et de répondre aux impératifs relatifs à l'application des normes IFRS et aux évolutions législatives et réglementaires.

L'organisation en place s'appuie sur des centres comptables régionaux animés par des comptables qui assurent les opérations conduisant aux arrêtés comptables des sociétés de leur périmètre. Le groupe dispose, en conséquence, des relais nécessaires pour assurer l'homogénéité du traitement comptable des opérations sur l'ensemble de ses métiers.

Ces centres comptables régionaux veillent également à l'optimisation des flux d'information amont et aval, afin d'éviter les redondances et les ruptures, ainsi qu'au maintien d'une bonne séparation des tâches.

La Direction comptable, au siège social, fixe les directives propres à assurer le bon fonctionnement de cette fonction par le biais de procédures, réunions et groupes de travail.

Cette organisation transverse renforce l'indépendance de la fonction comptable par rapport aux directions opérationnelles.

### L'AUDIT INTERNE

L'Audit interne assiste la Direction Générale dans le processus de maîtrise des risques afférents aux opérations effectuées par le groupe. Dans ce cadre,

- L'Audit interne vérifie la mise en œuvre des politiques définies par la Direction Générale au sein des différentes filiales et des fonctions transverses du groupe ;
- Il s'assure de la conformité des opérations vis-à-vis des obligations externes et internes (lois, règlements, recommandations de place, instructions et procédures...);
- Il formule des recommandations visant à l'amélioration des procédures, s'assure de leur mise en place et effectue un suivi de leur application. Il rend compte à la Direction Générale de l'état d'avancement des plans d'actions ;
- Il a pour ambition d'évaluer le dispositif de gestion des risques et de Contrôle interne.

L'Audit interne est également chargé de mener des missions d'audit de filiales, notamment dans le cadre de leur acquisition ou de leur processus d'intégration.

Au travers de ses missions, l'Audit interne participe ainsi à l'identification, l'évaluation et à la prévention des risques. Il est également associé aux réflexions menées par les différents groupes de travail pour la mise en place de procédures.

L'Audit interne est rattaché hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement à la Direction Financière. Son champ d'intervention s'étend sur l'ensemble du périmètre groupe.

L'Audit interne établit un plan annuel d'audit sur la base d'une consultation auprès des membres du Comité exécutif et du Comité d'audit. Il s'appuie également sur les zones de risques identifiées lors de ses différents travaux.

Le service d'Audit interne est composé de trois collaborateurs confirmés, sous la hiérarchie du responsable du service. Pour une meilleure efficacité, le suivi de la mise en œuvre des préconisations et l'accompagnement des plans d'actions sont assurés par les auditeurs ayant conduit les missions.

### LES SYSTÈMES D'INFORMATION

La gestion des Systèmes d'information constitue un outil majeur du Contrôle interne du groupe, l'efficacité des métiers du groupe reposant sur la disponibilité d'informations fiables, dans les délais adéquats. Aussi, ils sont regroupés au sein d'une entité dédiée, STEF Information et Technologies.

### 3. LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

#### PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION ET D'ORGANISATION

##### DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Des procédures, incluant des délégations de pouvoir, existent à l'échelle du groupe.

Ainsi, chaque Directeur de région et de filiale dispose du cadre général dans lequel s'inscrit son action, sous la forme d'une délégation de pouvoir formalisée.

À l'appui des délégations de responsabilité, la majeure partie des procédures internes, qu'elles relèvent de l'opérationnel (exploitation) ou du fonctionnel (comptabilité, assurances) font l'objet de manuels qui tiennent lieu de normes pour l'ensemble des opérateurs et des fonctions concernées.

Les opérations d'achat et/ou vente de valeurs mobilières, les prises de participation, les achats et cessions de fonds de commerce, les opérations immobilières, les emprunts et octroi de garanties restent exclusivement du ressort de la Direction Générale du groupe.

##### OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Tout projet d'acquisition fait l'objet d'un audit détaillé dans le cadre de due diligences. Pour ce faire, les fonctions support du groupe sont sollicitées (juridique, ressources humaines, audit, finances, lignes de métiers, immobilier...) afin de délivrer un rapport d'ensemble, soumis au Comité Exécutif du groupe pour décision.

À la suite de l'acquisition, un Comité d'intégration est chargé de l'implantation et/ou de l'harmonisation des processus et des modes d'organisation du groupe au sein de l'entité.

##### INVESTISSEMENTS DU GROUPE

Tout projet d'implantation ou d'extension d'une plate-forme ou d'un entrepôt est soumis à un arbitrage sélectif. Plus généralement, le programme d'investissements est obligatoirement validé par le Comité Exécutif.

##### VALIDATION DES OFFRES COMMERCIALES / CONTRATS CLIENTS

Les appels d'offre font l'objet d'une analyse et d'une validation interne comportant un ensemble d'étapes successives à partir de la réception de l'offre et jusqu'au démarrage de la prestation. Le mécanisme fait intervenir la / ou les directions régionales concernées, le cas échéant, les bureaux des études techniques, ainsi qu'une équipe projet, constituée en amont du processus. Sont examinés les paramètres de l'offre, les ressources et investissements requis, les risques inhérents et leur couverture, enfin la rentabilité attendue du projet.

##### PROCESSUS COMPTABLES ET FINANCIERS

Le traitement de l'information comptable et financière est homogénéisé à la fois dans ses principes et ses applications techniques selon une organisation décrite ci-dessus au § 2 «La Direction financière».

La consolidation des comptes du groupe est assurée, au siège social, au sein de la Direction Comptable du groupe, laquelle collabore étroitement avec les directeurs des centres comptables régionaux.

Son rôle consiste, dans un premier temps, à collecter l'information auprès de l'ensemble des sociétés du groupe et à la contrôler, puis, dans un second temps, à assurer les retraitements de consolidation conformément aux normes IFRS applicables au groupe et enfin, à élaborer les états financiers consolidés. Le processus est assuré à l'aide d'un progiciel interfacé avec le logiciel comptable du groupe. Afin d'accroître l'efficacité et la fiabilité du processus de consolidation, le groupe dispose du module SAP («BFC»).

L'équipe de consolidation assure également la veille à l'égard de l'évolution des normes IFRS et diffuse les procédures et instructions auprès des responsables comptables pour assurer la cohérence de l'ensemble consolidé.

Chaque directeur administratif et comptable régional, en liaison avec le service d'audit, vérifie que l'organisation en place, dans son périmètre d'intervention régional, répond aux exigences attendues de sécurité et de qualité de l'information financière.

Le service d'audit a accès, en permanence, via le logiciel d'intégration (SAP), à toutes les écritures comptables passées dans les agences et les filiales. Il peut alors étudier par sondage, et de manière aléatoire, toute écriture comptable et effectuer tout contrôle de cohérence.

##### COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité de la diffusion de la communication financière est du ressort de la Direction Générale. L'arrêté des comptes annuels et semestriels est suivi d'un communiqué de presse dont le contenu est validé en Conseil d'administration.

##### CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET REPORTING

Le processus budgétaire est conduit comme suit : chaque direction élabore son propre budget et le fait valider par la Direction Générale en fin d'année lors des conférences budgétaires. Les prévisions budgétaires ne sont pas revues en cours d'exercice. En revanche, un travail d'actualisation des résultats annuels est effectué tout au long de l'année.

Le reporting financier est produit la deuxième quinzaine de chaque mois et fait l'objet d'une communication systématique aux membres du Comité exécutif sous forme d'un tableau de bord comprenant les principaux indicateurs opérationnels et financiers mensuels.

Le Comité exécutif analyse chaque mois les données en provenance du reporting.

Par ailleurs, les données financières du groupe sont communiquées, chaque mois, aux membres du Conseil d'administration, sous forme mensuelle et cumulée.

##### CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

La Direction juridique veille à la conformité des actions menées par le groupe et ses acteurs aux lois et règlements de chacun des pays dans lesquels le groupe opère.

Le respect des lois et règlements demeure de la responsabilité de chaque filiale opérationnelle ou de chaque direction fonctionnelle dans son domaine de compétences.

Toute constitution de société, tout acte concernant des biens immobiliers ou des fonds de commerce (acquisition, cession, location gérance) relèvent de la compétence exclusive de la Direction juridique qui suit, à cet effet, les directives de la Direction générale.

Au plan contractuel, les mécanismes de limitation de responsabilité sont déterminés à la fois, par les dispositions législatives et réglementaires propres aux professions de transport et de gestion d'entrepôts (contrat type applicable au transport routier de marchandises périssables, règlement professionnel type des entrepôts frigorifiques) et par les clauses des conditions générales de prestations, en vigueur dans le groupe. La Direction juridique veille à l'application de ces principes, tant en amont, par la mise en place de procédures ou de contrats-cadres, qu'au cas particulier, par le traitement de problématiques spécifiques.

Par ailleurs, la Direction juridique est généralement associée aux négociations commerciales dès les premières étapes du projet.

##### GESTION DES RISQUES ASSURABLES ET DES PROGRAMMES D'ASSURANCES

STEF centralise la gestion de sa politique d'assurances et de couverture des risques. A l'exception des risques maritimes, des assurances de personnes et de crédits, traités par les directions concernées, la Direction des assurances groupe fixe les orientations, en concertation avec la Direction Générale, négocie les principales polices, fédère les relations avec courtiers et assureurs et veille à la cohérence d'ensemble du dispositif, y compris au niveau européen. La Direction des assurances anime et relaye la politique d'assurances de manière structurée et homogène

au sein du groupe. Des polices d'assurances, dites «master», sont en place pour les principales garanties telles que dommages et pertes d'exploitation, responsabilité civile entreprise et responsabilité civile marchandises transportées.

Dans le souci permanent de pérenniser les instruments de couverture d'assurances, la Direction des assurances participe à l'audit des risques, leur analyse et leur réduction. En 2013, le groupe a renforcé son organisation pour se doter d'un Ingénieur préventionniste chargé de mettre en place, en coordination avec les Directions opérationnelles et fonctionnelles concernées, une politique harmonisée de prévention des risques immobiliers et des outils d'évaluation et de suivi des recommandations.

##### PROCÉDURES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT MÉTIER DU GROUPE

STEF a mis en place, au sein de la Direction de l'Exploitation, des compétences internes, des moyens et des procédures permettant d'observer le respect des obligations réglementaires et d'anticiper leurs évolutions.

Ainsi, s'agissant du respect des normes environnementales, les études de projets immobiliers sont réalisées dans le respect de la réglementation propre aux installations classées pour le respect de l'environnement (ICPE) et des prescriptions de la Charte AFILOG «plate-forme logistique durable». Dans ce cadre, STEF a activement contribué à l'élaboration du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) propre aux entrepôts frigorifiques.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le groupe est engagé dans des démarches de certification, avec, notamment la certification «BRC Storage & Distribution» pour les activités de STEF au Portugal, la certification ISO 22 000, pour STEF Las Fronteras en Espagne.

##### LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

La démarche relative à la Santé et à la Sécurité au Travail (SST) est un enjeu important pour le groupe qui a mis en place des ressources dédiées et des actions structurées de formation des salariés et de sensibilisation du management. En France, en 2013, la démarche SST s'est renforcée avec la création d'un réseau d'animateurs-prévention régionaux. Ces acteurs s'appuient sur des outils, tels que le modèle d'analyse des risques (DUER), un logiciel de recueil et d'analyse des faits générateurs d'accidents et des processus d'accueil et d'intégration des collaborateurs. Le site logistique de Saintes (Belgique) a obtenu la certification OSHAS 18 001 pour son système de management de la Santé-Sécurité au Travail. Il s'agit d'une référence internationale dont les principaux critères sont la planification pour l'identification des dangers, l'évaluation des risques, la préparation aux situations d'urgence, la mesure, le suivi, l'amélioration des performances.

## 4. PRÉVENTION ET CONTRÔLE INTERNE

Le service d'Audit interne consacre ses travaux au renforcement du Contrôle interne.

En 2013, les audits ont été réalisés conformément au programme établi avec la Direction Générale et le Comité d'audit. Ces missions ont consisté en la réalisation de revues de conformité ainsi que de contrôles sur la sécurisation et la mise en performance d'organisations métier, de fonctions support ou de processus groupe. Un audit sur le niveau de Contrôle interne existant au sein de la société EBREX, acquise en octobre 2013, a été réalisé dans l'optique de mettre cette entité sous contrôle, le temps de l'intégrer dans le dispositif du groupe.

En 2013, la mise en place du dispositif proactif de management des risques s'est poursuivie.

Au cours des étapes précédentes, le degré d'exposition du groupe face à ses risques, les moyens mis en place pour les prévenir et les couvrir ont été cartographiés, puis qualifiés par domaine d'activité.

Les travaux effectués en 2013 en collaboration avec les branches opérationnelles et fonctionnelles ont fait ressortir qu'aucun nouveau risque majeur n'était apparu et que le degré de maturité des organisations face à la maîtrise des risques identifiés était satisfaisant.

Au cours de l'année, l'Audit interne a accentué ses travaux pour doter le groupe d'un référentiel dans lequel les risques identifiés seront définis, leur incidence décrite et les moyens permettant de les prévenir, dûment documentés.

Les risques informatiques associés au parc applicatif du groupe ont notamment été recensés précisément par STEF IT dans la maquette AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité). Suite à ce recensement, un plan d'actions a été initié visant à renforcer le niveau de sécurisation face aux risques.

Le plan d'actions 2014 du service d'Audit a été approuvé par le Comité d'audit. Les travaux se partageront entre des audits portant sur des processus groupe, des fonctions support ou des organisations métiers.

Le Président

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société STEF S.A.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société STEF S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de Contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de Contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de Contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de Contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du Contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de Contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 22 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

MAZARS

Benôit Lebrun

Olivier Thireau

Associé

Associé

## CONTACTS

**Stanislas LEMOR** – Directeur Général Délégué - Finances et Administration  
**Marie-Line PESQUIDOUX** – Secrétaire Générale

[www.stef.com](http://www.stef.com)

Création / Réalisation : Idéogramme Communication

Crédits photos : © Cyril Bruneau - p.53 : G.Picout

Coordination : STEF Secrétariat Général – Marie-Line Pesquidoux  
et Direction du Marketing et de la Communication – Luc Abraham



Promouvoir la gestion  
durable des forêts  
Pour plus d'infos :  
[www.pefc.org](http://www.pefc.org)



Société Anonyme au capital de 13 515 649 €  
Siège Social : 93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris  
999 990 005 RCS PARIS

Tél. : 01 40 74 28 28 – Fax : 01 45 63 97 33

[www.stef.com](http://www.stef.com)